



Nouvelliste

Nouvelliste
ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Abonnez-vous,
le premier mois
vous est offert

APPEL GRATUIT
155 28 20

Dépôt
de bilan
à Ernen

PAGE 4

Nouvelliste
ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

QUOTIDIEN

RÉDACTION (027) 297 511 - FAX (027) 297 565

J.A. - 1950 SION 1

Réfugiés et préjugés

Les demandeurs d'asile pâtiennent de maints préjugés. Pourtant, leur situation financière et sociale ne justifie en rien les clichés perfides que l'on entend trop souvent. Le point de la situation dans notre canton. PAGE 9



Un sort peu enviable. nt

Japon: 1800 morts

Le tremblement de terre d'hier a semé la désolation dans une région qui se croyait prémunie contre les séismes.

Le séisme qui a frappé hier le centre du Japon a fait 1800 morts et plus de 6000 blessés, tandis que près de 1000 personnes étaient encore portées disparues hier soir.

Il a secoué les villes industrielles de Kobe principalement, mais aussi d'Osaka et de Kyoto.

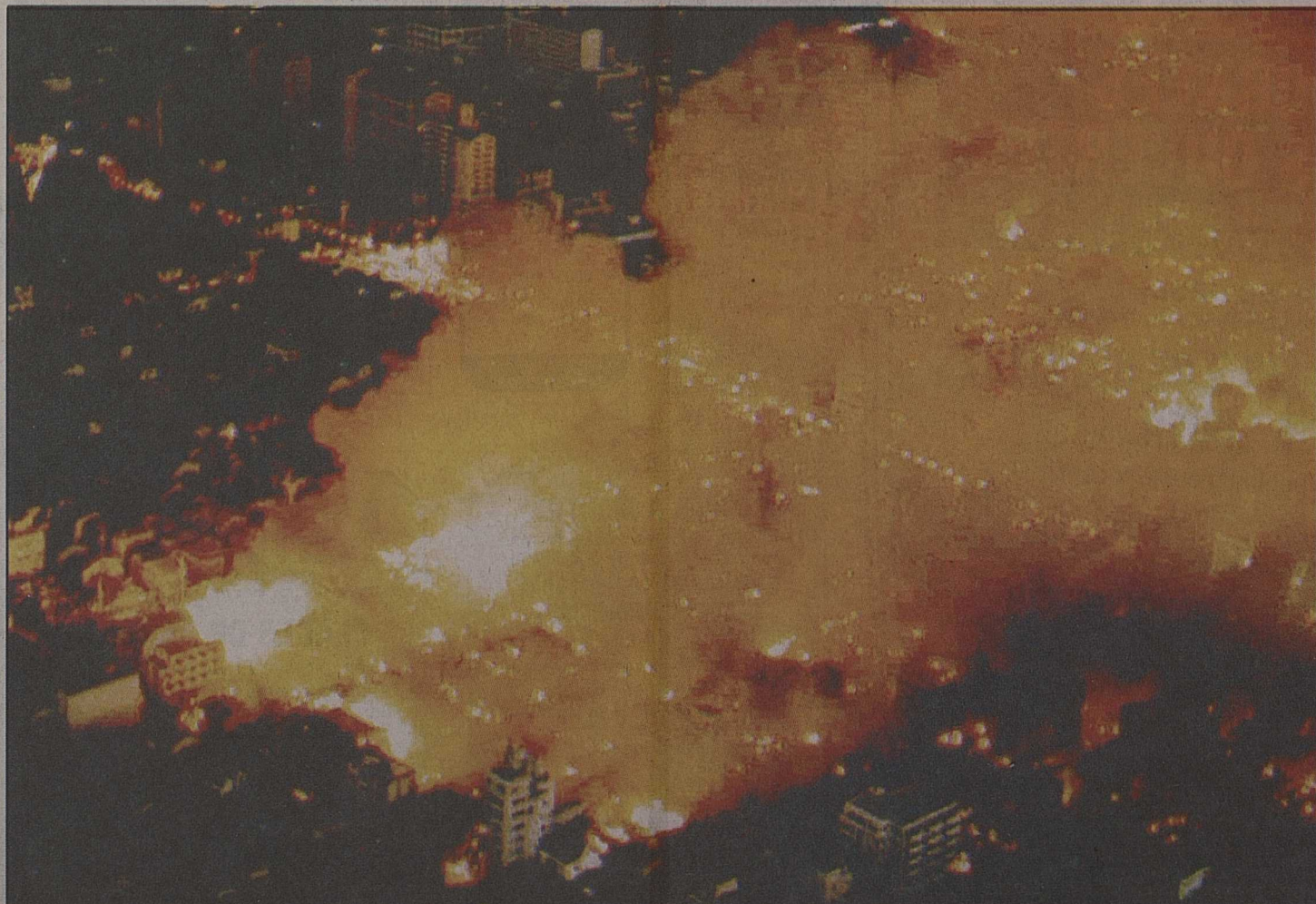
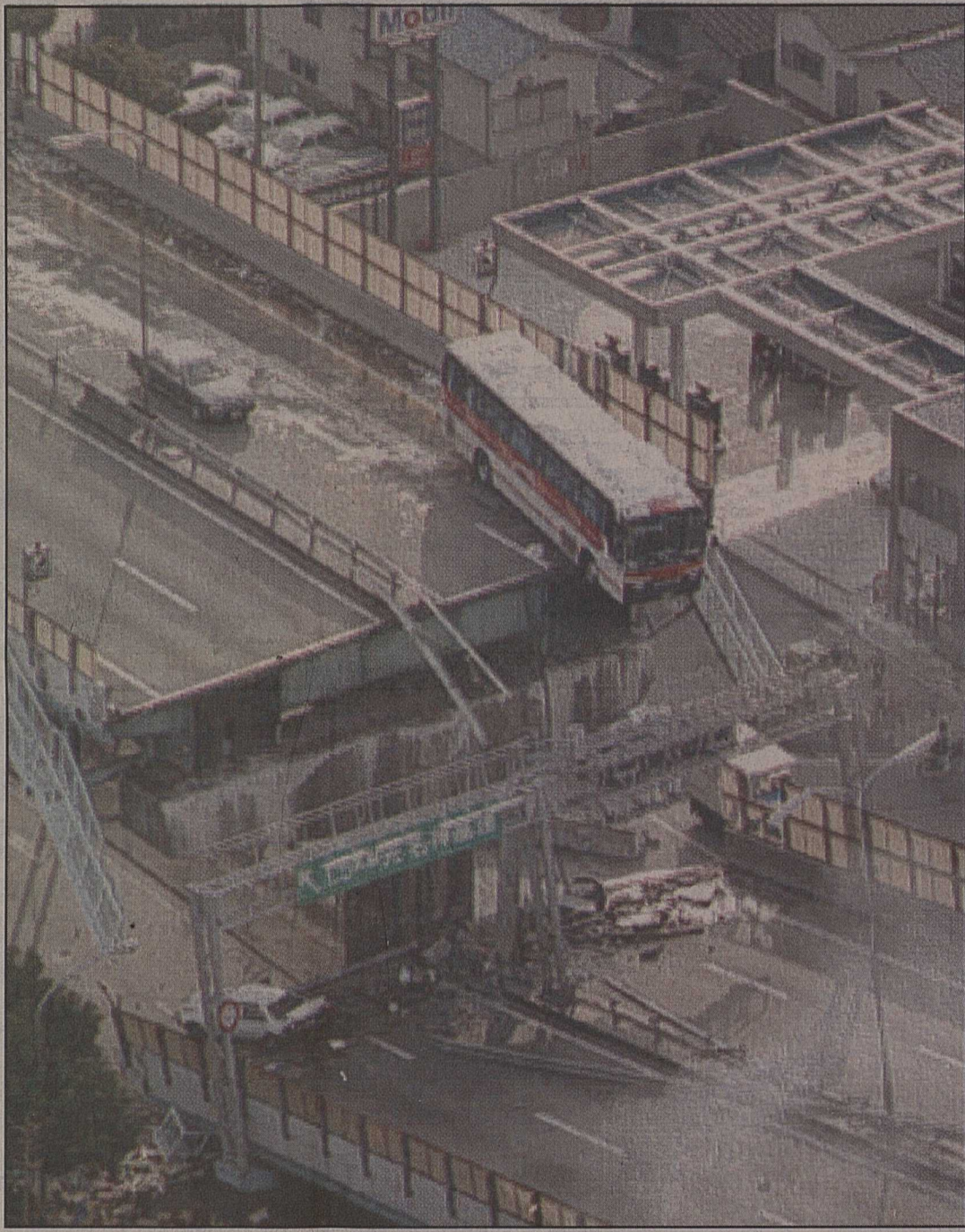
Le tremblement de terre, qui s'est produit à 5 h 46 du matin (21 h 46 en Suisse lundi soir), a atteint une amplitude de 7,2 sur l'échelle de Richter.

Quelque 4000 immeubles ont été détruits et les infrastructures urbaines mises à mal. Toute la journée, les incendies ont fait rage, notamment à Kobe, qui est la cinquième ville du Japon et le deuxième port du pays.

Le dernier tremblement de terre de cette force avait touché Tokyo en 1923, faisant plus de 100 000 tués. Fin décembre dernier, le nord du pays avait été secoué par un séisme de 7,5 degrés sur l'échelle de Richter. PAGE 3

Ci-contre: le séisme a provoqué un véritable traumatisme dans un pays qui pensait s'être prémuni contre des catastrophes de cette ampleur. Des autoroutes suspendues ont été jetées à terre, comme Hanshin Highway où un autobus s'est arrêté in extremis. ap

Ci-dessous: si le jour s'est levé hier sur des scènes de désolation, les incendies qui faisaient toujours rage à la tombée de la nuit ont continué à les éclairer, tandis que des milliers de personnes erraient dans les rues dévastées. Ici au cœur de Kobe. ap



Editorial

par Antoine Gessler



Véritable obsession pour les stratégies russes, Grozny devient le symbole de la rébellion inflexible. Laminant le champ de bataille à coups d'artillerie, l'ex-armée rouge n'aura de cesse que ne soit forcé le bunker du président Douaïev. Mais le bruit du canon retentit jusqu'à Moscou.

Moscou embourbé en Tchétchénie

Boris Eltsine a sans doute perdu la moindre chance de remporter les élections présidentielles prévues l'an prochain. Obligé de gouverner avec l'aide du parti du délirant Vladimir Jirinovski, le tombeur de Gorbatchev aura décidément cédé à tous les travers de l'apparatchik communiste.

Pourquoi Moscou s'entête ainsi à mater la petite république de Tchétchénie? La fronde de Douaïev risquait de faire tache d'huile sur le Caucase du Nord et la zone s'avère riche de pétrole.

Deux bonnes raisons pour une guerre absurde à laquelle vient peut-être s'ajouter un troisième facteur. Celui constitué par le retour sur sa terre du Tchétchéne Rouslan Khasboulatov, l'ancien président du Parlement qui avait conduit la crise réglée le 4 octobre 1993 par l'assaut sanglant contre la maison blanche.

Le farouche opposant à Boris Eltsine entendait évincer un Douaïev peu crédible afin de se reconstituer une plate-forme politique. Avec un de ses ennemis personnels régnant à Grozny, le numéro un russe, déjà échaudé par l'amnistie accordée par les députés aux meneurs de la fronde qui ébranla son trône, aurait pu craindre le pire.

Aujourd'hui exit Khasboulatov mais par contre le maître de Moscou a réussi à transmuter Douaïev en héros national et à lui conférer une stature internationale.

Dans ce contexte, les récentes offres de discussion émanant de la Russie risquent fort de se perdre dans le chaos des explosions qui secouent Grozny. Frappés au cœur, les musulmans tchétchénes ont promis à leur agresseur un bourbier digne de l'Afghanistan et ils ont les moyens de tenir leur engagement...

Antoine Gessler

107 000
hommes et femmes
lisent quotidiennement le

Nouvelliste
ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Le trait d'union des Valaisans

REMP - MACH 94

★ MONDE

L'ITALIE EST GOUVERNÉE

M. Lamberto Dini a formé un gouvernement. Mais il n'a tenu compte d'aucune des revendications de Forza Italia. PAGE 8

★ VALAIS

INCENDIE MORTEL

Drame à Arbaz, où un septuagénaire a péri dans l'incendie qui a ravagé son chalet, dans la nuit de lundi à mardi. PAGE 14

★ SPORTS

LE BÉNÉFICE DU FC SION

Le FC Sion est un club heureux. Son comité a été reconduit et ses finances sont saines, enregistrant même un bénéfice. PAGE 26

★ MAGAZINE

VOIX RÊVÉE

Pour ressusciter Farinelli, l'un des plus grands castrats du XVIII^e siècle, Gérard Corbiau a dû réinventer sa voix. L'ordinateur au service de l'émotion. PAGE 27

Abonnements: rue de l'Industrie 13
(027) 297 525-526
Fax: (027) 221 906
Publicitas Sion: avenue de la Gare 25
(027) 29 51 51 - Fax (027) 23 57 60
Messageries: route des Ronquoz CIR
(027) 297 666

BIENVENUE A BORD DE L'UNIVERS BMW POUR FR. 297.- PAR MOIS.

BMW 316i compact en leasing. Motorisation 1,6 l, quatre cylindres, 102 ch, airbags conducteur et passager avant, ABS, direction assistée, boîte à 5 rapports, Fr. 28 800.- TVA incluse.



Leasing BMW à des conditions préférentielles. Avec un acompte exceptionnel unique de 15 % du prix d'achat, mensualités de Fr. 297.- sur une période de 60 mois, 10 000 km par année et casco complète non incluse. Nos conditions s'entendent TVA comprise. Des informations précises et détaillées vous seront fournies par votre agent BMW.



PLAISIR DE CONDUIRE.

Exemples de leasing préférentiel BMW:
Berline BMW 316i Fr. 351.-
Coupé BMW 316i Fr. 363.-
Berline BMW 318tds Fr. 371.-

MARTIGNY
Avenue de la Gare 45-47
A LOUER
DIVERSES SURFACES ADMINISTRATIVES,
PLACES DE PARC INTÉRIEURES

APPARTEMENT 4½ p.,
Fr. 1350.-, ch. c.

Pour visiter: M. Cajic,
tél. (026) 22 76 67.

Pour renseignements:
GÉRANCE PATRIA,
tél. (021) 341 45 55.

Assurances
22-269786

A LOUER à Monthey dans l'immeuble rénové de la rue Reconfière 1

appartements de 2½ et dernier 3½ p. avec balcon
dès Fr. 680.-
et Fr. 930.-. Superbes cuisines avec lave-vaisselle et salle d'eau réagencées. Parquet au salon. Libres tout de suite ou à convenir.

R. KÜNZLE S.A.
FIDUCIAIRE
GÉRANCE

AVENUE DE LA GARE 24
CASE POSTALE 152
1870 MONTHÉY 1
TÉL. 025 70 61 90
FAX 025 71 70 74

Garage Edelweiss, Siegfried Weiss, Conthey, téléphone 027/36 12 42. **Hoirie Angelo Brunetti, Sierre,** 5, avenue du Château, téléphone 027/55 14 93, 027/55 65 72. **Garage Richoz & Fils, Vionnaz,** route du Simplon 16, téléphone 025/81 11 60.

IMMOBILIÈRES LOCATION

A LOUER A SION
Avenue de la Gare 29
DISPONIBLE PRINTEMPS 1995
APPARTEMENTS 2½, 4½ ET 6½ PIÈCES

Renseignements:
Atelier d'architecture
Antoine de Lavallaz
Tél. (027) 22 00 35

Location: tél. (022) 736 13 40,
int. 313
18-202129

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Grône entre Sierre et Sion.
A louer tout de suite ou à convenir
STUDIO + terrasse
Fr. 395.- avec parking

Bail à court, moyen ou long terme, immeuble neuf. H. repas (027) 31 18 01 non réponse (029) 6 11 64. 130-755854

Grimisuat, Centre, à louer, immeuble Sonvillaz, app. 4½ pièces Fr. 695.- + charges, libre tout de suite ou à convenir.
Tél. pour visiter: (027) 38 13 94 ou gérance (029) 6 11 64. 130-755851

SION - PRATIFORI 5-7
Immeubles neufs
A LOUER
DIVERSES SURFACES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES

App. 1½ pièce dès Fr. 771.-
App. 2½ pièces dès Fr. 865.-
App. 3½ pièces dès Fr. 1280.-
Charges comprises

Pour visiter: M. Pellegrino,
tél. (027) 22 83 42.

Pour renseignements:
GÉRANCE PATRIA,
tél. (021) 341 45 55.

Assurances
22-269793

A LOUER A SION
Avenue de la Gare 29
DISPONIBLE RAPIDEMENT
MAGASINS
- Surface 125 à 300 m²

Renseignements:
Atelier d'architecture
Antoine de Lavallaz
Tél. (027) 22 00 35

Location: tél. (022) 736 14 40,
int. 313
18-202131

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

A LOUER A MONTHÉY
Rue des Granges 2
DISPONIBLE RAPIDEMENT
1 APPARTEMENT
2½ pièces au 2e étage
Loyer mensuel: Fr. 860.- + charges (valable la 1re année de location).
Renseignements et location:
Service Immobilier de la Nationale Suisse Assurances
Quai Gustave-Ador 54
1211 Genève 6
Tél. (022) 736 13 40, int. 313.
18-202126

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Bramois joli studio
Fr. 500.-
place de parc et charges comprises.
Libre tout de suite.
Tél. (077) 28 14 40
(027) 22 14 40.
36-228315

A LOUER A SION
Avenue de la Gare 29
DISPONIBLE RAPIDEMENT
PLACES DE PARC

Loyer mensuel: Fr. 120.-
Location:
Service Immobilier de la Nationale Suisse Assurances
Quai Gustave-Ador 54
1211 Genève 6
Tél. (022) 736 13 40, int. 313.
18-202129

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

A louer à Sion, centre-ville, dans immeuble neuf
appartement 2½ pièces
Loyer: Fr. 935.- + charges. Libres dès le 1er avril 1995.
bernard roduit gérances s.a.
PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

A LOUER:
à Champlan, situation calme et ensoleillée,
3½ pièces
Loyer: Fr. 600.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/22 85 77

A LOUER:
à Châteauneuf-Conthey, dans un immeuble récent,
joli 3½ pièces
Loyer: Fr. 970.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/22 85 77

GS immobilier
à SION
Région de Champsec
Libres tout de suite ou à convenir

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
Loyer: dès Fr. 931.- + charges

APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES
Loyer: dès Fr. 988.- + charges
(1 place de parc incluse dans loyer + utilisation de la machine à laver le linge)

1 MOIS DE LOYER GRATUIT

2, rue des Cèdres-1950 Sion
Tél. 027/22 16 94

SION
A louer dans petit immeuble récent
APPARTEMENTS
2½ pièces dès Fr. 650.- + ch.
Confort moderne, sanitaire couleur, place de jeux, zone verdure, parking.
36-229762

GÉRANCE LOCATIVE ADMINISTRATION IMMOBILIÈRE
membre AFIGECO holding SA
Tél. 027-22 66 23
RUE PRÉ-FLEURI 2 A
1951 SION

JOURNÉES PORTES OUVERTES
LE VENDREDI 20 JANVIER de 15 h à 18 h et
LE SAMEDI 21 JANVIER de 10 h à 14 h

à Savièse,
immeuble Le Bisse, En Roumaz
APPARTEMENTS DE 4½ PIÈCES A LOUER
dans petit immeuble récent

- très spacieux, tout confort
- grand balcon
- très ensoleillés, tranquilles et bien centrés

Loyer subventionné, particulièrement avantageux pour les familles et les personnes âgées.

gerama sa Gérance de sociétés et de biens immobiliers

Rue du Simplon 8, 1705 Fribourg
Tél. 037/22 06 16, Fax 037/23 26 44

A LOUER:
à Sion, av. de Tourbillon,
petits dépôts
Loyer: Fr. 280.-.
Libre tout de suite.
Tél. 027/22 85 77

Location SION
★ Av. de Tourbillon - Studio non meublé, Fr. 530.- ch. c.
- studio meublé, Fr. 600.- ch. c.
- 3½ p., Fr. 975.- ch. c. (év. parc Fr. 60.-)
XAVIER FAVRE - SION
Tél. (027) 22 30 56

A LOUER A MONTHÉY,
rue du Commerce 2, au centre-ville,
2 pièces rénové
Fr. 750.-.
Parquet dans chambre et salon.
36-229338

R. KÜNZLE S.A.
FIDUCIAIRE
GÉRANCE
AV. DE LA GARE 24
1870 MONTHÉY 1
TEL. 025 70 61 90

A louer à Sion, av. de la Gare 18
grand appartement 4½ pièces (125 m²)
3e étage.
Loyer: Fr. 1400.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
bernard roduit gérances s.a.
PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

A LOUER A MONTHÉY
Rue des Granges 2, à proximité immédiate du centre communal
2 MAGASINS 102 et 130 m² LOCAUX COMMERCIAUX 124 m²

aménagement au gré du preneur
Renseignements et location:
Service Immobilier de la Nationale Suisse Assurances
Quai Gustave-Ador 54
1211 Genève 6
Tél. (022) 736 13 40, int. 313.
18-202128

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

A LOUER A MONTHÉY
Rue des Granges 2, contigu au nouveau parking communal du Château-Vieux
DISPONIBLE RAPIDEMENT
PLACES DE PARC

Loyer mensuel: Fr. 80.-
Renseignements et location:
Service Immobilier de la Nationale Suisse Assurances
Quai Gustave-Ador 54
1211 Genève 6
Tél. (022) 736 13 40, int. 313.
18-202119

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

DUC-SARRASIN & CIE S.A.

VERNAYAZ
Loyer modéré, à louer

- ★ studios (avec cuisine séparée) Fr. 390.-
- ★ 2 pièces Fr. 680.-
- ★ 3 pièces Fr. 730.-
- ★ 4 pièces Fr. 940.-

Charges comprises.
Libres tout de suite ou à convenir.
36-226597

FIDUCIAIRE AGENCE IMMOBILIÈRE
MARTIGNY - (026) 22 63 21

Japon: 1800 morts

Un millier d'autres personnes portées disparues après le séisme le plus dévastateur qu'ait connu ce pays depuis septante-deux ans.

TOKYO. - Le séisme qui a frappé le centre du Japon hier a fait 1800 morts et plus de 6000 blessés. Près d'un millier de personnes sont par ailleurs portées disparues. Le tremblement de terre a atteint une amplitude de 7,2 sur l'échelle de Richter. Il a secoué les villes industrielles de Kobe,

d'Osaka et de Kyoto.

Le séisme de Kobe a provoqué un véritable traumatisme dans un pays qui croyait s'être prémuni contre des catastrophes de cette ampleur. Près de 4000 immeubles se sont effondrés, des autoroutes suspendues ont été jetées à terre, des milliers de personnes errent dans les rues dévastées. En quelques minutes la région dite du Kansai (Kyoto-Kobe-Osaka) a été plongée dans le chaos.

Le séisme, le plus meurtrier au Japon depuis septante-deux ans, a frappé l'île de Honshu de la mer du Japon à l'océan Pacifique hier matin à 5 h 46 (21 h 46 lundi en Suisse). Il a fait victimes et dégâts dans un rayon de 100 km autour du port de Kobe, sur la côte ouest du pays. Les secousses ont été ressenties à Osaka, deuxième ville du Japon, et dans l'ancienne capitale impériale Kyoto.

Les secousses secondaires se sont multipliées après le premier choc. Il a suffi de quarante secondes, accompagnées d'un grondement de

tonnerre, pour transformer la ville de Kobe en zone sinistrée. Le séisme a frappé à l'heure de pointe pour les employés japonais. Son éppicentre était situé à 20 km de l'île d'Awaji, au large de Kobe.

Scènes de désolation

Les recherches se poursuivaient dans la soirée pour retrouver les disparus ensevelis sous les décombres. Les incendies faisaient rage dans

Ironie du sort

OSAKA. - Une conférence sur la prévention des catastrophes naturelles qui devait s'ouvrir hier à Osaka a été annulée à cause du tremblement de terre.

Des spécialistes étrangers venus pour cette conférence ont eu à la place une démonstration grandeur nature. Certains ont proposé leurs services aux autorités japonaises. (ap)

Kobe seize heures après le séisme. De nombreux habitants du second port du Japon, sous le choc, restaient dans les rues de peur de nouvelles secousses. La cinquième agglomération du Japon, qui compte 1,5 million d'habitants, a des allures de ville fantôme.

De nombreux habitants sont désemparés. Ils expliquent qu'ils n'étaient pas préparés à un tel séisme et qu'ils ignorent où se trouvent les centres de secours et de rassemblement des habitants. A Tokyo chacun connaît le dispositif d'évacuation de son quartier. «Nous ne savons pas quoi faire», admet un policier. Il y a eu des dizaines de répliques.

Aide suisse proposée

Les dirigeants du monde entier ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes. Le président de la Confédération Kaspar Villiger, au nom du Conseil fédéral, a adressé ses condoléances au premier ministre Tomiichi Murayama. Des pays, dont la Suisse, ont également proposé de dépêcher des secours, mais Tokyo n'a pas fait appel à une assistance internationale.

Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC) avait proposé hier matin son aide par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse à Tokyo. Cette aide consistait notamment en l'envoi d'une centaine de spécialistes accompagnés de quinze chiens dressés pour la recherche de personnes enfouies sous des décombres. Quinze tonnes de matériel de sauvetage et de première urgence était également prêt.

Réunion d'urgence

Le premier ministre japonais



Tomiichi Murayama a convoqué une réunion d'urgence des services de secours et l'armée a dépêché des troupes dans les zones sinistrées pour prêter main-forte aux secouristes.

Une cellule de crise a été mise sur pied. Un conseil des ministres exceptionnel est

également prévu. Le dernier tremblement de terre de cette force avait touché Tokyo en 1923, faisant plus de 100 000 tués. Fin décembre dernier, le nord du pays avait été secoué un tremblement de terre de 7,5 degrés sur l'échelle de Richter. (ats/reuter/afplap)



Au milieu d'un quartier de Kobe en feu, un train a déraillé sur les voies disloquées. keystone



A Kobe, un couple fuit son quartier en flammes. keystone

Entreprises suisses secouées

BERNE. - Des filiales de multinationales suisses implantées dans la région de Kobe ont été touchées, mais le séisme n'a fait aucune victime parmi leur personnel.

Le siège de Nestlé Japon, à Kobe, a subi des dommages considérables. Quant aux fabriques, Nestlé en compte deux dans la région. La première, qui est implantée sur l'île d'Awajishima, à 20 km de l'épicentre du séisme, a subi des dégâts mineurs. La seconde semble avoir été épargnée. Le siège de Ciba Japon, à Takatzuki, a également subi des dégâts. Une fabrique du groupe, implantée dans la région, n'a pas été touchée. Les bâtiments des quatre sociétés d'Asea Brown Boveri (ABB) installées dans la région n'ont subi que des dégâts légers. (ats)



On estime à 4000 environ le nombre de bâtiments qui se sont effondrés. keystone



On les croyait à toute épreuve. Les autoroutes suspendues se sont couchées sur le flanc. keystone

VALEURS

Economie suisse: bases saines

Après avoir démarré sur les chapeaux de roues, l'économie suisse est entrée, comme prévu, dans une phase de consolidation au second semestre 1994. Même si, en comparaison annuelle, le produit national a enregistré au troisième trimestre une croissance réelle de 2,4 %, soit un résultat comparable au second trimestre, le ralentissement accusé par rapport à celui-ci est net (1,4 %). La tendance pour les trois derniers mois de 1994 est similaire. La croissance de l'ensemble de l'économie (2 %) pour l'année écoulée s'explique principalement par la considérable reconstitution des stocks, la progression réelle des différentes composantes n'étant que de 0,5 %, étant donné la forte augmentation des importations. Avec la reprise économique mondiale, le produit national devrait progresser plus fortement en 1995, de 2,5 % en termes réels. Exportations et investissements seront les principaux moteurs de cette évolution.

En bonne illustration des modèles classiques de reprise, l'accroissement réel des importations, surtout des biens d'équipement, de matières premières et de produits semi-finis, a été presque trois fois supérieur à celui des exportations l'an dernier. L'évolution des taux d'intérêt a diminué les revenus des capitaux, réduisant l'excédent de la balance courante d'environ 2 milliards de francs au troisième trimestre 1994; toutefois, sur l'ensemble de l'année, celui-ci devrait se monter à quelque 24 milliards de francs. Le dynamisme économique mondial induira une

augmentation réelle plus robuste des exportations que des importations en 1995; le commerce intérieur redeviendra facteur de croissance.

Les entreprises procéderont à davantage de dépenses d'équipement. Après une phase de rationalisation en 1994, la vague des délocalisations de production dans le monde entier entraînera des investissements d'expansion en 1995. Preuve en sont les entrées de commandes étrangères auprès de l'industrie suisse des machines, qui ont gagné 11,7 % entre janvier et septembre 1994. Par contre, les investissements de construction devraient enregistrer une progression beaucoup plus modérée en raison de la hausse des taux d'intérêt.

La consommation privée sera soumise à des tendances contraires en 1995. Tandis que la masse salariale grossira de 2 %, l'inflation s'établira autour de 3 % en moyenne annuelle. En outre, le relèvement des cotisations de l'assurance chômage réduira encore le revenu réel disponible. Par contre le ralentissement de l'épargne montre que les consommateurs entament de plus en plus leur bas de laine, en encourageant par la baisse du chômage et par la détente sur le marché de l'emploi. Dans l'ensemble toutefois, en comparaison historique, la consommation privée demeurera fortement en retrait par rapport au reste de l'économie, avec une croissance réelle d'environ 1 % pour l'année en cours.

Gérard Favre, membre de la direction Crédit Suisse Martigny

Dépôt de bilan à Ernen

La Fromagerie centrale de la vallée de Conches évitera-t-elle la faillite?

Le juge Philipp Bumann a confirmé hier le dépôt de bilan de la Fromagerie centrale de la vallée de Conches à Ernen. Nous avons déjà parlé des difficultés financières rencontrées par cette société. Son déficit était tel que son capital n'était plus couvert conformément au Code des obligations et que le dépôt de bilan était devenu inévitable.

Mais ce dépôt de bilan ne signifie pas encore que l'entreprise sera mise en faillite. La société coopérative dispose en effet d'un certain délai pour trouver une solution de re-

dressement financier. Si la fromagerie trouve un règlement d'accord avec ses créanciers et prouve qu'elle reste viable financièrement, elle pourra éviter la faillite. Une importante séance aura lieu dans une semaine environ pour examiner les chances de survie de la coopérative. C'est une commission réunissant les milieux concernés qui sera chargée de trouver une solution pour éviter la faillite.

La Fédération laitière valaisanne (FLV) est prête à apporter son concours pour éviter la faillite de la coopérative, selon

l'un des membres du conseil d'administration de la FLV. La Fédération laitière valaisanne préférerait par ailleurs une solution prévoyant la construction d'une deuxième laiterie. Un tel choix, qui a suscité l'intérêt du Département cantonal de l'économie publique et de la Confédération, permettrait en effet de réduire la quantité de lait traité à la Fromagerie centrale d'Ernen et de garantir ainsi tant le contrôle que la qualité des fromages. On rappellera que pour l'instant toute la production de fromages est bloquée. Mais une partie des producteurs du

Haut-Conches livrent déjà leur lait à la Fédération laitière valaisanne.

Si un assainissement financier est trouvé, le canton pourrait verser les 600 000 francs proposés en mai pour la rénovation de la fromagerie, tandis que la Confédération pourrait verser 400 000 francs de subside pour une ou deux fromageries. Reste à savoir si cet assainissement est possible sans que les banques lâchent beaucoup de lest, car la coopérative ne pourra tenir ses prix si elle ne part avec un passif trop lourd. (vp)

OMC: campagne électorale

Carlos Salinas de Gortari, candidat à la direction, en tournée à Genève.

GENÈVE. - L'ancien président mexicain Carlos Salinas de Gortari sera à Genève demain jeudi, pour y défendre sa candidature au poste de directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a-t-on appris hier de source diplomatique. Cette fonction lui est disputée pour le moment par deux autres personnalités.

M. Salinas est appuyé par les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine. Les deux autres candidats sont l'ancien ministre italien du Commerce Renato Ruggiero, soutenu par l'Union européenne, et l'ancien ministre sud-coréen du

Commerce, Kim Chul-su, qui a les faveurs du Japon et des pays de la zone Asie-Pacifique.

Plus la cote

Lors de sa visite à Genève, l'ancien président mexicain va s'entretenir avec de nombreuses délégations auprès de l'OMC, a indiqué un diplomate. M. Salinas semble cependant se trouver dans une position plus délicate, depuis le déclenchement de la crise financière au Mexique.

Pour l'instant, l'ambassadeur hongrois Andras Szepesi

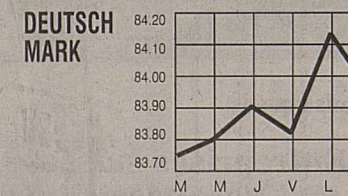
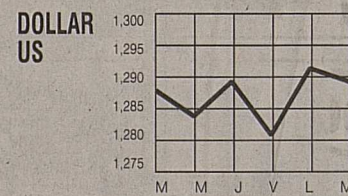
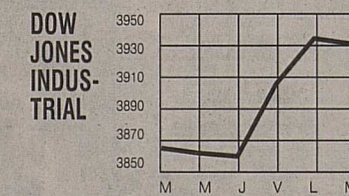
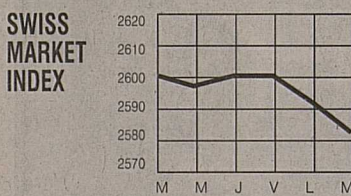
poursuit ses consultations pour tenter de débloquer la situation. Les trois grandes puissances commerciales continuent toutefois de jouer la carte de la fidélité et soutiennent leur candidat respectif. Aucun mouvement n'a été observé, a noté un diplomate.

La semaine néo-zélandaise du Commerce, Philip Burdon, a déclaré qu'il serait prêt à se proposer pour diriger l'OMC, si aucun consensus n'était trouvé autour de l'un des trois prétendants en lice. Peter Sutherland, directeur général sortant du GATT, a accepté d'assurer la direction de l'OMC jusqu'au 15 mars. (ats)

FM de Mattmark: hausse des revenus

SAAS-GRUND. - Les Forces motrices de Mattmark S.A. réalisent un bénéfice inchangé à 4,27 millions de francs à l'issue de l'exercice 1993-1994 (clos à fin septembre). Les revenus passent de 41,8 à 43,5 millions de francs. Le dividende demeure fixé à 4,5 %. Les Forces motrices de Mattmark ont produit nettement plus d'énergie en 1993-1994 que l'année précédente, avec un total de 807 millions de kWh contre 668. La production hivernale est demeurée inférieure de 1,4 % à la moyenne alors que la production estivale la dépasse de 34,4 %. Après déduction de l'énergie utilisée pour le pompage, des pertes de transmission et de distribution et de l'énergie livrée gratuitement, la production nette s'établit à 760,5 millions de kWh, contre 588,3 en 1992-1993. (ats)

Bourses et valeurs



Indices		16.1	17.1	16.1	17.1
SPI	1698.01	1691.80	DAX	2085.64	2083.87
SMI	2591.60	2582.80	DJ Industrial	3932.34	3930.66
S & P 500	469.38	470.05	Hong Kong	7504.24	7606.51
Toronto	4164.70	4147.60	Sydney-Gesamt	1879.10	1880.60
Nikkei	19331.20	19241.30	MIB	1054.00	1061.00
Financ. Times	3076.70	3054.40	CAC 40	1872.81	1856.94

Bourse suisse

TITRES COTÉS EN PERMANENCE	16.1	17.1
Alusuisse p	662	660
Alusuisse n	661	658
Ascom p	1210	1185
Baer Holding p	1280	1280 a
Baloise n	2265	2270
BBC p	1146	1150
Ciba-Geigy p	800	798
Ciba-Geigy n	799	794
CS Holding p	545	547
CS Holding n	109	109.5
Electrowatt p	354	354
EMS Chemie p	3825	3830
Fischer p	1510	1500
Holderbank p	966	962
Nestlé n	1210	1206
Pargesa Holding	1480 d	1480
Pharmavisia p	3970	3930

TITRES COTÉS EN PERMANENCE	16.1	17.1
Réassurance p	751	740
Réassurance n	750	739
Roche p	6285	6245
Roche n	10875	10800
Sandoz p	684	685
Sandoz n	676	674
SBS p	373	374
SBS n	182.5	183
SMH p	600	598
SMH n	134	134.5
Sulzer n	892	892
Sulzer bp	884	884
Survelliance p	1940	1940
Swissair n	685	675
UBS p	1037	1033
UBS n	240	237
Winterthur p	683	670
Winterthur n	648	644
Zurich p	1213	1218
Zurich n	1210	1213

Métaux précieux

	Achat	Vente
Or	15600	15850
Argent	195	210
Platine	17065	17315
Vrenell Fr. 20.-	91	101
Napoléon	87	97
Kruger Rand	483	503

Fonds de placements

	17.1
Credis Investment Funds	
MMF CS	1343.95 r
MMF DM	1801.99 r
MMF Ecu	1435.68 r
MMF FF	6376.72 r
MMF Flh	1237.09 r
MMF Sfr	5948.11 r
MMF US	1842.28 r
S+M C. Sz. Sfr	218.45 r
Eq Fd Em. M.	998.56 r
Eq Fd LA US	895.73 r
Eq Fd C. E DM	836.26 r
Eq Fd C. USA	1017.84 r
Cap. 1997 DM	1723.02 r
Cap. 2000 DM	1407.7 r
Cap. 2000 Sfr	1520.49 r
B Fd-MB	1378.74 r
B Fd-FFB	7105.02 r
B Fd-EB	726.72 r
B Fd-CS B	1138.64 r
CS Pf Inc Sfr A	962.28 r
CS Pf Inc Sfr B	996.67 r
CS Pf Bld Sfr	983.07 r
CS Pf Grwth Sfr	930.99 r
CS E. Blue-Ch. a	233.73 r
CS E. Blue-Ch. b	247.32 r
CS Germ. F. a	253.29 r
CS Germ. F. b	267.36 r
CS Gold Valor Sfr	165.85 r
CS Jap. Megat.	238.05 r
CS Tiger FFS	1369.3 r
CS EU Valor Sfr	208.75 r
CS Act. Suisse	768.75 r
CS Bd Valor DM	107.7 r
CS Bd Valor Sfr	107.4 r
CS Bd Valor US	113.49 r
CS Conv. Valor Sfr	155.8 r
CS Fonds-Bonds Sfr	79.25 r
CS Ecu Bond A	93.75 r
CS Ecu Bond B	174.18 r
CS Gulden Bond B	153.71 r
CS Eur. Bond A	215.12 r
CS Eur. Bond B	338.34 r
CS Euroreal DM	101.21 r
BPS P. Inc. Sfr	1084.54 r
BPS P. J.G. Sfr	1088.32 r
BPS P.G. Sfr	1060.8 r
BPS P.J.G. DM	1137.79 r
BPS P.G. DM	1128.79 r

Bourses étrangères

	16.1	17.1
PARIS (FF)		
CCF	204	199
Gener. des Eaux	505	498.5
Total	315.2	309
Alcatel	465.2	466.9
Suez	245.8	245.3
Lafarge	365	367.5
LMVH	849	838
AGF	195	196.9

CS-Actualité

CS-Firstphone

Placez votre argent là où il vous sert le mieux.

La banque par téléphone disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour vous en convaincre tél. 155 68 68

AUTRES TITRES

Adia p	215	208
Agie n	79	82
Ares Sero	710	730
BCV	260	250 d
BK Vision p	1190	1180
Bobst p	1500 t	1540
Buehrle p	135	136
Cementia	550	550
Crossair p	590 d	590 d
Fischer n	282 d	282
Fotolabo p	2935 d	2925 d
Galenica n	450	440
Gen. Berne n	1300	1280
Héro p	650	663
Héro n	164	161 a
Hilti bp	970	960
Immuno	585 d	600 t
Interdiscount p	1440	1430
Interdiscount bp	137	135
Jelmoli p	785	770
Landis & Gyr n	772	775
Lindt Sprngli p	20000 d	20000 d
Logitech n	102	100 t
Mercure n	339	338
Michelin	440	440 d
Merck	732	732
Motor Col.	1835	1830
Mövenpick p	430	425
OZ Bank p	456	455 d
Pirelli bp	129	129
Publicitas n	1115 d	1115 d
Publicitas bp	1070 d	1070 d
Richemont	1280	1265
Saurer n	415	405 d
Schindler p	7500	7700
Schindler bp	1575	1560
SIG n	1175	1175
Sika n -A-	368 a	368 t
Sika p -B-	65 t	63 d
Survelliance n	355	350 d
Von Roll p	22.25 t	22.25 t

Devises et billets

Devises jusqu'à Fr. 50 000.-

USA	1.272	1.306
Angleterre	1.992	2.044
Allemagne	83.1	84.8
France	24.03	24.53
Belgique	4.035	4.115
Hollande	74.05	75.65
Italie	0.079	0.081
Autriche	11.81	12.05
Portugal	0.7985	0.8235
Espagne	0.951	0.981
Canada	0.902	0.926
Japon	1.285	1.319
ECU	1.5745	1.6065

LONDRES (£STG)

B.A.T.	4.6	4.58
BET	1.1	1.11
Bowater	4.36	4.42
BP	4.22	4.24
BTR	3.06	3.02
Cable & Wir.	3.78	3.82
Courtaulds	4.46	4.44
Grand Metrop.	3.95	3.72
Hanson	2.4575	2.465
ICI	7.84	7.79
J. Sainsbury	4.22	4.19
RTZ	7.9	7.77

NEW YORK (\$US)

Abbot	32	32.25
Aetna Life	50.25	50.5
Allied Corp.	36	36.125
Amexco	30.25	30.375
Am Int. Group	105.25	104.875
Am Medical	27.375	27.75
Anheuser-Bush	53.25	53.375
Apple Computer	44.5	45
Atlantic Richfield	102.375	104.125
ATT	49.625	49.5
Avon	56.7	56.375
Bankamerica	42.75	42.5
Baxter	27.5	28
Black & Decker	24.875	25.25
Boeing	48.75	49.625
Bristol-Myers	58.75	59.25
Burlington North.	53	52.625
Caterpillar	57.125	58.375
Chase Manh.	35.125	34.75
Chrysler	52.875	51.625
Coastal Corp.	26.5	27.5
Coca-Cola	50.625	50.875
Colgate	60	59.75
Compaq Comput	43.875	43.5
CPC Int.	53.5	53.875
CSX	74.25	75.5
Data General	10.5	10.75
Digital	36.25	37.125
Dow Chemical	69.25	69.5
Dow Jones Co.	31.5	31.875
Dupont	58.625	57.125
Eastman Kodak	47.5	48.625
Exxon	60.75	61.375
Federal Express	61.625	62.625
Fluor	48	47.625
Ford	29	28.75
General Dyn.	43.75	44.375
General Electric	52.625	52
General Mills	58.25	58.625
Gen. Motors	41.75	41.375
Gen. Signal	34.375	35.25
Gillette	73.125	73.5
Goodyear	38.25	38.25
Halliburton	34.125	34.875
Heinz H.J.	38.875	39.125
Hewl.-Packard	105.375	105.125
Hilton Hotels	64.75	65.25
Home Depot	47	47

IMMOBILIÈRES VENTE

ZINAL/VAL D'ANNIVIERS/VS



A VENDRE
MAGNIFIQUE
CHALET
6 pièces
(9 lits), tout
confort, en
plein centre
de la station.

Cheminée française. Garage chauffé. Grand sous-sol transformable. Terrasse couverte donnant sur une pelouse de 550 m².

Pour renseignements: (027) 31 55 05, le soir.

36-230767

A vendre à Martigny

Surface 136 m² idéal aménagé pour

appartement ou bureaux de 5 pièces

ou (moyennant la simple pose d'une porte intérieure)

appartement de 3 grandes pièces et bureaux de 2 pièces

avec cave, 2 salles d'eau, balcons, etc.

Dans immeuble de 7 ans, à proximité de la gare CFF et à 20 mètres de l'arrêt du bus municipal
Prix étonnant de Fr. 2352.- le m² (Fr. 320 000.-).

Renseignements et visites:
Agence Immobilière Ribordy S.A.
Tél. (026) 22 58 58.

036-230527

Hérens - VS

A 20 minutes de Sion, dans petit village typique, près des pistes de ski

chalet rustique

complètement meublé, 3 chambres, cuisine moderne, grand salon, combles, cave, petit terrain.
Fr. 268 000.-

BOURDIN IMMO
(027) 22 43 92, b.
(027) 22 35 17, p.

036-231057

Martigny

Rue Pré-Borvey 6, à vendre

grand appartement 4 1/2 pièces

(136 m²), cuisine hab., balcon + loggia, cave, 2 places dans parking souterrain, dans immeuble isolé. Orientation sud-ouest.

Libre immédiatement.
Fr. 375 000.- (y c. 2 places parking).

Tél. (026) 22 58 58.

036-230532

Sion-Gravelone

A vendre dans bel immeuble calme et ensoleillé

bel appartement de 3 1/2 pièces

Beau séjour, grand balcon, 2 salles d'eau, 1 place dans garage.
Fr. 295 000.-.

Pour tout renseignement:
(027) 23 53 00
IMMO-CONSEIL SA,
1950 Sion.

036-230609

Granois-Savièse

En liquidation

duplex-attique 5 p. 115 m²

avec cheminée, cave, buanderie, garage. Libre tout de suite. Excellente occasion.
Fr. 290 000.-.

Rens. (027) 38 30 50
(027) 38 35 25 le soir
ou (077) 28 93 50.

036-230778

SION

A vendre au centre-ville

magnifique appartement 4 1/2 pièces, 125 m²

neuf, moderne, garage. Finitions au gré de l'acheteur.
Fr. 540 000.-.

Ø (027) 22 66 22.

036-230846

A vendre à Ovronnaz

chalet 5 pièces

avec garage + studio au rez-de-chaussée
Fr. 390 000.-.

Possibilité d'achat à l'état brut
Fr. 245 000.-.

Ø (027) 23 57 44.

036-230879

Martigny

A vendre

Chemin du Scex 8, quartier des Epeney, situation privilégiée

attique 6 pièces (200 m²)

finitions haut de gamme.

Tél. (026) 22 33 27, bureau
(089) 220 24 05, natel
(026) 22 66 76, soir.

036-228716

primo ACTUEL vis@vis ACTIONS primo ACTUEL vis@vis ACTIONS

valable dès le 18.1.95

actuel!

Les bananes dispensent vitamines et énergie en abondance.



kg **1.80**

Endives tendres

500 g

1.45



LINEA

Minarine

250 g

1.70

Flora

Fromage à raclette

100 g

1.60

Choucroute crue

500 g

1.55

Lard fumé à la coupe ou portions

100 g

1.45

REGINA

Haricots verts fins

210 g

1.80

Haricots cassoulet

880 g

2.20

Petits pois/carottes moyens

540 g

2.35



Où cela? Mais, chez l'un des 1500 détaillants en alimentation indépendants primo et visavis

Kellogg's Frosties

375 g

4.20

VICKS BLEU

sans sucre

DUO

2 x 75 g

3.90

Hero

Ravioli aux œufs

1420 g

4.30

NIVEA

Body Milk

250 ml

4.70

Jempe

Mouchoirs

10 x 10

1.95

OMO POWER

Sachet recharge

2,5 kg

16.20

1.03/95

primo et visavis - les détaillants actuels

primo

ARDON: LE CHABLE: Carron; SALVAN: Centre comm. "Les Marais"; SEMBRANCHER: Alimentation primo; Racine; ZINAL: Forum;

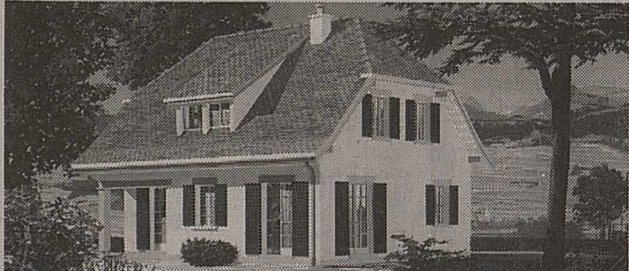
vis@vis

ARBABZ: Discount; BEX: Discount; Schmid; BIEL: Konsumverein; BOVERNIER: Lugon; CHAMPERY: Exhenry; CHAMPEX: Giroud; CHARRAT: Coop. Concordia; COLLONGES: Pochon; Zimmerli; CONTHEY: La Menagère; EVOLENE: Pannatier; FINHAUT: Alimentation; FLANTHEY: Emery; GRANGES: Couturier; GRIMISUAT: Mabillard; ISERABLES: Soc. de Consommation; LAVEY-VILLAGE: Alimentation; LE CHABLE: Carron; LE LEVRON: Abbet; Terretaz; LENS: Nanchen; LES COLLONS: Rudaz; LES HAUDERES: Trovaz; LES MARECOTTES: Paroz; LIDDES: Dorsaz; LOURTIER: Michellod; MARTIGNY-BATIAZ: Frasserens; MARTIGNY-CROIX: Petoud; MASE: Soc. Coop. Bourg; MONTHEY: Discount "L'Etoile"; NAX: Bornet; ORSIERES: Borini; Racine; PRAZ-DE-FORT: Sarasin; SAVIESE: Debons; Discount; Jullien; SION: Kuchler; ST-MARTIN: Moix; ST-SEVERIN: Berthouzo; ST-MAURICE: Cousino; TORGON: Vannay; TROISTORRENTS: Dubosson; Lombardi; Rouiller; VAL-D'ILLIEZ: Defago-Duchoud; Gex-Fabry; VEROSSAZ: Discount;

86/01 Nouvelliste et FA Valais

Nous ne sommes pas leader européen de la maison individuelle par hasard!

Pour vous en convaincre, nous vous invitons à découvrir notre programme de maisons suisses



Un exemple de notre vaste gamme: **Fr. 272 530.-**

ARPÈGE, 5 1/2 p.,

DES AVANTAGES DÉCISIFS:

- Meilleur rapport qualité/prix
- Economie: par notre rapidité d'exécution
- Qualité: des matériaux, choix des finitions
- Choix vaste: plusieurs modèles et dans différentes surfaces
- Respect du prix

Notre gamme et notre organisation vous aideront à devenir un propriétaire heureux. N'hésitez pas à nous appeler au

021/963 51 76

Ouvert le samedi

CONSTRUCTION PHENIX SA

La maison du bien-être

68. AV. DES ALPES
1820 MONTREUX



Tél. 021/963 51 76
Fax 021/963 73 33

A vendre à

Charrat 3 1/2 pièces

situé dans les combles d'un immeuble neuf. Avec aide fédérale, dès Fr. 680.-/mois, fons nécessaires: Fr. 27 000.-.

Tél. (025) 72 37 66.

036-230908

A vendre

à Vissigen

appartements de 3 1/2 pièces

Renseignements:
Ø (027) 22 19 64, heures de bureau.

036-226548

Superbe affaire Gravelone-Sion

A vendre

appartement 4 1/2 pièces

avec cheminée, grande cuisine, garage, pl. de parc. Vue dégagée.
Fr. 430 000.-.

36-183587

AGENCE P. JACQUOD
027/23 21 56

Conditionnement d'air - Meubles frigorifiques - Réfrigération
Congélation - Récupération de chaleur - Installations frigorifiques - Vente et service après vente
Rue des Casernes 30 - 1951 Sion - Tél. (027) 31 38 68



Terrain

A vendre, 2500 m², avec projet approuvé pour 14 appartements en zone résidentielle à Sion. Directement du propriétaire.
Fr. 800 000.-. Curieux s'abstenir.

Ecrire sous chiffre H 022-271555 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2

022-271555

Résidence KEDROS, Sion

A vendre au centre-ville

- appartements résidentiels
- studios
- places de parc.

Situation calme.

Chèques WIR acceptés.

Agence Ipho S.A., Sion
Ø (027) 22 66 22.

036-226638

Nous cherchons à acheter à Sion ou environs immédiats

petite villa

à proximité des transports publics. Décision rapide en cas de convenance. Prise de possession avril 1995 au plus tard.

Faire offres sous chiffre L 036-229521 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1.

036-229521

A vendre ou à louer à Sion, à 100 m de la place du Midi,

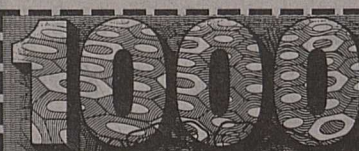
surface commerciale avec vitrine

env. 150 m² sur 2 niveaux, + dépôt 50 m².

Prix de vente: Fr. 590 000.-.
Location: Fr. 2500.-/mois.
Parking éventuel.

Rens. et visite: Agence IPHO S.A., Sion, Ø (027) 22 66 22.

036-230882



Veuillez me verser Fr. _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. des Mayennets 5, 1951 Sion (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

027-23 50 23

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____

Signature _____

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

B/Nou/3/MI

La rubrique des souhaits

Béatrice et Jean-Marc



ont 20 ans... (heu)??? de... mariage!!!

36-230940

Hello Chouki
avec 40 printemps on voit le poids des ans, on a crainte pour l'avenir, tes épaules vont-elles tenir



BON ANNIVERSAIRE
Le fans club

36-230971

A nos très chers parents tous nos vœux pour vos **45 ans de mariage**



Chantal, Joseph, Marie-Claude, Suzanne et Pierrot

Délai pour la transmission du texte et des photos à PUBLICITAS: 2 jours ouvrables avant parution à 15 heures

ANNONCES DIVERSES

Où que vous alliez... **respectez la nature!**

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.
Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au Crédit Suisse, Avenue de la Gare 21, 1920 Martigny

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Tél. privé: _____

Tél. prof.: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements.



Pour votre bien-être **massages de détente, antistress et relaxants.**

masseuse dipl. Aussi à domicile dès 19 h. Ouvert sa et di. Pour votre rendez-vous: (027) 56 41 44 ou (077) 28 74 68.

036-230835

Nouveau! **massages de détente et relaxants**

par masseuse diplômée. Av. de la Gare 10, Martigny. Pour votre rendez-vous: Tél. (026) 22 64 36. Aussi à domicile.

036-229884

Vous proposez **sauna massages**

pour votre bien-être. Tous les jours de 12 h 30 à 21 h 30. Ch. des Pins 8 Sierre. Tél. (027) 55 51 95.

036-227323

Salon Mareiju à Sion

Massage sportif et relaxant. Masseuse diplômée. Tél. (077) 28 45 53.

036-230505

Si vous désirez vous détendre par un **bon massage relaxant**

n'hésitez pas, et passez à l'institut du Midi à Sion je vous attends au No 30 au 3e étage.

Natel (077) 28 68 32.

036-227816

Donnez de votre sang



Donnez de votre sang Sauvez des vies



Grâce à vos dons, des professionnels de la santé sont au chevet des plus démunis, dans le monde entier. **Chaque geste compte!**
Case postale 6090 - 1211 Genève 6
CCP 12-1808-1

A DES PRIX JAMAIS VUS! CUISINES D'EXPO

bois massif, laqué et stratifié dès **9900.-** y compris appareils

C. BLATTER CREATIONS

CONFORT ET QUALITÉ DE VIE CUISINES BAINS VÉRANDAS
Route de Loèche 22, 1950 SION
Tél. (027) 23 77 23, fax (027) 23 77 35

Châteauneuf
A louer dans immeuble récent **magnifique 4 1/2 pièces**

spacieux, tout confort, calme, proximité commodités. Dès Fr. 966.- + charges

3 1/2 pièces

dès Fr. 839.- + charges.
Rens. et visites: Ø (027) 22 66 23
Immo-Info/Sopitec S.A.

036-229749

Sion, centre-ville
A louer

magnifique appartement 4 1/2 p. 125 m², neuf

Fr./ms 1700.- + ch.

Rens. et visite: Agence IPHO S.A. Sion
Ø (027) 22 66 22.

036-230889

A louer à Sion, ch. des Collines
appartement 4 1/2 p.

Haut standing, rez-de-chaussée avec jardin, dans immeuble neuf (1992). Libre dès le 1er février, Fr. 1650.- + charges.
Ø (027) 22 60 61, heures de bureau.

036-230663

Bex, rue Centrale 5

4 1/2 pièces

cuisine, bains-WC, 96 m² env., à usage de bureaux ou d'appartement. Loyer échelonné sur 3 ans, dès Fr. 1000.- + fr. 135.- de charges. Pour visiter: (025) 62 13 76. Sogirom, Maupas 2, Lausanne. (021) 311 25 66-67.

022-266905

A louer à Sion, centre commercial Le Ritz

locaux commerciaux dès 55 m²

Conditions avantageuses. Ø (027) 23 27 88.

036-230977

Champlan, à louer

appartement 3 1/2 pièces

avec pelouse. Fr. 900.- charges comprises. Tél. (027) 38 26 39.

036-230816

A louer à l'année, à 4 km de Sion,

petit chalet

meublé, 2 1/2 pièces, indépendant, avec jardin et garage. Fr. 1050.- par mois. Libre début mars. Tél. (027) 27 34 62, (réponseur).

036-230925

Cherche à louer région:

Leytron-Saillon appartement 3 1/2 ou 4 1/2 p.

év. petite maison, pour mars. Tél. (027) 25 36 20, heures des repas.

036-229590

Lavey

A louer dès le 01.02.95

3 1/2 pièces

belle situation, balcon, place de parc, Fr. 941.- c.c. Tél. (026) 67 13 34, le soir.

036-230916

MARTIGNY

A louer, dans quartier résidentiel

4 pièces

Libre tout de suite ou à convenir. Ø (026) 22 64 81.

036-230988

A louer à Sion-Ouest

petite chambre

indépendante, entrée séparée. Fr. 350.- charges comprises. Tél. (027) 22 33 12.

036-230759

IMMOBILIÈRES LOCATION

GRÔNE, entre Sierre et Sion, à louer de suite ou à convenir STUDIO + terrasse Fr. 395.- avec parking Bail à court, moyen ou long terme, immeuble neuf. H. repas 027/31 18 01 non réponse 029/6 11 64.

130-755854

Grimisuat Centre, à louer, immeuble Sonvillaz, appt 4.5 pièces, fr 695.- + charges, libre de suite ou à convenir. Tél. pour visites : 027/38 13 94 ou gérance 029/6 11 64.

130-755851

A louer à Sion, au nord de la ville, à ménage soigneur et stable magnifique

APARTEMENT 2 1/2 PIÈCES 85 m²

Équipement moderne. Loyer mensuel: Fr. 1000.- charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir.

bernard roduit gérances s.a.

PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

036-230798

A LOUER AU BOUVERET

grands studios meublés ou non

Place de parc ext. à disposition. **LOYERS MODÉRÉS.**

Pour visiter, appeler le (021) 964 47 85 heures des repas ou le (025) 72 24 72.

036-226532

A louer à Sion, ch. des Collines 35, dans imm. résidentiel

appartement 2 1/2 pièces

avec accès à la pelouse, place de parc, cave. Fr. 900.- par mois toutes charges comprises. Tél. (027) 22 65 10, heures des repas.

036-230857

Sion

centre-ville

à louer tout de suite

belle surface de bureaux de 355 m²

dans immeuble commercial récent au 5e étage. **Prix à discuter.** IMMO-CONSEIL S.A. Sion Tél. (027) 23 53 54.

036-227900

Sion

quartier tranquille, à louer tout de suite

appartement 4 1/2 pièces rénové

Grans hall, salon, 2 chambres à coucher, salle de bains, balcon, Fr. 1050.- + charges. IMMO-CONSEIL S.A. Sion Tél. (027) 23 53 54.

036-227834

Chippis

A louer

studio meublé

appartement 3 1/2 pièces

Loyer modéré. Tél. (027) 22 18 72.

036-230936

A louer à Sierre

studio

Fr. 550.-

grand 2 1/2 p.

Fr. 750.- place parc et ch. comprises. Tél. (027) 55 30 53 (077) 28 18 69.

036-231058

Sion, la Sionne

à louer

studio

Loyer modéré. Tél. (027) 22 18 72.

036-230937

Sion
Tourbillon 76, à louer
appartement 3 1/2 p.
tout confort, grand balcon.
Fr. 1100.- + charges.
Rens. et visites: Ø (027) 22 66 23
Immo-Info/Sopitec S.A.

036-229750

A LOUER:

à Sion-Est, route de Vissigen, magnifique **4 1/2 pièces** avec garage compris. Loyer: Fr. 1275.- + charges. Libre dès le 1er avril 1995.

Tél. 027/22 85 77

Sion, rue de l'Envol A louer

joli studio meublé

Fr. 600.- + Fr. 60.- charges. Ø (027) 22 41 21.

036-230808

Sion-Platta

A louer

2 1/2 pièces

Fr. 670.- + charges. Ø (027) 22 41 21.

036-230908

MARTIGNY

A louer, dans quartier résidentiel

2 pièces

Libre tout de suite ou à convenir. Ø (026) 22 64 81.

036-230991

Châteauneuf-Conthey

à louer avec aide fédérale **spacieux et moderne 3 1/2 pièces**

de 99 m². hall, salon, cuisine, coin à manger, 2 chambres à coucher, 2 salles d'eau, balcon. Libre tout de suite. Fr. 1008.- + charges.

IMMO-CONSEIL S.A. Sion Tél. (027) 23 53 54.

036-227796

Région Noës

A louer

studio

dans villa bien située, avec place de parc. Fr. 550.- + charges. Libre fin janvier. Tél. (027) 22 37 86.

036-230379

Sion, rue du Scex

A louer

app. 2 1/2 p. meublé

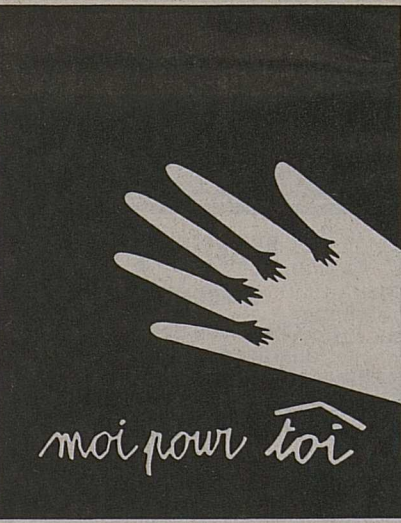
Fr. 900.- charges et parking compris. Ø (027) 86 62 06.

036-230742

S'intéresser... lire les annonces

M = tous les sports

Fondation pour enfants de la rue



CCP 19 - 720 - 6 Rens. 026 / 226 246

IMMOBILIÈRES VENTE

A vendre à Noës

villa 5 pièces

2 garages, grande terrasse, cave, carnotzet et 500 m de vigne. Fr. 375 000.-
Tél. (027) 58 28 74.

036-230237

Cherche à acheter

maison

ancienne, même vé-tuste, avec terrain. Tél. (026) 44 37 58.

036-230989

Savièse-Lentine

A vendre joli

2 1/2 pièces rénové

Fr. 175 000.-
Tél. (027) 22 63 73.

36-231105

A vendre du propriétaire à Charrat 4 min de Martigny

3 1/2 pièces

terrasse-jardin, garage, dès Fr. 725.-/mois (rentiers AVS/Al) apport Fr. 30 000.-
Tél. (025) 71 59 11.

036-228749

Martigny

A vendre

vignes Champortay

Prix à discuter. Tél. (026) 64 13 45, soir.

036-230735

Martigny

A vendre ou à louer

locaux

existants et à construire, en bordure d'autoroute. Prix intéressant.

Tél. (026) 22 47 45 ou (077) 28 33 85.

036-230198

Cherchons à acheter

EN BREF

A la baisse

BERNE. - Ces cinq dernières années, le Département militaire fédéral (DMF) a réduit ses effectifs de 2377 personnes. Le nombre de licenciements a pu être limité à 30 (1,3%), a indiqué hier le DMF.

A fin 1994, le DMF occupait encore 17797 personnes. La restructuration du personnel se prolongera au-delà de l'an 2000 avec, au total, plus de 3000 suppressions d'emplois. (ap)

Bonne nouvelle

STANS. - Pour la première fois depuis 1948, aucun accident mortel n'est survenu en 1994 sur les routes nidwaldiennes. Selon la statistique de la police publiée hier, le nombre des blessés est en revanche passé de 115 en 1993 à 124 l'an dernier. Au total, 381 accidents se sont produits en 1994. (ats)

Réquisitoire

LUGANO. - Le procureur a requis lundi soir une peine de trois mois de prison ferme, assortie d'une amende de 8000 francs, dans le cadre du procès de Giuliano Bignasca. Le chef de la Lega est notamment accusé de calomnies répétées. Les avocats des parties civiles ont réclamé hier d'importants dommages et intérêts.

Le procureur Franco Lardelli a établi que l'accusé avait injurié et calomnié à de nombreuses reprises des personnalités publiques. Il n'a pas cessé son manège après sa condamnation de juin 1994. A cette époque, le chef de la Lega avait été condamné à trois mois d'emprisonnement et à 5000 francs d'amende. Ayant fait recours contre ce jugement, Giuliano Bignasca se trouve depuis lundi devant le Tribunal criminel de Lugano. (ats)

On a le temps

BERNE. - Quatre ans après l'introduction du courrier à deux vitesses, la part du courrier A reste inférieure au but que s'étaient fixé les PTT, soit 25%. L'an dernier, cette part a toutefois légèrement augmenté - ce que les PTT considèrent comme un succès, compte tenu du contexte économique.

Environ 21% du courrier a été envoyé en classe A, en 1994, selon Ernst Moser, chef de la division Conceptions de l'exploitation. Il s'agit là d'un chiffre provisoire. Suite à l'introduction des courriers A et B, le 1er février 1991, la part du courrier A s'était élevée à 17 et 18% en 1991 et 1992, nettement au-dessous de ce que les PTT escomptaient. En 1993, le tarif du courrier B passait de 50 à 60 centimes et la part du courrier A passait la barre des 20%. Une part de 25% reste le but à atteindre, selon Ernst Moser, mais les calculs de rentabilité ont été faits sur la base d'une part de 23%. (ap)

Le chancelier autrichien en Suisse

Vienne souhaite l'aboutissement rapide des négociations UE-Suisse.

BERNE. - L'entrée de l'Autriche dans l'UE renforce plus qu'elle ne diminue l'importance de ses relations bilatérales avec la Suisse, a affirmé hier à Berne le chancelier autrichien Franz Vranitzky. En visite officielle, il a souhaité que les négociations bilatérales entre Berne et Bruxelles aboutissent rapidement à des résultats.

Pour sa première visite à l'étranger depuis l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne, M. Vranitzky répondait à l'invitation du président de la Confédération Kaspar Villiger. Dans la résidence du Lohn près de Berne, le chancelier s'est entretenu avec M. Villiger, ainsi qu'avec les conseillers fédéraux Flavio Cotti, Jean-Pascal Delamuraz et Adolf Ogi.

Au terme des entretiens, le chancelier autrichien a tenu à souligner lors d'un point de presse que sa visite ne constituait pas un simple geste de politesse mais exprimait la volonté de l'Autriche d'éviter un



Le président de la Confédération accueille le chancelier autrichien.

isolement de la Suisse. Vienne veut contribuer à une avancée rapide des négocia-

tions bilatérales entre Berne et Bruxelles, ainsi qu'à l'intension des secteurs discutés.

L'Autriche est particulièrement intéressée à des résultats dans le domaine des transports. Les négociations sur le deuxième «paquet» d'accords sectoriels envisagés entre l'UE et la Suisse, qui comprend les transports aériens et routiers, doivent en principe débuter en mars prochain.

Conséquences de l'initiative de Alpes

Interrogé sur les conséquences pour son pays de l'initiative des Alpes, il a reconnu que l'Autriche aurait à supporter un poids plus lourd en matière de transit et qu'il «faudra discuter». Pour M. Villiger toutefois, les NLFA devraient empêcher une discrimination des camions étrangers.

Sur le plan de la sécurité en Europe, les deux pays estiment que le partenariat pour la paix constitue un contrat «à la carte» qui doit permettre de respecter les spécificités poli-

tiques des différents Etats qui y souscrivent. L'Autriche va y adhérer comme pays neutre, et la Suisse pourrait la suivre, a indiqué M. Villiger.

Eviter l'isolement

Dans une interview parue hier dans le quotidien zurichois «Tages Anzeiger», Franz Vranitzky a présenté sa visite comme un signal important: «Je crois qu'aucun pays d'Europe n'a intérêt à un isolement de la Suisse.» Il regrette que les Suisses aient décidé jusqu'à maintenant de ne pas s'engager dans l'intégration européenne mais souligne que ce choix doit être respecté.

Traditionnellement, le chef d'un nouveau gouvernement autrichien effectue sa première visite à l'étranger en Suisse. Malgré un recul des voix lors des élections législatives de l'automne dernier, M. Vranitzky a pu reconduire la coalition qu'il dirige depuis 1986. (ats)

La croix suisse ringarde?

Le nouvel office du tourisme suisse s'offre une fleur.

Nouveau logo et nouveaux dirigeants pour l'Office national suisse du tourisme (ONST) qui a présenté hier à Zurich ses stratégies pour relancer la place touristique suisse. Il s'agira de mieux tenir compte des exigences du vacancier, en l'informant mieux et en lui présentant une offre plus étoffée.

ZURICH. - C'est avec une «fleur d'or», un emblème qui relève aux oubliettes le drapeau rouge à croix blanche, que l'ONST se lance à l'assaut de nouveaux marchés. Car si la Suisse continue à occuper une place enviable dans le palmarès du tourisme mondial, elle a néanmoins souffert de la récession et surtout de la compétition internationale, toujours plus vive, tant sur les prix que sur la qualité.

La Suisse est néanmoins en mesure de faire face à la concurrence à condition de pousser son tourisme vers une approche mondiale, a estimé Jean-Luc Nordmann, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Aujourd'hui, les trois quarts de la demande des prestations touristiques suisses proviennent de deux pays seulement: la Suisse et l'Allemagne. Aucun autre pays n'atteint la barre des 5%.

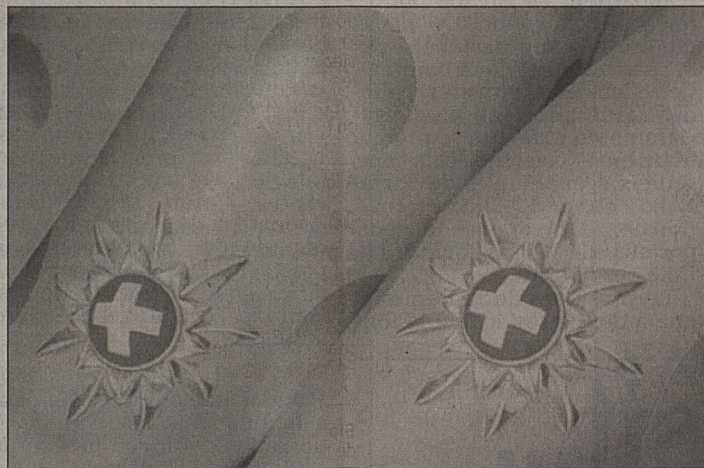
Aller vers le client

Pour corriger cette situation,

l'offensive doit être dirigée sur deux plans: l'information et la diversification de l'offre, pour satisfaire les besoins de vacanciers toujours plus exigeants. En matière d'information, l'ONST mise avant tout sur une meilleure présence sur les marchés potentiels. Autrement dit, il s'agit d'aller davantage à la rencontre des clients. L'ONST va ainsi intensifier ses campagnes à l'étranger, a indiqué le nouveau directeur de l'office, Marco Hartmann. Des foires-ateliers sont prévues aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. D'autres actions auront également lieu en France, en Allemagne et en Italie, pour laquelle un programme particulier a été mis sur pied afin de combler les pertes imputables au cours du change, a précisé M. Hartmann.

Cibler l'offre

Le client est roi. Pour satisfaire à cet adage, l'ONST doit coller au plus près à la demande des vacanciers. Celle-ci s'oriente toujours plus vers des offres individualisées et des séjours de courte durée, dans des lieux faciles d'accès offrant à la fois tranquillité et animation. Répondre à ces demandes multiples requiert davantage de coopération entre les différents acteurs du monde touristique. L'ONST cherchera notamment à favoriser des «alliances» afin de proposer un tourisme «à thèmes». M. Hartmann cite pour exemple les hôtels pour golfeurs ou les stations sans voitures. A cet égard, son office doit agir comme une entreprise de services pour la branche, estime-t-il. (ats)



La fleur de l'ONST...

keystone

Nidwald dit oui à la CEDRA

STANS. - Le gouvernement du canton de Nidwald approuve l'autorisation générale de la Confédération concernant la réalisation d'un dépôt final de déchets radioactifs au Wellenberg à Wolfenschiessen (NW). Il émet toutefois des recommandations et des réserves. La population est favorable à ce projet.

Le vice-président du gouvernement nidwaldien, Edi Engelberger, a présenté hier à Stans la prise de position du Conseil d'Etat. Il s'en tient à la position déjà exprimée plus

tôt: le problème de l'élimination des déchets doit être résolu aujourd'hui et ne doit pas être légué aux générations futures.

Selon le Conseil d'Etat, la nécessité d'un dépôt destiné aux déchets faiblement et moyennement radioactifs a été suffisamment démontrée. Le site du Wellenberg a la préférence du Conseil fédéral. Il doit maintenant être examiné et évalué en détail, la première priorité restant la sécurité de l'homme et de l'environnement. (ats)

Un fou?

GENÈVE. - Le Suisse de 27 ans, accusé du meurtre d'un homosexuel (voir NF d'hier), n'a pu se présenter hier devant la Cour d'assises de Genève au deuxième jour de son procès. Après être passé aux aveux la veille, le jeune homme s'est blessé volontairement aux jambes dans la nuit.

Accusé d'avoir tué un quadragénaire dans la nuit du 12 au 13 septembre 1993, le prévenu a avoué son crime lundi et expliqué qu'il avait agi sous l'emprise d'une pulsion inexplicable.

hier, l'expert psychiatre a relevé devant la cour d'assises le caractère marginal de l'accusé qui abusait de diverses drogues et buvait passablement et souligne le caractère dangereux de l'accusé. Les débats doivent reprendre cet après-midi, probablement en présence de l'accusé. (ap)

En fuite

ZURICH. - Le Tribunal de district de Zurich a lancé un mandat d'arrêt contre Joachim Lüthi, mieux connu sous le nom de «Brabham-Lüthi», condamné par défaut en mars dernier à sept ans et demi de réclusion pour escroquerie par métier notamment. Il avait pris la poudre d'escampette en 1991, après sa libération de la détention préventive.

Cette procédure judiciaire a été rendue nécessaire pour que le jugement soit clairement notifié et qu'il devienne ainsi exécutoire.

Reste à savoir si Lüthi se retrouvera un jour sous les verrous. Le patron de l'ancienne écurie de formule 1 Brabham n'a plus donné signe de vie depuis sa disparition, le 29 août dernier après sa libération de la détention préventive. Les autorités judiciaires n'ont aucune idée de l'endroit où il se trouve. (ats)

La douane ne chôme pas!

1254 cas de contrebande de stupéfiants découverts en 1994...

BERNE. - Le corps des gardes-frontière ne relâche pas sa vigilance: l'an dernier, il est intervenu quasiment 800 fois par jour, a non seulement refoulé plus de 100 000 personnes, mais encore découvert 1254 cas de contrebande de stupéfiants!

Au total, le corps est intervenu 291 115 fois en 1994 (1993: 302 834 fois), soit 798 fois par jour. Il a procédé au refoulement de 103 316 personnes (115 007). Motifs les plus fréquents: absence ou non-validité de documents pour le franchissement de la frontière, ainsi que l'absence de visa. 38 % des refoulements ont été effectués vers l'Alle-

magne, 27 % vers la France, 26 % vers l'Italie et 9 % vers l'Autriche.

Collaboration avec la police

Grâce aux avis de recherche, le corps a intercepté et remis à la police 5443 personnes recherchées (5258). 3569 personnes (3938) ont par ailleurs été déferées à la maréchaussée pour suspicion d'activité criminelle, transport d'outillage de malfaiteur ou de biens volés, ainsi que détention illégale d'armes, notamment.

En 1994, le corps a intercepté 4043 requérants et demandeurs d'emploi (6124) ten-

dant d'entrer illégalement en Suisse. Selon les douanes, cette différence de quelque 2000 interceptions par rapport à 1993 s'explique essentiellement par une chute des entrées illégales au Tessin 2138 interceptions en 1994 contre 3730 au cours de l'exercice précédent. En outre, les gardes-frontière ont stoppé 704 passeurs (747), des professionnels, mais aussi des «occasionnels» tentant d'aider des membres de leur famille ou des connaissances.

Haro sur l'héroïne

D'après le corps, les cas d'échec de contrebande de

stupéfiants ont fortement augmenté. Ainsi, au cours du deuxième semestre 1994, il a effectué trois belles prises dans des postes routiers, portant sur 83 kilos d'héroïne. Au total, les douanes ont séquestré l'an dernier 160 kg de cannabis (218), 109 kg d'héroïne (46) et 160 kg de cocaïne (170).

Du côté des infractions à la sécurité routière, les gardes-frontière sont intervenus à 39 998 reprises en 1994 (44 802 en 1993). Il s'agit essentiellement de véhicules non conformes aux normes de sécurité (pneus usés, éclairage défectueux, etc.), d'infractions à l'interdiction de rouler le dimanche et la nuit pour les ca-

mions, de dépassement de dimensions maximales et de poids, ainsi que de conduite sans permis(!). 5272 contrevenants (4596) ont été remis aux forces de l'ordre.

Faux en série

Le corps a découvert 1097 falsifications de pièces d'identité l'an dernier. Parmi les documents séquestrés: 485 passeports, 279 permis de conduire, 197 cartes d'identité, 90 autorisations de séjour, 27 visas, 14 permis de circulation et 5 autres pièces. Les détenteurs de ces documents falsifiés provenaient surtout de l'ex-Yougoslavie (319), de France (75),

d'Italie (52), d'Albanie (45), du Sri Lanka (44), de Roumanie (35), de Pologne (30) et d'Algérie (29).

Petit rappel pour conclure: le corps des gardes-frontière n'exerce pas uniquement le contrôle des personnes aux passages routiers. Il effectue également des contrôles de nature fiscale, de police du commerce et de l'artisanat dans le trafic transfrontalier par route et par bateau. On estime que, chaque année, 180 millions de personnes entrent en Suisse, à bord de quelque 85 millions de véhicules. Pour faire face à ce flot, 1900 gardes assurent la surveillance des 1880 kilomètres de la frontière nationale. (bos)

EN BREF**Querelle**

TRÉVISE. - Benetton fait face à la fronde de ses franchisés. Le fabricant italien de prêt-à-porter est assigné en justice par un de ses distributeurs allemands.

Motif: la publicité agressive de Benetton fait fuir la clientèle. D'autres procès sont prévus.

Pour prouver que ces accusations sont infondées, Benetton a annoncé une hausse de 12,7% de la production et de la vente de ses vêtements en 1993. (ats/afp/reuter)

Candidat

PARIS. - Jack Lang a annoncé hier soir sur TF1 qu'il est «prêt à se porter candidat» à l'élection présidentielle, «sauf si quelqu'un d'autre - homme ou femme - incarne mieux que moi l'exigence d'unité, de rassemblement et d'enthousiasme».

L'ancien ministre de la Culture, maire de Blois (Loir-et-Cher), est ainsi le deuxième candidat socialiste déclaré, après Lionel Jospin. (ap)

Neuf morts

REYKJAVIK. - Neuf cadavres ont été retrouvés après l'avalanche de neige de Sudavik lundi dans le nord-ouest de l'Islande.

Les sauveteurs sont toujours à la recherche de cinq disparus.

Plus de la moitié des 230 habitants du village de Sudavik et 500 habitants des villages voisins ont été évacués. Une adolescente de 14 ans a été retrouvée dans la nuit de lundi à mardi après quinze heures de recherches. (ats/afp)

Vandalisme

LILLE. - Dix animaux ont été massacrés dans la nuit de lundi à mardi au zoo de Lille, a annoncé hier matin son responsable.

Franck Haelewyn a constaté vers 8 h 30 la disparition d'un walibi blanc femelle, d'une grue couronnée, de trois oies bernaches du Canada, d'une cigogne et de quatre paons dont les têtes ont été arrachées et laissées sur place.

Le gardien et le chien qui surveillent l'établissement la nuit n'ont rien entendu. Aucun cadavre n'a été retrouvé - sinon les têtes - mais des traces de sang et une barre de fer, qui a sans doute servi au massacre, ont été découvertes sur place. (ap)

Attentat?

LOS ANGELES. - La découverte de trois objets suspects a entraîné l'annulation, hier, de la visite prévue du président Clinton dans un édifice de l'Université de Californie endommagé par le tremblement de terre de l'an dernier, ont annoncé la police de Los Angeles et le service de presse de la Maison-Blanche. (ap)

Migros grossit...

VIENNE. - Le groupe Konsum est en ébullition, selon les médias autrichiens. La tentative de prise de contrôle menée par son partenaire Migros est à la base de cette crise. La reprise a de fortes chances d'aboutir en raison des problèmes de liquidités que connaît Konsum.

Les déclarations de la direction de Migros ont fait «l'effet d'une bombe» en Autriche, selon des représentants des milieux bancaires. Migros a admis qu'il tentait d'étendre sa parti-

icipation dans Konsum, la troisième chaîne autrichienne de commerce alimentaire et de détail.

«La situation actuelle de Konsum donne la possibilité à Migros de prendre une participation majoritaire dans la chaîne de commerces de détail KGM et dans la chaîne de magasins de produits frais Der Frische Konsum (DFK). Cette participation pourrait atteindre 100%, a-t-on déclaré à Migros. (ats)

La guerre a fauché 13% de la population du Rwanda, envoyant deux millions de personnes sur les routes de l'exil qui s'additionnent au million qui avait cherché refuge dans la «zone française». Il n'existe plus de téléphone; l'administration ne dispose que de deux machines à écrire. Les préfets n'ont plus de véhicules.

Et pourtant, les membres du gouvernement se rendent dans les stades de football pour s'adresser à la population, prêchant la réconcilia-

tion et la remise en ordre du pays. Déjà 700 000 personnes ont quitté la zone occupée pendant l'opération «Turquoise». Mais les réfugiés au Zaïre et en Tanzanie sont terrorisés par les miliciens hutus qui volent la nourriture.

Face à ce désastre, ce qu'on appelle «la communauté internationale» a donné cinq cents millions de dollars en aide humanitaire d'urgence. Mais il faut faire davantage: les réfugiés ne rentreront pas chez eux s'ils ne se sentent pas en sécurité sous la protec-

tion de la police et d'un appareil judiciaire apte à expulser les occupants de leurs terres ou de leurs maisons.

Voilà pourquoi l'ONU mobilise une vingtaine de gouvernements pendant trois jours à Genève, en présence du chef du gouvernement rwandais et de six de ses ministres, pour trouver un milliard quatre cents millions de dollars pour couvrir les frais de remise en état des infrastructures de base du pays. «Seules ces mesures, menées conjointement au rapatriement volontaire

des réfugiés permettra d'alléger leur crainte du retour», affirme le directeur du PNUD (programme de l'ONU pour le développement).

Il serait nécessaire que l'on trouve le moyen de faire régner l'ordre dans les camps de réfugiés, où les milices hutues se reconstituent en unités de combat et volent la nourriture provenant de l'aide humanitaire. «Rien ne se fera, souligne l'ambassadeur pakistanais Sharyar Khan, représentant du secrétaire général de l'ONU au Rwanda, sans une présence internationale ap-

propriée.» En d'autres termes, on cherche des volontaires pour épauler les soldats zairois et désarmer les milices.

«Si nous échouons, affirme le directeur du PNUD, le gouvernement sera renversé et nous irons vers une anarchie totale. Nous n'avons ainsi pas d'autre choix que de former une nouvelle police, de remettre en place un système judiciaire, de rétablir les infrastructures de base (écoles et services sociaux), d'aider au redémarrage de l'agriculture après avoir déminé les champs.» P.-E. Dentan

Grozny: le début de la fin

Russes et Tchétchènes décident d'un cessez-le-feu.

GROZNY. - Après cinq semaines de conflit sanglant, Russes et Tchétchènes se sont mis d'accord hier sur le principe d'un arrêt des combats à l'arme lourde, qui devrait entrer en vigueur ce soir.

«La prochaine étape est de se mettre d'accord sur les principes d'un cessez-le-feu, sa date et son application», a déclaré le procureur général de Tchétchénie Ousmane Imaiev, lors d'une conférence de presse à Moscou, après avoir rencontré le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine.

Il faut pourtant rester prudent devant cette annonce d'une cessation des hostilités. «Un pas seulement a été fait vers un cessez-le-feu», a déclaré le porte-parole du gouvernement russe Valentin Roumiantsev.

Comme dans toutes les guerres, les trêves se succèdent sans parfois durer: un précédent cessez-le-feu avait été violé la semaine dernière quelques heures seulement après être entré en vigueur.

Lundi, M. Tchernomyrdine était intervenu à la télévision

pour appeler, sur ordre du président Boris Eltsine, à l'ouverture de négociations et à un arrêt des hostilités. Il a été entendu jusqu'à l'issue de sa rencontre hier avec M. Imaiev et un autre dirigeant tchéchène, le ministre de l'Economie Taimaz Aboubakarov, celui-ci a estimé que ce prochain cessez-le-feu constituait une première étape vers un règlement pacifique du conflit.

M. Aboubakarov, cité par l'agence de presse russe Interfax, a précisé que les termes de cet accord seraient communiqués au président tché-

chène Djokhar Doudaïev, au retour de la délégation à Grozny. De son côté M. Imaiev a estimé que M. Doudaïev pourrait participer aux négociations.

Mais le secrétaire général de la présidence russe, Sergueï Filatov, a émis des doutes sur ces négociations et sur leur «sérieux». M. Doudaïev ne semble pas «contrôler la situation», a-t-il déclaré à l'agence russe Itar-Tass.

La guerre continue

Sur le terrain, les combats à la mitrailleuse ont continué avec

intensité autour de la gare de Grozny. Des combattants tchéchènes ont affirmé s'être affrontés aux commandos de marine russes depuis le début de la matinée.

De glaciales rafales de neige se sont abattues sur la capitale, entourée d'un épais brouillard. Pourtant les avions de chasse russes ont continué d'attaquer des objectifs en divers endroits, mais ont aussi frappé au hasard. Ainsi trois journalistes de l'Associated Press ont été visés, une roquette les manquant d'une trentaine de mètres seulement. (ap)

Gouvernement mort-né?

L'équipe de M. Dini n'a pas un large soutien...

**M. Dini annonce la formation de son gouvernement.**

ROME. - Le président du Conseil italien désigné, Lamberto Dini, a annoncé hier à Rome la liste de son nouveau gouvernement. Le cabinet est composé exclusivement de «techniciens» non liés aux partis politiques. Mais l'ex-majorité pourrait, selon des premières indications, refuser de le soutenir.

Le nouveau gouvernement est constitué d'une majorité de professeurs mais également de magistrats et de personnalités liées aux milieux d'affaires. Il compte aux Affaires étrangères Susanna Agnelli, la sœur du patron du groupe Fiat Giovanni Agnelli. Elle avait déjà été secrétaire d'Etat de ce ministère.

Par ailleurs, le Ministère de la Défense revient au général Domenico Corcione, ancien chef d'état-major de la Défense, l'Intérieur au premier président de la cour de cassation Antonio Brancaccio, et la Justice à l'ancien procureur général Filippo Mancuso. Pour ce qui concerne les ministères économiques, M. Dini assurera l'intérim de son an-

cient ministre, le Trésor.

Deux refus

Rainer Masera, directeur de la banque d'affaires IMI et économiste de réputation internationale, sera au Budget. Aux Postes et Communications, est nommé Agostino Gambino. Ce dernier est l'un des trois experts qui avaient été nommés par Silvio Berlusconi pour examiner la question de l'incompatibilité entre ses intérêts privés et sa fonction de chef du gouvernement.

Aucun des 23 ministres n'appartient au monde politique, à l'exception de deux d'entre eux qui ont choisi de ne pas accepter leur nomination. Ces deux ministres, celui des Transports et celui du Commerce extérieur, Antonio Marzano et Gaetano Rasi, conseillers économiques de Forza Italia et de l'Alliance nationale, ont renoncé à leur portefeuille, par fidélité au Pôle des libertés.

Le président de la République a donné son aval à la for-

mation de ce 54e gouvernement de l'après-guerre qui a prêté serment hier soir. Lamberto Dini a dix jours, selon la Constitution italienne, pour présenter son gouvernement devant la Chambre des députés et le Sénat. Déjà l'ex-majorité semble réticente à le soutenir.

Avenir sombre

Les forces politiques restées fidèles au président du Conseil italien démissionnaire Silvio Berlusconi ont annoncé qu'elles ne voteraient pas la confiance au gouvernement formé par Lamberto Dini. Ces partis, l'Alliance nationale (néofasciste), Forza Italia, le mouvement de Silvio Berlusconi, et le Centre chrétien-démocrate (CCD) ont annoncé ce choix à l'issue d'une rencontre avec M. Berlusconi.

La majorité sortante n'accepte pas que Lamberto Dini n'ait pas inclus dans son équipe des représentants de l'ex-majorité. Lundi, le Pôle des libertés avait demandé que soit confirmé au gouvernement le sous-secrétaire d'Etat à la présidence Gianni Letta, un proche de Berlusconi et ancien adjoint de celui-ci à la direction de la Fininvest, son groupe de communication. Le président de la République avait rejeté ces exigences.

Silvio Berlusconi et ses alliés accusent le chef de l'Etat de vouloir éviter des élections anticipées. M. Berlusconi «avait donné son accord pour que M. Dini forme un nouveau gouvernement qui réalise un bref programme portant le pays aux élections», a affirmé Cesare Previti, coordonnateur de Forza Italia. Il a qualifié d'injustifié le refus du président de la République d'un gouvernement Berlusconi bis, et celui des élections anticipées.

★

Paradoxe de ce gouvernement à dominante conservatrice, il devrait pouvoir compter sur le soutien au Parlement de la gauche et du centre chrétien-démocrate, à l'exception de la gauche communiste du Parti de la refondation communiste. La Ligue du Nord, qui a claqué la porte de l'ancienne majorité en provoquant ainsi la chute du gouvernement Berlusconi, avait également promis son soutien. (ats/afp/reuter)

Tête-à-tête à Genève

Rencontre Warren Christopher-Andrei Kozyrev.

GENÈVE. - Les Américains vont insister à Genève sur la nécessité d'un règlement rapide de la crise en Tchétchénie pour mettre fin au bain de sang. Le secrétaire d'Etat américain et le ministre russe des Affaires étrangères ont commencé hier soir leurs entretiens, lors d'un dîner privé à la résidence américaine.

Warren Christopher est arrivé hier matin à Genève. Il avait indiqué, avant son départ de Washington, qu'il presserait M. Kozyrev «dans les termes les plus fermes, de mettre fin à la tragédie en Tchétchénie le plus rapidement possible». De source diplomatique, les Américains ne remettent pas en cause leur soutien au processus de démocratisation en Russie. Mais ils souhaitent que le bain de sang

en Tchétchénie prenne fin. Les entretiens d'aujourd'hui auront lieu alternativement à la mission américaine et à la mission russe. Une conférence de presse conjointe les conclura.

Andrei Kozyrev a déclaré de son côté, à son arrivée à Genève lundi soir, qu'il espérait que le conflit en Tchétchénie ne porterait pas préjudice à la coopération entre la Russie et les Etats-Unis. «Une tragédie se déroule en Tchétchénie. Personne n'est heureux de ce qui s'y passe. La Russie met tout en œuvre pour trouver aussi vite que possible une solution à ce conflit. Malheureusement, les protagonistes ne sont apparemment pas prêts à trouver un terrain d'entente», avait-il ajouté. (ats)

Ultimatum bosniaque

SARAJEVO. - Le gouvernement bosniaque a ordonné à des centaines de casques bleus de se retirer de l'aéroport de Tuzla (nord-est), indiquant une détérioration sensible de ses relations avec l'ONU.

Le ministre bosniaque des Relations avec les Nations Unies, Hasan Muratovic, a déclaré avoir envoyé lundi une lettre aux responsables de l'ONU pour protester contre leur incapacité à rouvrir l'aéroport et contre leur décision d'autoriser la présence d'un officier de liaison serbe dans ce secteur de la ville.

Pour ces deux raisons, le IIe corps de l'armée bosniaque bloque depuis la semaine dernière plus de 1000 casques bleus à l'intérieur de leurs bases, dont 450 - principalement des Norvégiens - à l'aéroport de Tuzla.

«Cette lettre est un ultimatum», a déclaré M. Muratovic. «Ils devront commencer le retrait d'ici au 1er février et l'avoir achevé d'ici au 1er mars». Tuzla est la plus importante ville contrôlée par le gouvernement bosniaque, après Sarajevo. Le chef des casques bleus de l'ONU dans cette enclave, le général Gunnar Ridderstad, considère cette lettre comme un moyen de pression pour la réouverture de l'aéroport. (ap)

La tour prends garde!

**Alain Robert en pleine ascension.**

PARIS. - Alain Robert, jeune alpiniste qui s'est spécialisé dans la pratique peu commune de l'alpinisme urbain, a réalisé un nouvel exploit hier en escaladant à mains nues les 210 mètres de la tour Montparnasse à Paris, comme s'il s'agissait d'un vulgaire rocher. Des dizaines de badauds se sont arrêtés, le nez en l'air, pour voir évoluer l'homme-araignée.

Cheveux et franges de pantalon version cheyenne au vent, Alain Robert prenait appui sur le bord des fenêtres pour les pieds et s'accrochait au mince interstice entre l'armature métallique qui court jusqu'au sommet et le verre des vitres.

Au sol, c'était le branle-bas de combat. Les pompiers et le SAMU étaient là, prêts à intervenir en cas de faux pas. La police est aussi au rendez-vous, en bas et en haut. Peu avant 14 heures, Alain Robert enjambe la rambarde du 57e étage où sont disposées de nombreuses antennes. Il a juste le temps d'adresser un signe de la main aux dizaines de personnes qui, sur le parvis, l'applaudissent, puis il est interpellé.

Il sera conduit au commissariat du XIVe arrondissement. Un lieu qu'il connaît bien. En effet, le jeune alpiniste n'en est pas à son coup d'essai et a déjà visité quelques postes de police aux Etats-Unis après avoir pris des grattes-ciel pour les Alpes ou l'Everest. (ap)

Rwanda: sortir de l'horreur



VALAIS

107 000
hommes et femmes
lisent quotidiennement le
Nouveliste
ET FEUILLETON D'AVIS DU VALAIS
Le trait d'union des Valaisans
REMP - MACH 94

VALAIS

**CODE DU
TOURISME**
SION. - Le Grand Conseil débattre bientôt de la nouvelle loi sur le tourisme. Surprises en vue..... PAGE 10

CHABLAIS

BRADERIE
COLLOMBEY. - La vente aux enchères des biens de la masse en faillite de la société Reutet S.A. permettra de payer les salaires en retard des ex-ouvriers. Mais le feuilleton continue..... PAGE 11

MARTIGNY

**AU CHEVET
DE CHARAVET**
MARTIGNY. - La bourgeoisie de Martigny va réhabiliter l'alpage de Charavet. Grâce au concours du Fonds suisse pour le paysage..... PAGE 12

SION

**INCENDIE
MORTEL**



ARBAZ. - Un incendie s'est déclaré dans un chalet à Arbaz dans la nuit de lundi à mardi. Les pompiers devaient découvrir le cadavre du locataire dans les débris..... PAGE 14

SIERRE

**NOUVEAUTÉ
A GRIMENTZ**
GRIMENTZ. - S'il fallait attribuer une prime à l'imagination, la Société des remontées mécaniques de Grimentz S.A., présidée par M. Charles-André Monnier, la mériterait. Car le développement de la région skiable de Marais-Bendolla s'organise avec une régularité de métronome..... PAGE 16

Trois francs par jour

En 1994, sur 2178 demandeurs d'asile, vingt ont reçu le statut de réfugié politique dans notre canton, soit approximativement 1%.

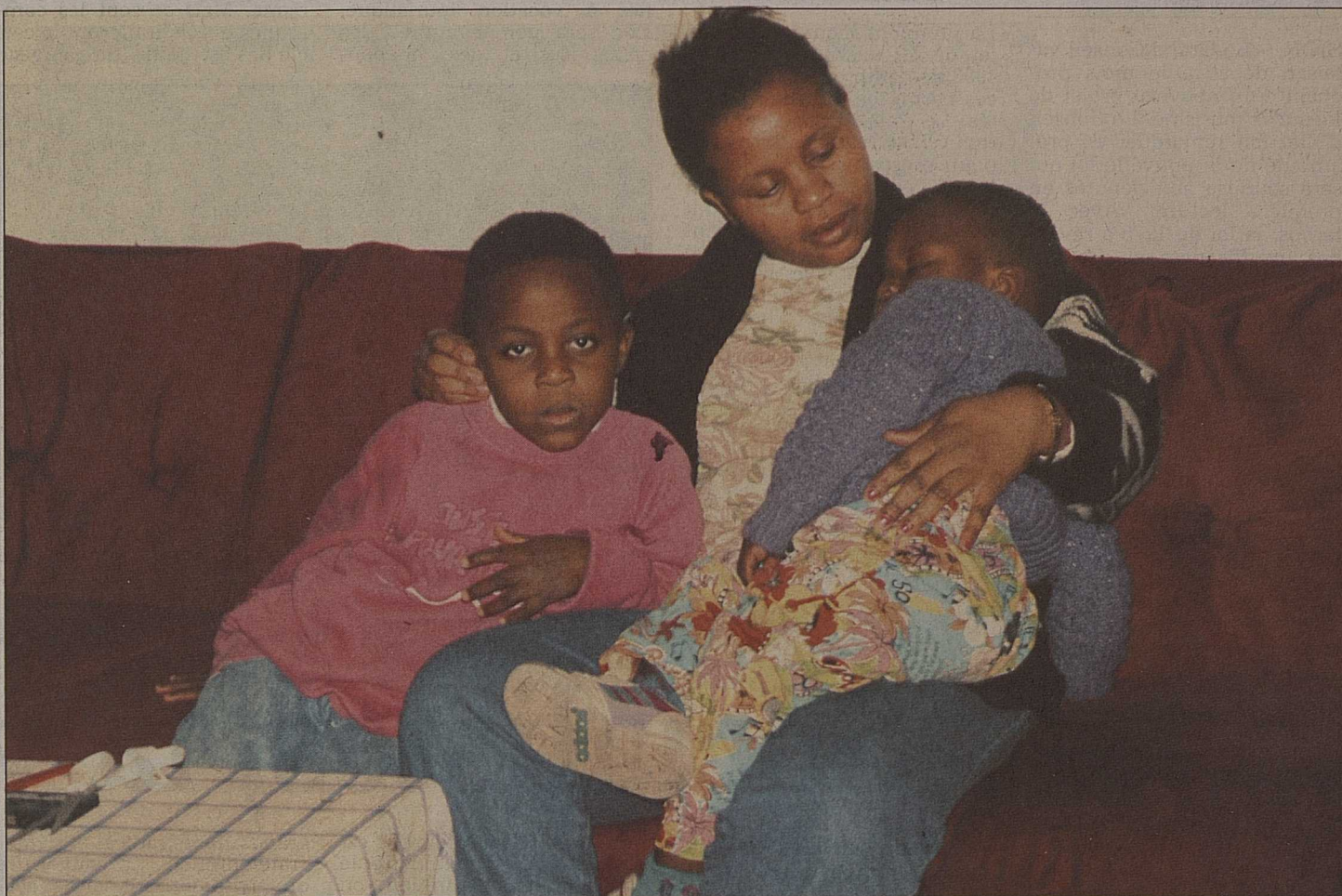
« Ils reçoivent 10 francs d'argent de poche par jour pour s'acheter des cigarettes! » « Ils se paient des vestes en cuir! » « Y'en a que pour eux et en plus ils ne foutent rien! »

Les préjugés sur les candidats réfugiés vont bon train. Pourtant, leur situation financière et sociale ne justifie en rien les phrases toutes faites qu'on lâche souvent. Déracinés et soumis à une procédure judiciaire embrouillée, ils ne bénéficient pas d'une « aide de ministre », mais de 3 francs d'argent de poche par jour lorsqu'ils sont hébergés collectivement (phase 1). Quant aux requérants placés en appartements à prix modérés (phase 2), ils disposent d'un soutien financier dégressif qui est établi selon la composition de la famille.

Par Viviane Cretton

A titre d'exemple, une personne seule reçoit, durant sa deuxième phase, 460 francs pour la nourriture, l'entretien et l'argent de poche; un couple, 920 francs. Quant aux familles avec enfants, une somme de 240 francs leur est versée pour le premier, une de 185 francs pour le deuxième et une de 170 francs pour le troisième et les suivants. Ainsi, une famille avec deux enfants reçoit mensuellement 1345 francs: 1165 sont calculés pour la nourriture et l'entretien et 180 pour l'argent de poche. Pas de quoi « rouler en Mercedes », comme on dit.

Mais ce que l'on a tendance à trop souvent oublier, c'est qu'à partir du moment où le requérant est en droit de travailler et qu'il gagne un salaire - rappelons que le demandeur d'asile n'a pas le droit d'exercer une activité lucrative durant les trois premiers mois de son séjour - il ne reçoit plus rien du tout et doit rembourser. « La Confédération prélève alors 10% de son salaire brut pour le remboursement des frais d'assistance, d'exécution et de renvoi », explique M. Blanc, adjoint au chef du service de l'action sociale, à Sion.



Odia Bukassa et ses deux enfants Kabamba et Nzanga, dans leur studio du foyer Bernadette-Carmen à Martigny.

Mais combien sont-ils, en Valais, dans cette situation et d'où viennent-ils?

Flux et reflux

Notre canton doit, selon la loi sur l'asile, accueillir 3,6% des demandes déposées en Suisse. En 1994, 568 demandeurs d'asile lui ont été attribués, ce qui porte le nombre de ses requérants à 2178, soit 225 de plus qu'à la même période de l'année 1993.

La cause de cette augmentation? D'une part, les départs volontaires ou imposés ont diminué. D'autre part, il est impossible de renvoyer des personnes qui proviennent de pays en guerre, comme l'ex-

Yougoslavie ou l'Angola.

En bout de procédure, sur les 2178 candidats réfugiés que l'on décompte fin 1994, on découvre que seuls 20 ont reçu le statut de réfugiés, soit 0,92%.

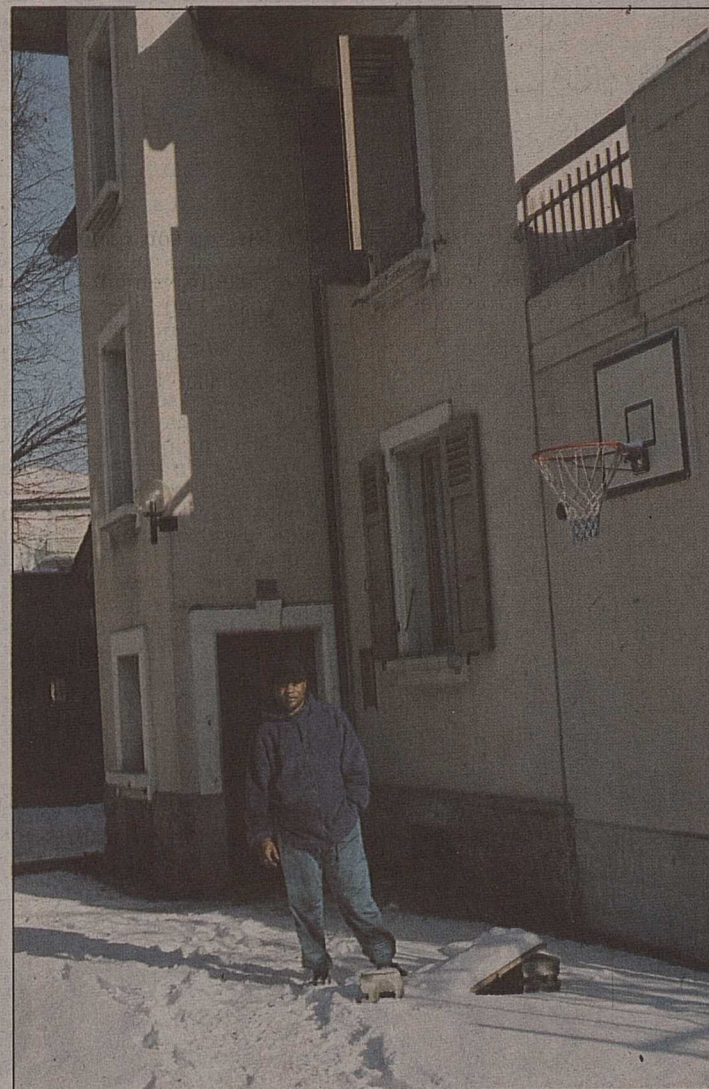
Quant aux candidatures restantes, 481 sont encore en suspens, 1493 ont été refusées en première instance et 184 ont été refoolées. A titre d'illustration, sur 869 requérants d'ex-Yougoslavie, 672 ont subi un premier refus, 97 ont été refoolés et 100 sont encore en suspens.

Héberger

En Valais, il y a huit foyers proprement dits. Situés dans les villes de Martigny, Sion, Crans, Viège, Saint-Gingolph, Ardon, Vernayaz et Sierre, ils ont hébergés près de 650 requérants en 1994, les autres étant placés en appartements à loyers modérés.

Au foyer Bernadette-Carmen de Martigny, par exemple - qui fonctionne comme un hébergement deuxième phase - trois bâtiments accueillent la nonantaine de candidats présents. Le foyer d'Ardon a hébergé quant à lui 84 personnes en 1994, celui de Saint-Alexis à Sion 74 et celui de Saint-Gingolph 61.

Le foyer martigneraise est le seul du Valais à ne pas disposer d'une cuisine collective. C'est dire que les pensionnaires peuvent y vivre quasi comme des externes. Mais il faut qu'ils aient préalablement vécu dans un foyer dit de première phase. C'est là règle. □



Didier Mazelé devant le bâtiment qui héberge des célibataires africains.

Plus d'honnêteté dans les décisions politiques

« Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en matière de procédure, la politique d'asile est une problématique qui échappe aux cantons! » La responsable du service de l'état civil et des étrangers, Françoise Gianadda, pense que la politique d'asile se confond de plus en plus avec la politique de l'émigration. « Vous savez, ils sont nombreux à demander l'asile pour des raisons autres que politiques. En fait, ils veulent simplement émigrer. » Et au fond, on a déjà vécu ça: le pouvoir économique dicte l'ouverture des frontières, lesquelles s'affaiblissent avec le besoin de main-d'œuvre. Cela n'est pas le cas actuellement.

La vraie question serait plutôt, d'après Françoise Gianadda, de se demander si la Suisse est une terre d'émigration, oui ou non? Tout en comprenant qu'à quelque part, notre pays ne peut pas accueillir plus d'étrangers que tant. Et c'est là que le problème lui-même dépasse nos propres frontières: il est européen. « Comment les Européens doivent-ils régler les mouvements migratoires? Faut-il avouer les chiffres réels? » La responsable est sceptique. Pourtant, elle pense que le problème doit être étudié avec beaucoup d'honnêteté pour qu'ensuite de « vraies décisions politiques » puissent être prises. Mais là

encore, les cantons ont pieds et poings liés. Ils ne peuvent que suivre les procédures et entendre, en dernière instance, l'autorité fédérale se prononcer sur l'acceptation ou le renvoi des candidats. « Vous comprenez, poursuit-elle, la solution réside dans une démarche politique à grande échelle. Mais cela réclame un engagement politique bien plus fort que ce que nous connaissons actuellement. »

C'est peut-être ça la magie de la centralisation des décisions et de la décentralisation des procédures: tout au long de la chaîne, jamais personne n'est vraiment responsable... Ça ne vous dit rien?

Viviane Cretton



Le bâtiment central du foyer Bernadette-Carmen à Martigny: une quinzaine d'appartements pour familles.

Evolution?

Sur les 2178 candidats réfugiés que nous avons accueillis en Valais en 1994, 58% proviennent de l'Europe de l'Est et principalement de l'ex-Yougoslavie; 27% de l'Afrique, en particulier de la Somalie, de l'Angola et du Zaïre; 14% de l'Asie, surtout du Sri-Lanka. Le reste provient de l'Amérique centrale. Au total, on peut décompter soixante nationalités différentes.

En observant l'évolution du nombre de candidats réfugiés depuis 1980, on constate que « la barque a eu été plus pleine », puisque elle contenait 2399 personnes en

juin 1991. Cette année-là - en raison du drame que l'on sait - on a recensé 242 requérants en provenance d'ex-Yougoslavie, contre 200 l'année 1993 et 115 en 1994. Quant aux candidats de Bosnie-Herzégovine, ils furent moins nombreux: on en a décompté six en 1992, 140 en 1993 et 108 en 1994.

Si la quantité de requérants a diminué depuis 1991, elle est en passe de se renflouer depuis mi-1994. Selon l'Office fédéral des réfugiés, on estime à 19 000 le nombre de personnes qui déposeront une demande d'asile en Suisse en 1995. (vic)

Code valaisan du tourisme

Le Grand Conseil débattre bientôt de la nouvelle loi sur le tourisme. Surprises en vue.

Par Vincent Pellegrini

SION. – Le Grand Conseil valaisan débattre le mois prochain d'un nouveau projet de loi sur le tourisme. Le Conseil d'Etat fait remarquer en préambule de la nouvelle loi qui sera soumise aux députés en première lecture: «Avec le temps, la loi de 1975 a révélé des insuffisances et des faiblesses dont les plus évidentes sont: l'aspect réducteur de son champ de visée presque exclusivement limité à l'information, l'animation et la publicité; le manque d'organisation faite; l'insuffisance de financement résultant notamment de la modicité des taxes, sensiblement inférieures à celles qui sont pratiquées dans les autres régions touristiques de Suisse comparables au Valais.»

Les nouveautés

La première mouture du projet de loi avait provoqué en 1993 de nombreuses divergences parmi les milieux consultés. Le Conseil d'Etat a donc remis l'ouvrage sur le métier pour présenter un projet de loi où les taxes de séjour et d'hébergement actuelles sont maintenues. Leur montant sera cependant plus élevé (+60% pour la taxe de séjour et +25 à +60 centimes par nuitée pour la taxe d'hébergement). Notons que les milieux hôteliers ne sont pas d'accord avec l'augmentation projetée de la taxe d'hébergement. Et ces taxes seront désormais encaissées et versées à l'organe de perception par l'hébergeur lui-même...

Une taxe dite d'encouragement touristique pourra par ailleurs être introduite, mais

seulement dans les communes à vocation touristique. Elle sera perçue auprès des entreprises et des indépen-

dants qui tirent profit du tourisme. Mais ce sont les communes qui délimiteront le cercle des assujettis (du garagiste

au restaurateur). Là encore, bien des critiques se sont fait entendre. Disons que toutes ces hausses sont censées aider les communes à améliorer leur promotion touristique et leur accueil.

Du côté de la formation, le projet de loi vise à améliorer l'enseignement des métiers du tourisme et à coordonner ses diverses filières sous l'égide de l'Ecole suisse de tourisme et du Centre de recherches appliquées au tourisme. Les professions de guide de montagne et de professeur de ski ont par ailleurs subi une révision de leur réglementation (reconnaissance des diplômés étrangers par souci d'eurocompatibilité par exemple).

Un toit

Le projet de loi prévoit la création d'une nouvelle struc-

ture, sorte d'organisme faitier qui coordonnerait la politique du tourisme sur le plan cantonal et qui serait financé par les deux tiers du produit de la taxe d'hébergement. Cette association faitière – où l'Etat serait représenté – regrouperait les milieux touristiques cantonaux et assumerait de tâches nouvelles de promotion touristique, notamment avec l'ONST.

Il ne s'agira pas d'une émanation de l'Union valaisanne de tourisme, comme l'avait prévu la première mouture du projet de loi. Les régions socio-économiques auront par ailleurs une place dans les nouvelles structures touristiques. L'ensemble du projet de loi se caractérise par une interaction plus grande de l'Etat et du secteur privé. Les discussions du Grand Conseil promettent en tout cas d'être vives.



Les professions de guide de montagne et de professeur de ski ont subi une révision de leur réglementation.

LA RONDE DES PARTIS II

Socialistes, la vie en rose

La psychose des avalanches

Les comptes rendus des dangers d'avalanche inquiètent les guides et créent une psychose parmi la clientèle.

MONTANA. – Plusieurs annulations ont été enregistrées en raison de la peur des gens, a déclaré mardi à l'ATS le porte-parole de l'Association des guides de montagne de la Suisse Fredy Tischhauser.

Qui dit neige dit risque d'avalanche, précise le guide de Montana Roger Mathieu.

A Montana, dès qu'il neige, les skieurs se ruent hors des pistes balisées pour profiter de la couche de poudreuse. «Ils se moquent du danger», explique M. Mathieu. Et en cas d'accident, les guides subissent les conséquences de la psychose de l'avalanche.

Actuellement, la tendance est à l'interdiction du hors-piste. Les guides n'acceptent pas d'être mis dans le même panier que les skieurs inconscients. Ils sont des professionnels qui connaissent bien la montagne.

L'association des guides demande une information différenciée qui ne donne pas l'impression que les avalanches ne se déclenchent qu'en haute montagne. Si la présence d'un guide n'est pas une garantie absolue contre un accident, elle diminue considérablement les risques, précise M. Tischhauser. (ats)

Deuxième parti valaisan à passer dans notre tour d'horizon de début d'année, le Parti socialiste, qui représente environ 15% de l'électorat, a déjà commencé la campagne en relançant l'idée d'un apparentement des listes minoritaires.

Par Eric Felley

Les socialistes valaisans, qui fêtaient l'année dernière leurs trois quarts de siècle, connaissent actuellement la plus grande députation de leur histoire avec 16 sièges au Grand Conseil. De plus, leur fer de lance et conseiller national Peter Bodenmann préside aux destinées du parti suisse et, depuis peu, en la personne de Claude Rouiller, un juge fédéral est sorti de leurs rangs. On peut donc dire, même si c'est un peu facile, qu'actuellement le parti voit la vie en rose. Toutefois, avec environ 14,5% des voix lors des deux dernières élections fédérales (1987 et 1991), les adeptes de la rose ne peuvent guère espérer remporter un deuxième siège au Conseil national au mois d'octobre, même avec deux listes, une pour le Haut, une pour le Bas. Mais, à travers son appel du pied aux autres formations minoritaires pour un apparen-

tement des listes, son but est clair, affaiblir sa bête noire, le Parti démocrate-chrétien, en le privant d'un siège. L'avenir dira si c'est un bon calcul.

Ceci dit, comment sont organisés les socialistes valaisans? En réalité d'une façon assez similaire à leur deux

grands frères radical et démocrate-chrétien. La couverture du territoire passe par des sections généralement communales (une quarantaine dans le Valais romand). Celles-ci sont relayées par les fédérations à l'échelle du district, puis par le parti cantonal,

avec une branche pour chaque région linguistique (le PSVR et le PSO). Enfin dans un système pyramidal tout est relié au Parti socialiste suisse. Au niveau cantonal, le PSVR compte également un groupe de femmes socialistes et un groupe jeunesse.

500 cotisants

Le financement du parti est basé essentiellement sur les cotisations des membres. Dans le canton, environ 500 cotisants paient chaque année au Parti socialiste suisse une cotisation entre 40 et 140 francs. Les sections, les fédérations et le parti cantonal prélèvent une majoration sur ces cotisations. Elle constitue une première ressource. Au niveau cantonal, la seconde vient de la subvention de base pour le groupe parlementaire (5000 francs, répartis pour un cinquième dans le Haut et quatre cinquièmes dans le Bas). A cela s'ajoute encore la subvention de base pour les députés (1500 francs chacun, ce qui fait 18 000 francs pour les douze députés du Bas). Enfin le parti cantonal récupère chez divers mandataires du parti (conseiller national, juge fédéral, etc.) pour environ 18 000 francs de jetons de présence ou de participation. Enfin le Parti socialiste suisse verse une ristourne de 2000 francs.

Campagne à 50 000 francs

Tout compté le budget annuel du PSVR se monte actuellement à 90 000 francs (non compris le poste de secrétaire récemment créé et financé par un club de soutien). Tous les quatre ans, les élections fédérales constituent le gros morceau des dépenses. Le bénéfice accumulé année après année sert à financer la campagne. Selon le secrétaire du parti Christian Broccard, celui-ci se montera cette année à environ 50 000 francs, pour l'essentiel consacré à la promotion médiatique: journaux, radios et affiches.

La campagne n'est pas financée par des entreprises, «en général le patronat n'est plutôt pas de notre côté, précise le secrétaire. Ceci dit si une entreprise veut nous aider on l'accepte bien volontiers». Et le secrétaire de souhaiter une plus grande participation du canton: «Si l'argent ne vient pas des pouvoirs publics, il faut le trouver ailleurs et cela peut engendrer un malaise.» Et le secrétaire de souhaiter une plus grande transparence, «totale» même. Mais il ajoute, «c'est plus facile pour nous de la demander». Notons qu'il n'existe pas en Valais de loi sur le financement des partis politiques et que chacun essaie de se débrouiller comme il peut.



La Sédunoise Liliane Hildbrand, présidente des socialistes du Valais romand.

«Le PDC étouffe le Valais»

Surpris et en colère, le PDC suisse et sa section valaisanne fustigent l'attitude jugée insultante de Chantal Balet. Excuses attendues.

Interviewée par deux journalistes de «24 Heures» et de la «Tribune de Genève», Chantal Balet, députée libérale et nouvelle directrice du siège romand de la Société pour le développement de l'économie suisse, s'est livrée à une attaque en règle du PDC valaisan, condamnant sans appel ses dirigeants et ses élus.

Par Roland Puippe

On la savait guère partisane de la langue de bois, ses interventions au Grand Conseil valaisan ont toujours eu, à cet égard, le mérite de la clarté. Mais elle avait toujours eu, aussi, le souci de la nuance qui donnait du poids et de la crédibilité à ses critiques.

Epoque révolue? Les phrases assassines que lui ont prêtées les deux quotidiens précités le laissent supposer.

Les élus du PDC pensent-ils?

Elle constate tout d'abord que le PDC se réjouit de son «exil» genevois et ajoute aussitôt: «Il risque d'être déçu.» Et elle en administre aussitôt la preuve: «Ce parti englobe trop de tendances, il n'est pas clair dans ses idées et possède tous les défauts d'une majorité absolue... C'est une machine à éviter de penser: les gens qui s'engagent dans ce parti pour y faire carrière doivent faire tellement attention à ce qu'ils disent, ou plutôt à ne pas dire ce qu'ils pensent, que le jour où ils sont élus ils perdent tout esprit créatif et critique. On peut même se demander s'ils pensent encore.»

Voyant là une des raisons de l'exode des cerveaux, elle affine l'explication: «Le canton étouffe en raison du PDC, l'économie valaisanne en souffre, elle est peu dynamique, peu diversifiée et trop

axée sur la monoculture du tourisme.»

Le Conseil d'Etat et le PDC majoritaire n'auraient pas eu le souci pendant la crise de créer les conditions-cadres favorables à l'économie: «Leur seul but, par le biais de crédits de relance, est de préserver à prix fort les entreprises de construction qui sont les clients politiques de la majorité d.c.»

Elle conclut sur le réflexe anti-Berne manifesté lors de plusieurs votations fédérales: «Les élus du PDC entretiennent un climat contre Berne qui est très malsain. Et ce sont les mêmes qui sont les premiers à tendre la main pour réclamer des subsides.»

Et le devoir de réserve!

Cette diatribe a suscité stupeur et colère dans les officines démocrates-chrétiennes

du pays. Le PDC suisse lui-même a estimé de son devoir de dénoncer ce «dérapage» de Chantal Balet.

Le secrétaire général du PDC, Raymond Loretan, estime que la nouvelle fonction de Mme Balet lui imposait un devoir de réserve, y compris face aux journalistes. «La Société pour le développement de l'économie suisse dont elle est la directrice romande défend les intérêts de tous les partis bourgeois. Son rôle, sa mission impose donc à Mme Balet de s'abstenir de faire de la politique politicienne. Ce qu'elle a fait est inacceptable. De plus, le ton utilisé est inadmissible et insultant pour le Valais. Nous attendons des excuses de sa part.»

Langage à la Bignasca

La réaction du président du

PDC valaisan, Bruno Crettaz, on s'en doute, est au moins aussi virulente: «Ses commentaires sont indignes de la fonction qu'elle occupe. Son langage, à la Bignasca, a profondément choqué le PDC qui est membre actif de la Société pour le développement de l'économie dont les rênes romandes lui ont été confiées. L'économie romande se fait également avec le PDC, qu'il soit genevois, vaudois, fribourgeois, neuchâtelois, jurassien ou valaisan. Chantal Balet semble l'oublier puisqu'elle a fait abstraction de son devoir de réserve. C'est de la provocation.»

Et Bruno Crettaz ne comprend plus puisque dans le même temps Chantal Balet déclare que: «Notre rôle est de nous concentrer sur les problèmes économiques et non de faire de la politique.»

«Le dérapage est donc incontestable», souligne le pré-

sident du PDC valaisan qui fustige l'attitude de celle «qui s'approche des socialistes en Valais sans les inviter bien entendu à la SDES, qui est contente quand le PDC donne un coup de main pour les campagnes nationales mais qui le spraye par la suite en donnant dans la caricature bêtifiante qui peint le démocrate-chrétien plus proche de l'homme de Cro-Magnon que d'Einstein».

En conclusion, Bruno Crettaz, constatant le développement extraordinaire du canton durant ce dernier quart de siècle, estime «que cette œuvre est tout de même aussi l'œuvre du PDC et de ses élus. Il faut savoir d'où le Valais est parti pour analyser et critiquer le chemin parcouru.»

Une lettre de protestation a donc été adressée à la direction suisse de la SDES.

La raffinerie de Collombey fonctionne à nouveau

GENÈVE. - Les scellés, placés le mois dernier sur l'oléoduc qui alimente en brut la raffinerie du Sud-Ouest (RSO) de Collombey, ont été levés la semaine dernière. La réutilisation à capacité réduite de l'oléoduc permet une exploitation normale de la raffinerie, a annoncé hier la société pétrolière Tamoil.

En mars et le 23 septembre derniers, deux fuites se sont produites dans le val d'Aoste sur l'oléoduc de 340 km, qui approvisionne la raffinerie depuis Gênes en brut de Libye. Le procureur de la province italienne d'Ivrea avait ordonné le 13 décembre la mise sous scellés d'une partie du pipeline.

Des réparations ont été effectuées et une série de tests de sécurité a eu lieu du 27 au 30 décembre. La RSO couvre environ 15% du marché suisse.

En décembre dernier, elle n'avait plus reçu une goutte de pétrole durant une quinzaine de jours et avait épuisé tous ses stocks au bout de neuf jours. (ats)

Défrichage illégal

Le WWF Vaud s'insurge avec force contre les travaux de défrichage qui se déroulent actuellement sur les berges du Rhône sur environ 1 km en amont de l'embouchure de la Grande-Eau entre La Mélé et les jardins familiaux d'Aigle. Dans une intervention auprès du service des eaux du Département des travaux du canton de Vaud, l'organisation écologiste exige qu'il soit mis fin à des travaux qui n'ont aucune nécessité et représentent une totale aberration au point de vue de la protection de la nature.

La végétation riveraine (immédiatement au bord de la route carrossable longeant la berge) est en train d'être anéantie (coupe rase) par les ouvriers aux ordres de M. Jeanmonod, voyer des eaux de la région. Cette végétation luxuriante des bords du Rhône représente tout ce qui reste de la végétation originelle, paradis pour les oiseaux. Au train auquel sont menées ces interventions (des travaux similaires ont déjà eu lieu le long du Rhône ces années passées), il y a fort à craindre que d'ici à quelques années il ne reste rien de la végétation des bords du Rhône.

Ces arbres, arbustes et buissons ne gênent ou mettent en danger ni le libre écoulement des eaux en cas de crue ni aucune installation ou personne. Ces travaux dépassent nettement l'entretien courant (élagage des arbres) des berges d'un cours d'eau. Ils ne remplissent aucune des exigences légales connues telles qu'autorisation de défrichage (l'inspecteur des forêts n'a pas même été informé), de débroussaillage ou encore d'essartage de berge. Qu'on laisse au moins la végétation sauvage se développer librement là où aucun autre intérêt impératif ne doit être pris en compte!

Le WWF déplore avec d'autant plus de vigueur ces travaux de défrichage que ce n'est pas la première fois que le voyer des eaux de la région se singularise par des atteintes à la nature injustifiables (non seulement le long du Rhône mais également du Grand Canal et ailleurs).

Le WWF Vaud espère que son intervention auprès des médias de la région et des autorités incitera celles-ci à ordonner la fin de ces travaux et la réparation des dégâts commis.

Braderie chez Panpétrol

Une vente aux enchères à sept chiffres permet de payer les ex-ouvriers.

COLLOMBEY. - Lundi et mardi à Collombey-le-Grand, les véhicules, machines et le matériel de la masse en faillite SI Reutet S.A. (précédemment Panpétrol) ont été vendus aux enchères en présence de nombreux acheteurs potentiels. Comme l'explique M. Bruchez, du syndicat FTMH, cette vente permettra notamment de boucler l'état de collocation et donc de mettre un terme à l'affaire SI Reutet.

Première conséquence: on pourra enfin payer le salaire du mois de mars 1994 des anciens ouvriers, ainsi que les délais de congé. Ce qui représente deux à trois mois de salaire. Sans compter les charges sociales, caisse-maladie, etc. Au total, le montant qui devrait être versé à ces ouvriers comporte sept chiffres selon M. Bruchez.

Et l'estimation des divers matériels vendus lundi et mardi atteindrait elle aussi un montant à sept chiffres. Toujours selon la même source, cette vente devrait permettre aussi de payer les créances encaissées par l'administration spéciale de la faillite.

Une deuxième société

Reste que la faillite de SI Reutet n'est qu'un épisode du feuilleton Panpétrol, secoué par une grève, une plainte et même un recours au Tribunal fédéral. Car les administrateurs de la seconde société, soit la nouvelle Panpétrol reconstruite sur les cendres de la première, ont connu tout de suite des difficultés lors de son lancement au début de l'an passé.

Des difficultés qui ont un responsable selon Me Daniel Pachoud, président du conseil d'administration de Panpétrol: «A l'époque, l'administration de la faillite nous a interdit de



L'hiver et le printemps 1994 avaient sonné le glas pour Panpétrol.

repandre les chantiers, et a interdit à notre clientèle de nous payer directement, provoquant la chute de Panpétrol.» Un recours avait été lancé contre l'ouverture de la faillite de cette seconde société. Un recours rejeté finalement par le Tribunal fédéral. La faillite de cette seconde Panpétrol devrait se régler plus facilement que la première, même si l'on ne connaît pas encore le montant des créances, ni le sort qui sera réservé aux ouvriers-créanciers qui avaient travaillé pour cette seconde société.

Daniel Pachoud explique que le conseil d'administration avait déposé recours contre la mise en faillite de Panpétrol pour une raison bien

simple: «Cette société va bientôt présenter des comptes avec un bilan positif. Sa mise en faillite est scandaleuse, d'autant plus que c'est l'office des poursuites qui a demandé la faillite, pas nous.»

Troisième société

Depuis la faillite de la première et l'arrêt des activités de la seconde Panpétrol, une troisième société travaillant aussi dans la tuyauterie industrielle a été créée. Elle a été lancée l'été passé sous le nom de CMI, avec un capital-actions de 300 000 francs entièrement libéré par compensation de créances.

«Ce n'est pas la même équipe, ce sont des partenai-

res différents», indique Me Pachoud. Chez CMI, on affirme que cette société n'a plus rien à voir avec Panpétrol, même si l'on confirme que la raison sociale «est sensiblement la même». «CMI s'occupe de tuyauterie industrielle et de régie immobilière», indique son secrétariat.

Gilles Berreau

Accident mortel à Champoussin

CHAMPOUSSIN. - Un accident de ski survenu lundi à 15 h 10 sur une piste de Champoussin a coûté la vie à une touriste hollandaise âgée de 23 ans. Au bas de la pente, elle a heurté violemment l'angle du toit de la station de départ d'un télésiège. Transportée par hélicoptère au CHUV, elle a succombé à ses graves blessures, a communiqué hier la police. (ats)

SID'attention à Malévoz

La prévention du sida par l'information.



Des cœurs et des fleurs pour prévenir le sida.

MONTHEY. - Maladie frappant quelques dizaines de millions d'individus dans le monde, le sida est plus que présent dans notre société contemporaine.

Témoins privilégiés des dégâts causés par le terrible fléau, les services sanitaires du Valais comptabilisent aujourd'hui environ 350 personnes porteuses du virus. Celui-ci ne s'attrape heureusement pas comme celui de la grippe.

Il est tout à fait possible de s'en protéger en prenant un certain nombre de précautions élémentaires. D'où l'importance primordiale de l'information du public.

Vidéo et brochures

L'hôpital psychiatrique de Malévoz accueille précisément jusqu'à la fin de la semaine dans sa cafétéria un dispositif d'information constitué par des films vidéo et par

des brochures mises à disposition des visiteurs. Les messages audiovisuels permettent de se familiariser rapidement avec la maladie et sa prévention. Les films sont constitués de scènes dialoguées que l'on suit sans difficulté ni lassitude.

Quant aux brochures, elles s'adressent à différentes catégories d'utilisateurs. Certaines fournissent une information générale sur la maladie et sa transmission; d'autres évoquent de manière efficace les moyens de protection; un troisième groupe aborde des domaines plus spécifiques comme la maladie et l'emploi, la maladie et la maternité.

Avis autorisé

Inaugurée lundi à l'occasion d'une table ronde organisée à l'intention du personnel soignant de Malévoz, cette exposition est ouverte au public

mercredi, jeudi et vendredi de 14 et 16 heures, samedi et dimanche de 14 à 15 heures.

Une personne compétente est à la disposition des visiteurs souhaitant obtenir un complément d'information. (elem)

Qu'est-ce qui fait courir les femmes?



Voyage dans l'Espagne du XVIIe siècle avec la troupe neuchâteloise du Landeron Atrac.

VAL-D'ILLIEZ. - Premier prix 1993 du Festival de théâtre amateur de la Chisaz, la troupe de théâtre du Landeron Atrac interprétera samedi à Val-d'Illez une superbe comédie de Daniel Ceccaldi, «Mais qu'est-ce qui fait courir les femmes, la nuit, à Ma-

drid?». Tiré d'une pièce de l'auteur espagnol Pedro Calderon de la Barca, ce morceau de théâtre savoureux nous emmène dans la cité madrilène au XVIIe siècle où se mêlent et démêlent de nombreuses intrigues amoureuses. Caractères opposés ville-campagne, seigneurs-serviteurs, tout un pan de vie des temps modernes magnifiquement retranscrits par les comédiens amateurs neuchâtelois.

On relèvera la qualité de la mise en scène signée Jacques Cottier, la richesse des décors et le soin apporté aux costumes, ainsi que le talent des comédiens et comédiennes, parfaitement identifiés à leur personnage.

Pour les amis du théâtre amateur valaisan, le rendez-vous est d'ores et déjà pris samedi à 20 heures à la grande salle de Val-d'Illez, sous le parrainage de l'office du tourisme. (elem)

Nouveau: piscine thermique extérieure

adulte: Fr. 12.- AVS: Fr. 10.-
enfant: Fr. 8.-

Restaurant
Brasserie
Superbe terrasse panoramique
Sauna
Hamam
Fitness
Secteur soins
Salle de conférences
Séminaires

THERMALP
LES BAINS D'OVRONNAZ
Tél. 027/85 11 11

EN BREF**Prière**

MARTIGNY. - Dans le cadre de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, l'église paroissiale de Martigny sera le théâtre d'une célébration œcuménique ce jeudi 19 janvier, à 20 h 15. Une rencontre et des échanges autour du verre de l'amitié permettront de clore cet office. Invitation cordiale à tous.

Fellini en photos

MARTIGNY. - Jusqu'au 24 mars prochain, le Centre valaisan du film adresse un clin d'œil à Federico Fellini. A l'occasion du 75e anniversaire de la naissance du grand maître italien, l'espace culturel de l'avenue du Grand-Saint-Bernard présente en effet des affiches, dessins et photographies retraçant la carrière du réalisateur de «Ginger et Fred» ou de «La cité des femmes». Vernissage de cette exposition ce vendredi 20 janvier à 18 h 30.

Indépendants en assemblée

ORSIÈRES. - L'Union des indépendants (UDI) tiendra ses assises annuelles ce vendredi 20 janvier à l'hôtel Terminus d'Orsières. Créé en 1991, ce groupement apolitique et bilingue s'est fixé comme objectif d'encourager les jeunes à créer leur propre entreprise, entre autres buts. Cette assemblée générale débute à 18 h 30. Elle sera suivie d'un souper.

Souvenirs du Burkina

VERBIER. - L'été dernier, un groupe de jeunes Suisses - réunis sous l'égide de Nouvelle Planète - a rallié le Burkina Faso afin de collaborer à la construction d'une école. Cette expérience enrichissante avait pu devenir réalité grâce au soutien de nombreux particuliers. Les jeunes Romands ayant pris part à cette aventure tiennent aujourd'hui à dire leur gratitude à leurs parrains, en les conviant à une soirée récréative ce samedi 21 janvier, dès 20 heures, à l'église de la station de Verbier. Ces jeunes profiteront de cette occasion pour présenter des diapositives du travail effectué, mais aussi pour donner lecture des comptes ainsi que des projets à venir. Divers produits de l'artisanat africain et de nombreuses photos seront également exposés.

Au chevet de Charavex

La bourgeoisie de Martigny va réhabiliter l'alpage de Charavex, grâce au concours du Fonds suisse pour le paysage.

MARTIGNY. - Construit en 1736, mais laissé à l'abandon depuis plus de quarante ans, l'alpage de Charavex va vivre une seconde jeunesse. La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage ainsi que le Fonds suisse pour le paysage ont en effet accepté de soutenir la bourgeoisie de Martigny dans son projet de protéger et réhabiliter ce site et ses bâtiments, aménagés à 1444 mètres d'altitude, dans la vallée du Trient. Les trois partenaires viennent de signer une convention de collaboration (voir encadré), dans laquelle les deux associations d'importance nationale s'engagent à financer une première étape de travaux, dévisée à plus de 250 000 francs.

Unique en Valais

La bourgeoisie de Martigny espère inaugurer son alpage revu et corrigé le 15 août 1996. D'ici là, elle aura procédé à la réfection des murs des deux bâtisses érigées il y a plus de deux siècles et demi sur ce beau replat de près de 400 000 mètres carrés. Elle aura aussi mené à bien le rétablissement du balcon du chalet-habita-

tion, la pose de bardeaux en mélèze sur les deux toitures, la reconstruction du système d'adduction d'eau.

250 000 francs - un montant qui ne comprend pas les frais engagés dans la réfection de la chapelle, la réhabilitation intérieure ainsi que la création de W.-C., tous à la charge de la seule bourgeoisie - vont être injectés dans la rénovation d'un alpage qui englobe un chalet-habitation, un chalet-étable et fromagerie ainsi qu'une chapelle. Un site de première valeur puisqu'il est l'unique ensemble de constructions d'alpage en pierre et en bois, érigé entre 1736 à 1767 et encore intact en Valais. La bourgeoisie de Martigny possède trois autres alpages dont deux encore en service, celui du col de La Forclaz et celui de La Giétaz. Le troisième - situé au Planard - a été transformé en lieu de rassemblement et de détente.

Arbres à la trappe?

Ce plan de réhabilitation de l'alpage de Charavex s'étale sur les deux prochaines années.

Cette première intervention



La façade principale du chalet-étable et fromagerie, une construction datée de 1736.

ltd

n'est en fait qu'une étape d'une opération plus vaste. Un second volet de retouches devrait en effet démarrer

après 1996, qui comprend notamment le rétablissement d'une importante surface de pâturages. Ce sont ainsi plu-

sieurs centaines d'arbres qui pourraient être sacrifiés sur l'autel de cette réhabilitation.

Pascal Guex

Processus de collaboration

Un projet viable.

MARTIGNY. - En apposant leur signature au bas de cette convention «pour la sauvegarde de l'alpage de Charavex», la bourgeoisie de Martigny, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FSPAP) ainsi que le Fonds en faveur de la sauvegarde et la gestion des paysages ruraux et traditionnels ont inauguré un intéressant processus de collaboration. Pour le président Léonard-Pierre Closuit, il s'agit là en tout cas du plus important contrat signé par la «nouvelle» bourgeoisie octodurienne, depuis son rétablissement, il y a plus de trente ans. «L'apport de nos deux partenaires va nous permettre de réaliser un projet largement au-dessus de nos seules capacités financières.»

La convention tripartite signée hier en début de soirée à

Martigny par le président Closuit et son chancelier René Pierroz, mais aussi par la conseillère nationale Lily Nabholz et Richard Paththey (pour la FSPAP) ainsi que par le conseiller d'Etat Wilhelm Schnyder et M. Hans Weiss (pour le fonds fédéral) a pour objectif «la sauvegarde durable et le maintien de la diversité écologique et agricole du site de Charavex». Par ce contrat, la FSPAP s'engage à assister et conseiller la bourgeoisie de Martigny dans la gestion de cet alpage, tout en se portant «garante, à l'égard du fonds fédéral, de la sauvegarde du patrimoine naturel et paysager du site concerné».

Le fonds fédéral assurera lui «subsidièrement le financement de l'engagement de la FSPAP».

(pag)



Tous les 15 août les bourgeois se réunissent pour une fête sur l'alpage de Charavex.

ltd

Martigny, une banque

Mise au point de la Municipalité.

Dans un article de M. Pascal Guex, le «Nouvelliste» a mis en cause la politique de placement des liquidités de la commune de Martigny. Depuis lors, les insinuations de ce journaliste ont été reprises par une autre feuille. Il convient donc de mettre les choses au point.

M. Guex déplore que la commune ait prêté de l'argent à des sociétés autres que des banques. Il tait soigneusement la question des taux d'intérêt qui est pourtant essentielle en matière d'argent avec celle de la sécurité.

Une partie des liquidités (28 millions au 1.1.1995) de la commune est placée à court terme auprès de deux banques. Malheureusement, les taux d'intérêt moyens y sont

inférieurs à 4%. Aussi avons-nous décidé d'ouvrir la possibilité de prêts à des sociétés privées à plusieurs conditions. Il doit s'agir de sociétés connues et sûres. Le taux d'intérêt doit être bien meilleur que dans les banques. Le bilan récent et attesté de ces sociétés doit garantir la possibilité de remboursement. Les prêts sont faits pour quelques mois. La décision doit être prise de cas en cas par l'ensemble du conseil.

Cette politique est favorable à la commune. Par contre, elle exige plus de vigilance de la part du conseil, plus spécialement du président qui est en même temps président de la commission des finances.

Administration municipale

Hommage à A. Crettenand

Ce samedi 14 janvier 1995, une grande foule de paroissiens, d'amies et amis et connaissances d'Isérables, Riddes et environ accompagnaient à sa dernière demeure une bonne maman et grand-mère chérie.

Cette maman était très estimée par sa gentillesse, sa bonté et sa charité. Elle a été pendant plusieurs années la patronne du restaurant Le Manoir de la Faraz à Auddes-sur-Riddes.

Elle accueillait ses clients avec le sourire et la gentillesse et avait pour tous une parole d'encouragement et d'amitié.

Aline Crettenand faisait partie de la Vie montante, mouvement chrétien des re-

traités. Elle était fidèle aux rencontres du mouvement. Le mouvement perd en elle une amie estimée et dévouée.

C'était une femme très chrétienne et son départ nous cause de la peine. Elle ne manquait jamais la messe du dimanche, malgré la distance d'Auddes à Isérables, environ une demi-heure de marche.

Nous garderons un grand souvenir de cette femme d'élite et dévouée.

Que sa famille daigne recevoir mes condoléances sincères et que Dieu donne le repos éternel à sa fidèle servante.

Bon courage et amitié.
Monnet Robert de Désiré,
Isérables

Deux p'tits tours...

Roby Michellod et Yann Lambiel en spectacle chez Jo Perrier.



Yann Lambiel et Roby Michellod: une complicité sans faille.

ltd

SAXON. - L'un avait fait la trace, l'autre prit le sillage. Depuis, Roby Michellod et Yann Lambiel ont décidé de faire un bout de chemin ensemble. Ils se retrouvent côte à côte, dans le Caf'conc à Jo Pierrier, pour deux soirées, les dernières à l'enseigne de «Deux voix, un spectacle». Ces rendez-vous sont annoncés pour les 21 janvier et 3 février prochains, à 20 h 30.

Roby et Yann, Yann et Roby chanteront a cappella, mais aussi accompagnés au piano par Gilles Gilloz. Séparément, le duo a puisé aux meilleures sources, chez Brel, Bar-

bara, et chez quelques autres tout grands noms de la chanson française. Et déjà, le tandem nous prépare un nouveau spectacle, moins dépouillé, puisqu'il fait appel à une formation de quatre musiciens. Mais chuuuuuuu!

Cela dit, le Caf'conc à Jo cherche des artistes. L'Héritier en est un. Il devait se produire, lui aussi, dans l'espace saxonin. Une méchante grippe a malheureusement eu raison de l'humoriste. Son passage est donc remis à des jours meilleurs.

(gram)

Carnaval «universel»

A Fully, on a choisi cette année de célébrer l'univers.

FULLY. - Petit appel en préambule. Les organisateurs du carnaval de Fully cherchent des volontaires. Comme ses devancières, l'édition 1995, la neuvième dans l'histoire fulliéraine, mobilise passablement d'énergies. «Un petit coup de main ne serait pas de trop», lance le président Raymond Warpin. Le coiffeur et son comité ont choisi de placer le rendez-vous sous le signe de l'univers. Une douzaine de chars, six ou sept guggenmusiks, les sociétés locales et, bien sûr, les gosses des écoles animeront le grand cortège prévu le samedi après-midi 25 février. Quelque cinq cents figurants, au bas mot, défilent à travers le village de Vers-l'Eglise. Tradition autant que relation de bon voisinage, des représentants du carnaval de Martigny feront le déplacement, avant que les gens du Chavalard ne

leur rendent la politesse, le lendemain dimanche, dans la rue pavée du Bourg.

Sur parole

Après le cinéma, la jungle, la bande dessinée ou encore le cirque - c'était l'an dernier - les instigateurs de cette célébration «païenne» ont démesurément élargi le propos pour l'arrêter aux frontières de l'univers. Vaste s'il en est, le thème de la manifestation carnavalesque 1995 permettra sans doute toutes les audaces.

«A Fully, le carna c'est sympa, c'est magique!», clament à l'unisson ses chantres que sont Karine Constantin, Philippe Bender, Muriel Vergères, Raymond Warpin, Fernando Fanelli et Noël Chambovey.

On les croit sur parole.

(gram)



Les figurants du cortège ont fait le cirque l'an dernier.

ltd

COOP nous informe

Depuis le 1^{er} janvier tous les prix comprennent la TVA.

PRIX CHOC
 Mouchoirs en papier Tempo 4.90
 36 paquets de 10 mouchoirs
 Collants dames 8.-
 Crêpe, 20 den., les 10 paires

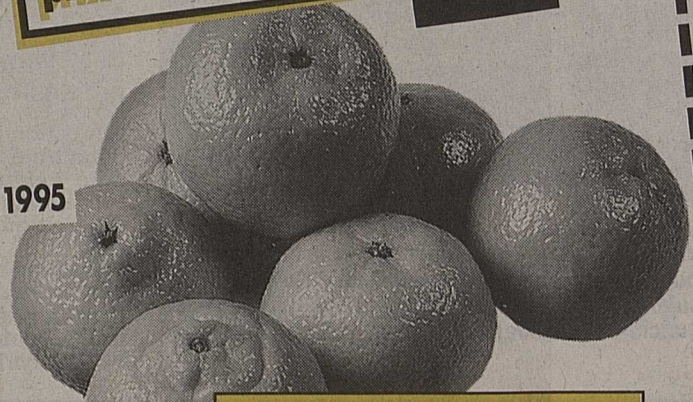
LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT du 19.1 au 21.1.1995
 Chou-fleur d'Italie 2.-
 le kg
 Bouquet de tulipes 6.90

HITS HEBDO COOP du 17.1 au 23.1.1995
 Espresso Los Volcanes Coop en grains, 250 g 2.50
 Espresso Los Volcanes Coop en grains ou moulu/sous vide, 500 g 4.80
 Crème pour le café en portion 20x12 g 1.60
 Tous les thés Coop, en boîte de 100 sachets-portions p. ex.: Ceylon 1.85 -0.60 de moins
 Lipton Yellow Label la boîte de 100 sachets 4.90
 Sauce de rôti liée Maggi 168 g / 1,5 litre 3.60
 Tous les fromages râpés Coop en sachet de 120 g seulement 2.-
 Cornettes fines Gala le lot de 4 x 500 g 4.20
 Frites au four Gold Star surgelées, 600 g 2.90
 Saucisses de Vienne 2 paires, 200 g 2.-
 Chocolone ou Butterfly de Kamby le lot de 2 x 100 g 4.95
 Kit Kat Nestlé 5 barres, 240 g 3.30
 Rivella rouge ou bleu la bouteille de 1 litre (+ consigne) 1.20

VINS
 La Côte «La Châtelaine» A.O. 1993 le carton de 6 x 75 cl 29.-
 Côtes-du-Rhône «Château la Renjardière» A.C. 1993 le carton de 6 x 75 cl 24.-

ALIMENTS POUR ANIMAUX
 Tous les Brekkies, 400 g -0.85
 Tous les Brekkies, 1 kg 3.65
 Toutes les barquettes de Whiskas Finesse, 8 x 100 g 5.80

JOUR DE LESSIVE
 Chez Coop, de nombreuses lessives moins chères!
 Biancomat Compact la recharge de 6 kg 16.60
 Persil Megaperis la recharge de 2,2 kg 15.90
 Ariel Futur ou Futur Color la recharge de 2,2 kg 15.90
 Maga Compact la recharge de 3,3 kg 14.80
 Perwoll Supra la recharge de 1,1 kg 7.50
 Doranda liquide le flacon de 1 litre 3.70
 Comfort Concentrat la recharge de 2 x 1 litre 8.90
 Teddy Douce la recharge de 2 x 1 litre 6.90
 Enka 1 kg 5.50



le filet de 1 kg Clémentines d'Espagne 1.90
 du 19.1 au 21.1.1995

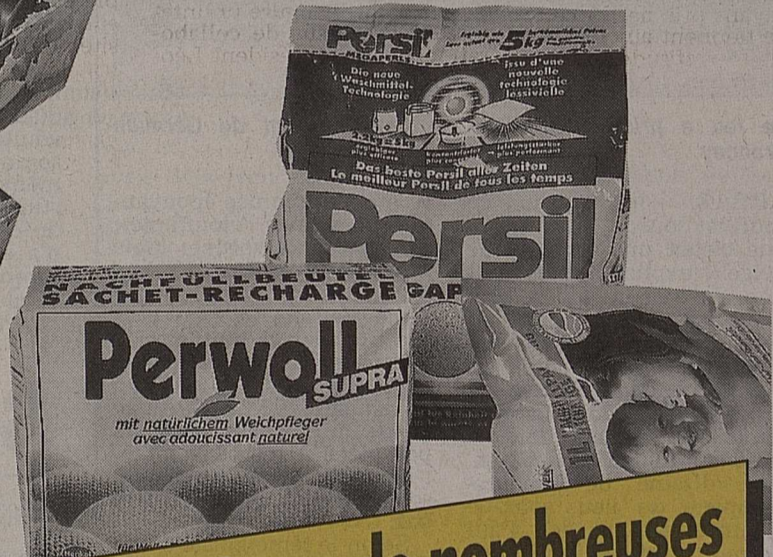


le lot de 2 x 800 g Fondue Coop toute prête 14.50
 du 17.1 au 23.1.1995



Jogging enfant à partir de 19.-
 60% coton
 40% polyester
 pour les grands, tailles: 104-128 19.-
 pour les juniors, tailles: 140-164 25.-

Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.



Chez Coop, de nombreuses lessives moins chères!
 p.ex.: Biancomat, la recharge de 5 kg 13.90 9.90



500 g Café Jacobs Medaille d'or moulu, emballé sous vide 6.95
 du 17.1 au 23.1.1995

Coop Restaurants

Menu de la semaine
 Bœuf bouilli Natura Beef à la flamande Pommes de terre à la brunoise 12.-



Coup dur pour la Municipalité

Financement de l'EIV: la commune de Sion passera à la caisse.

SION. - Le Tribunal fédéral vient de refuser un ultime recours présenté par la commune de Sion en ce qui concerne sa participation de 20 % aux frais de fonctionnement de l'Ecole d'ingénieurs du Valais (EIV). Coup dur pour la Municipalité sédunoise, qui s'est pourtant battue jusqu'au bout pour revoir sa contribution à la baisse.

Le 26 juin 1987, le Grand Conseil votait le décret concernant la création d'une école d'ingénieurs en Valais. Parmi diverses villes candidates, Sion était désignée comme siège du nouvel établissement.

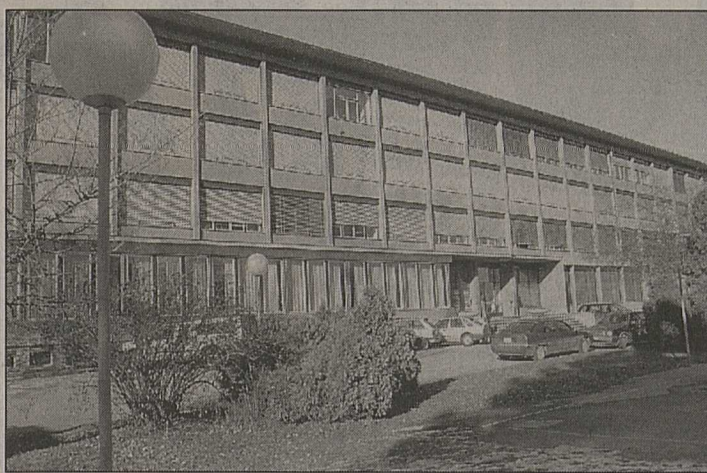
A l'article 25 du décret, il était précisé que la commune siège mettrait gratuitement à disposition les terrains nécessaires, et qu'elle participerait à raison de 20 % aux frais d'aménagement et de construction des bâtiments, ainsi

qu'à 20 % des frais d'exploitation, comprenant les salaires du corps enseignant et les frais d'équipement.

Insupportable!

Avant même le vote du décret, la commune de Sion relevait que les exigences émises par le DIP excédaient les limites fixées par la loi d'exécution de la loi fédérale de 1978 sur la formation professionnelle, qui fixe cette participation à 10 %.

A nouveau en 1990, la Municipalité de Sion, estimant trop élevé le poids de sa contribution, entama des négociations en vue de le modifier. De son côté, le Conseil général de la ville décidait de limiter la participation communale aux frais de fonctionnement de l'EIV à 2 % des recettes fiscales de la commune.



L'Ecole d'ingénieurs du Valais. Un poids lourd pour les finances communales sédunoises, une ville qui paie déjà très cher son rôle de capitale. Au budget 1995, les dépenses «liées» totales de fonctionnement découlant de lois et décrets cantonaux (sur lesquelles la commune n'a aucune influence) atteindront plus de 23 millions de francs.

Négociations qui n'ont pas abouti, et qui a incité la commune, représentée par Me Régis Loretan, à faire recours auprès du Tribunal cantonal. De son côté, l'Etat était représenté par M. Pierre-André Veuthey. Recours rejeté le 22 avril 1994 par la cour de droit public du TC, suivi d'un autre auprès du Tribunal fédéral, qui vient de le refuser à son tour.

Dans l'attente des considérants

La commune de Sion aura donc lutté jusqu'au bout pour faire entendre sa voix. Sans succès, malgré plusieurs avis de droit qui lui donnaient raison.

Surprise désagréable pour la Municipalité, qui a toutefois provisionné les montants contestés pour éviter toute mauvaise surprise financière.

Situation d'autant plus incompréhensible que la commune n'a pratiquement aucun contrôle sur ces frais de fonctionnement. Elle devra se contenter d'honorer la facture. Constat tout aussi regrettable pour les autres communes sièges d'un établissement cantonal, qui espéraient bien que le cas de Sion ferait jurisprudence et leur permettrait à leur tour de demander le respect de l'article 26 de la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle, qui prévoit une participation de 10 % de ces frais, et non de 20 % comme l'impose le canton.

A la Municipalité de Sion on attend maintenant les considérants du jugement, qui devraient lui parvenir prochainement comme nous l'a confirmé hier matin le secrétaire municipal Maurice Sartoretti.

Norbert Wicky

Cuisine en feu

Un mort dans un incendie à Arbaz.



Le feu a pris à l'intérieur de l'appartement de Germain Francey.

ARBAZ. - «Je voyais que ça soufflait sous le toit. J'ai cru que c'était une tempête de neige!», explique Mme Lattion, la voisine qui a prévenu les pompiers. Un incendie s'est en effet déclaré à Arbaz vers 3 heures du matin, pendant la nuit de lundi à mardi, dans l'appartement de Germain Francey, situé au milieu du village. Une dizaine de sapeurs-pompiers du lieu, sous le commandement de Paul Torrent, sont intervenus rapidement et ont circonscrit le sinistre. Le feu était éteint à 5 heures. Lors de l'intervention, les pompiers ont découvert le corps sans vie du locataire âgé de 77 ans.

Fumée impressionnante

La plupart des voisins n'ont rien remarqué. Deux d'entre eux pourtant ont été réveillés. Ils ont surtout été impressionnés par la fumée.

«C'était une fumée épouvantable, brune, étouffante», souligne cette voisine. «Cela provenait vraiment de dessous le toit», ajoute encore Mme Lattion. «Je ne dors pas très bien la nuit, alors à 3 heures, j'ai regardé par la fenêtre et c'est là que j'ai vu le sinistre.» Elle a donc averti immédiatement les pompiers. A temps, semble-t-il, vu la proximité des maisons dans ce quartier d'Arbaz.

Selon le témoignage d'une voisine, M. Francey a été retrouvé dans le corridor. Il est donc certainement mort asphyxié. La victime, célibataire, était l'ancien facteur du village. Il avait une nièce qui habitait également Arbaz. Le feu a pris naissance dans la cuisine et causé des dégâts importants à l'intérieur de l'appartement. Le juge d'instruction pénale du Valais central a ouvert une enquête pour établir les causes et les circonstances exactes du sinistre. (sav)

Politique contre la drogue à définir

Le Parti libéral interpelle le Conseil communal.

SION. - A Sion comme ailleurs, la drogue fait des ravages. Le constat ne suffit plus, remarque le Parti libéral de la ville, qui demande à la Municipalité de prendre de sérieuses mesures de lutte et de prévention. Signée par Mme Isabelle Millioud au nom du groupe libéral du Conseil général, l'interpellation demande que l'exécutif définisse une politique «drogue» communale réfléchie, cohérente et efficace.

«Toute une partie de notre jeunesse est exposée à ce fléau... précise la porte-parole des libéraux. Des toxicomanes se retrouvent régulièrement dans certains établissements publics, et passablement d'adolescents et de jeunes adultes s'adonnent à la consommation, à l'achat ou même au trafic de produits stupéfiants. Or à ce jour, rien de concret et de méthodique n'a été mis en place par la communauté sédunoise pour combattre cette vague déferlante...»

Trois stades de prévention

Le groupe libéral estime que

la politique «drogue» de la commune doit être basée sur les axes suivants:

- Mesures d'information destinées à la population en général, aux groupes de jeunes en particulier. Mesures de surveillance des lieux publics. Implication des clubs sportifs et des sociétés locales.

- Interventions policières dans les lieux publics sensibles. Interventions auprès des jeunes toxicomanes, avec l'aide de la LVT (Ligue valaisanne contre la toxicomanie). Surveillance des abords des écoles, surtout des collèges, CO, écoles professionnelles et places de sport.

- Soutien aux institutions existantes pour la réhabilitation des toxicomanes (par exemple LVT et Rives-du-Rhône). Programmes d'occupation et de loisirs pour les jeunes sans emploi et les jeunes à risque.

L'affaire de tous

De nombreux partenaires doivent être impliqués dans le cadre d'une politique communale de la drogue... estiment

les libéraux. Autorités municipales, médecins, services communaux, intervenants en toxicomanies, enseignants, parents, mais aussi police, cafetiers-restaurateurs, pharmaciens, animateurs de loisirs, représentants de sociétés locales, parents de toxicomanes doivent collaborer étroitement à la lutte contre le fléau.

A l'image des actions entreprises à Martigny, à Saint-Maurice ou à Monthey, il faut réunir toutes les forces pour prévenir et soigner le mal. Il n'y a aucune honte à suivre des exemples qui se révèlent positifs quant au résultat souhaité. La LVT est d'ailleurs prête à collaborer à la mise en œuvre d'une politique sédunoise contre la drogue, en élaborant des programmes de prévention spécifiques qui présentent l'avantage d'être opérationnels rapidement et de ne coûter que peu d'argent. A Martigny, par exemple, cette politique ne coûte que quelque 30 000 francs par an.

Engageons-nous!

La même interpellation propose encore que la commune

de Sion signe la Résolution de Stockholm, dont les buts sont la promotion de la prévention, la lutte contre l'accroissement du trafic de drogue et la lutte contre la légalisation de la drogue. Une résolution déjà signée par plusieurs cités européennes, dont Lugano pour la Suisse, et qui a pour but d'accroître la coopération entre villes, afin d'en faire des cités sécurisantes et attrayantes.

La lutte contre la drogue est une tâche complexe. Elle exige une interaction entre les mesures de réduction de l'offre et celles de réduction de la demande. Mais il faut agir ensemble. «La concertation est nécessaire, étant donné qu'aucune mesure isolée ne peut résoudre tous les problèmes», estiment les premiers signataires de cette convention.

L'interpellation des libéraux devra maintenant être examinée par les autorités de la ville, qui devraient y répondre dans un délai de quelques mois. Nul doute qu'elles aussi voudront tout mettre en œuvre pour protéger la jeunesse sédunoise de ce drame social qu'est la toxicomanie. (vuy)

Les maux pour le dire

Consultation sans rendez-vous au cabinet du docteur Carson pour réveiller de vieilles douleurs. Sur la scène du théâtre de Valère, en l'occurrence.

Durant les années cinquante, le docteur Raoul Carson tient un journal dans lequel il transcrit fidèlement les consultations de ses clients. Quarante ans plus tard, Serge Dangleterre choisit les entrevues les plus insolites pour créer un spectacle qui éclaire d'une manière inattendue nos petites et grandes misères.

Défile donc sur scène une humanité fraternelle qui essaie de soigner ses maux en les mettant en mots.

Pas triste

Qu'on ne s'y trompe pas! Sous un titre à connotation douloureuse se cache en fait une bonne dose d'euphorisant, plusieurs pincées d'ironie, trois ou quatre gouttes de satire et quelques grammes d'émotion pure.

Cette soirée est prescrite sur ordonnance, à consommer sans modération même si les frais ne sont pas pris en charge par votre caisse-maladie. On comprend enfin pourquoi les acteurs touchent... un cachet. (jcz/c)

«Les vieilles douleurs», vendredi 20 janvier au théâtre de Valère. Location auprès de l'office du tourisme de Sion au 23 45 61 ou au théâtre au 22 30 30.



Une heure et quart de spectacle pendant lequel on hésite entre se tenir les côtes et se frapper le front.

Hommage à Paul Rard

Il est des gens qui semblent avoir toujours existé. Paul Rard était du nombre.

Prendre la plume pour en parler au passé semble déjà une offense.

Forgé à l'école de sa propre volonté, il a réussi tout ce qu'il a entrepris.

Lorsqu'il acceptait une tâche dans un comité, ce n'était pas pour faire de la figuration. Il écoutait avec un sourire délicieusement narquois et, tout soudainement, assénait une logique implacable, en quelques mots.

Terriblement indépendant d'esprit, il a lutté avec une discrétion exemplaire, pour ne pas faire subir à son entourage, une maladie qui le minait.

Patriarche, il l'était. Et chacun s'appuyait sur un roc tout bardé de convictions. Jamais, au grand jamais, qui que ce soit ne lui avait fait changer d'avis. Les rocs, hélas se brisent. Au détriment de sa femme Henriette, de ses enfants dans la peine, de ses petits-enfants dans le désarroi, il ne peut que vous dire ceci: continuez votre chemin, et ne vous laissez jamais abattre.

Gardez votre opinion, même si certains essaient de vous la faire changer. (gg)

PUBLICITÉ

EN BREF

Prière universelle

SION. - Aujourd'hui débute la semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. Le thème de 1995 s'inspire de l'Evangile de saint Jean «communion avec Dieu, communion les uns avec les autres». Les rencontres organisées pendant la semaine veulent montrer que la division des chrétiens est toujours une blessure profonde et donner des preuves que cette recherche de l'unité demeure aussi active dans les églises. Aujourd'hui, Jean 15 «Je suis la vigne, vous êtes les sarments» et «comme un arbre planté au bord des eaux» ont été retenus comme sujets de réflexion. Demain, «la communion rompue» (Jean 15,6) a été choisi. Jeudi soir, à la cathédrale de Sion à 20 heures aura lieu par ailleurs l'Ecole de la parole.



Restaurant du Pont-du-Diable 1965 Chandolin-Savièse Valérie et Bernard Le Deunff-Bex

Valérie et Bernard vous proposent du mercredi au vendredi midi le

MENU DU MARCHÉ

L'entrée
Le plat principal
Chariot de fromages
L'assiette de douceurs

à Fr. 49.- (TVA incluse)

et durant le mois de janvier, pensez à nos spécialités aux truffes fraîches du Périgord.

Nous vous remercions de votre réservation au (027) 25 30 30.

Musiciens en nombre

Soirée torride et ensoleillée au Petithéâtre.



Luigi La Marca fondateur de Cãna Dulce.

SION. - La troisième soirée de l'école de jazz et de musique actuelle au Petithéâtre est prévue jeudi à 20 h 30. Une formation inédite tirée de la compagnie d'Eustache ouvrira les feux.

Sous la direction de Jean-François Bovard au trombone se produiront Bernard Trinchan, Popol Lavanchy à la contrebasse et Pierre Gautier à la batterie.

L'individualité de ces musiciens confirmés sera mise en valeur par le biais d'une création spéciale. La deuxième

partie du concert sera animée par Cãna Dulce. Fondé en 1993 par Luigi La Marca dans le cadre des ateliers pratiques de l'EJMA, cet ensemble est formé uniquement de Valaisans. Gilles Favre, Christian Delaloye, Dominique Clivaz, Bernard Biederman, Jacques Camon, Marty Lorenz, Mathieu Pont, Stéphane Bovier, Olivier Bayard, Olivier Maye présenteront des pièces de bossa nova et de salsa en passant par la rumba, le cha-cha ou encore le merengue. (c)

Un candidat au National?

Le PDC de Sion devrait présenter un habitant de Grimisuat.

SION. - Les élections fédérales figuraient naturellement en bonne place de l'ordre du jour du PDC de Sion. Hier soir à la salle de la Matze, le président Joseph Zufferey a fait le tour de la question. En ce qui concerne le Conseil des Etats, les sympathisants ont été priés de soutenir la liste cantonale comportant les politiciens en place. Quant au Conseil national, des discussions avec les responsables de district ont eu lieu afin d'éviter les tiraillements, voire les conflits. Les sections de Veysonnaz, de Salins, d'Arbaz et

de Savièse n'ont pas annoncé d'hommes ou de femmes pour prendre le chemin de Berne. Grimisuat par contre a dit sa volonté de présenter un candidat. Pour l'heure, aucun nom n'a été officiellement communiqué. «Fort de tous ces paramètres, nous vous proposons de rester en retrait tout en gardant une porte ouverte mais surtout nous vous demandons d'être fin prêts pour les échéances suivantes.» Côté jeunesse, l'aide financière des Sédunois a été sollicitée dans l'hypothèse du dépôt d'une liste.

Motion décidée

Ces décisions ont été suivies d'une intervention de Me Jacques Allet concernant la répartition. «On ferme les listes de manière ridicule, il faut déposer une motion claire et impérative à ce sujet.» M. Pierre Moren a été chargé de faire passer le message au comité cantonal. Ce rendez-vous statutaire, dont la durée a été inférieure à une heure, a été marqué aussi par différents changements au sein des organes et des instances du parti. M. Nicolas Moren, chef de service de l'administration

générale de la police cantonale, a accepté plusieurs mandats. Il remplacera notamment Marion Rudaz pour le secteur de Bramois et se chargera désormais de la représentation au comité suisse. Les moyens matériels ont également été abordés. La sous-préfète Evelyne Crettex Reber, qui assure la fonction de caissière, a développé ce thème. Pour renflouer les caisses, un courrier a été adressé il y a quelques semaines aux membres. M. Zufferey s'est déclaré satisfait de l'écho puisque plusieurs centaines de d.c. ont déjà répondu favorablement. (cat)

Distinction pour Tibor Varga

Croix du mérite de la République de Hongrie pour le violoniste de Grimisuat.

GRIMISUAT. - Le violoniste Tibor Varga a reçu hier soir la Croix du mérite de la République de Hongrie. Cette distinction prestigieuse lui a été remise par l'ambassadeur de Hongrie en Suisse, M. Pál Gresznaryk, qui était accompagné de son conseiller culturel, M. Miklos Csizmadia. La cérémonie s'est déroulée à la salle d'enregistrement et de concert de la fondation Tibor-Varga à Grimisuat. Plus de cinquante disques ont déjà été enregistrés en une année dans ce temple de la musique.

La remise du Mérite hongrois s'est faite en présence d'une assistance nourrie et de nombreuses personnalités. La cérémonie a été précédée d'un superbe concert donné par l'Académie de musique de Sion, l'école supérieure de musique de Tibor Varga. Ce dernier a par ailleurs interprété deux pièces en soliste.

Le conseiller d'Etat Serge Sierro a déclaré à l'ambassadeur de Hongrie qui venait de rendre un vibrant hommage à Tibor Varga: «C'est le Valais tout entier que vous venez de décorer, tant Maître Varga ap-



Maître Tibor Varga entouré de l'ambassadeur de Hongrie Pál Gresznaryk et du conseiller d'Etat Serge Sierro après la remise de la Croix du mérite.

partient à ce pays. Il y a d'ailleurs apporté la sensibilité exceptionnelle du peuple hongrois.»

On relèvera que Tibor Varga

avait déjà reçu diverses distinctions, par exemple la Croix du mérite allemand et la Légion d'honneur française. Hier soir, c'est la Hongrie,

prestigieuse nation de musiciens, qui a remercié l'un de ses enfants pour son rayonnement musical à travers l'Europe et le monde. (vp)

HAUT-VALAIS

Sorcières en course sur leurs balais

Pour la treizième fois, la station sur Naters organise la fameuse manifestation.



Dimanche prochain, la course des sorcières de Blatten-Belalp.

NATERS - BLATTEN - BELALP. - Cette semaine est inscrite sous le signe de la sorcière, à Blatten et Belalp, les deux stations de Naters. Elle culminera dimanche avec la fameuse course des sorcières, devenue une tradition.

Dimanche prochain 22 janvier donc, 1200 skieurs et 100 spécialistes de snowboard se disputeront la palme du meilleur concurrent. Malgré l'augmentation de 200 du nombre des concurrents, les places sont parties en l'espace de cinq jours. Les réservations à Blatten et Belalp sont, chaque année, très disputées.

Le parcours mesure 12 kilomètres. Il part du Hostock, à 3100 mètres, pour finir à Blatten (1300 mètres). La course est une vraie fête populaire. Un tiers des partenaires partent en monture de sorcière: c'est-à-dire sur un balai.

Les autres concurrents disputent un course «sérieuse». Mais pas d'agressivité entre eux. D'ailleurs, les déguisements et maquillages désamorcent vite tout esprit cha-grin. L'ambiance est entre les portes, mais aussi au sommet des pistes où, en général, on dresse une cantine. Les participants viennent y discuter le bout de gras, et aussi lamper

une gorgée du schnaps... des sorcières.

Record à battre

Ce qui n'empêche pas certains de chercher à battre le record. Il date de 1987. C'est Hans-Peter Bellwald qui l'avait obtenu, descendant le parcours en dix minutes, vingt-cinq secondes et quatre dixièmes.

Cependant, une sorcière normale, avec tout son harnachement, prend bien deux à trois heures pour la descente. La manifestation compte pour la coupe des «super-quatre»: la course de l'enfer à Mürren, le schuss blanc de Laax-Flims et la course populaire de Mittelallalin à Saas-Fee. En 1995, les organisateurs vont tenter une nouvelle formule de départ: toutes les trente secondes, quatre partants.

Mais déjà une semaine avant le départ, on fait monter la mayonnaise. Il y a une course de luges, la recherche du trésor des sorcières, la sculpture de figures de neige et un test d'avant-course.

Le clou de la semaine sera certainement la grande fête du samedi soir, lorsque la station de Blatten sera pleine de concurrents et de vacanciers prêts aux réjouissances. (pc)

Lauréats de la fondation BCV

Rives-du-Rhône, BBC Troistorrents et Schwimmverein Oberwallis à l'honneur à Sion.

SION. - La fondation du 75e anniversaire de la Banque Cantonale du Valais a remis hier 20 000 francs de prix à trois associations valaisannes désignées par son conseil comme lauréates du prix 1994. L'association Les Amis de Rives-du-Rhône, qui soutient activement l'action des foyers du même nom venant

en aide aux toxicomanes, se voit décerner le prix humanitaire et social, d'une valeur de 10 000 francs. S'agissant du prix jeunesse du même montant, deux sociétés se le partagent pour l'année 1994: le Schwimmverein Oberwallis 88, qui compte deux cents membres, et qui organise de nombreuses animations pour

les jeunes, notamment des cours de natation pour les enfants dans toutes les piscines du Haut-Valais, et le mouvement jeunesse du Basketball-Club de Troistorrents qui, dans son effectif de 100 membres, ne compte pas moins de 65 jeunes répartis dans les équipes de jeunes scolaires, cadettes et minimes.

Soutien apprécié

Présidée par M. Jean-Daniel Papilloud, la fondation du 75e anniversaire de la BCV a été créée le 23 septembre 1991, pour marquer les trois quarts de siècle d'existence de l'établissement bancaire cantonal.

Le but de cette fondation, dotée d'un capital de 500 000 francs, est de récompenser des entreprises ou des actions remarquables dans les domaines humanitaire, social et culturel, en vouant une attention particulière à la jeunesse.

Geste fort apprécié par les lauréats représentés hier à Sion, qui ont reçu avec reconnaissance cette aide bienvenue qui leur permettra d'intensifier leur action en faveur de la jeunesse valaisanne. (vy)



Les représentants des lauréats du prix 1994 de la fondation 75e BCV, ici en compagnie de MM. Jean-Daniel Papilloud, directeur et président de la fondation, de M. Georges Moret, membre du conseil, et de M. Beat Mutter, directeur de l'agence BCV de Brigue.

Incendie à Sion

SION. - Lundi matin, vers 11 h 45, un incendie a éclaté aux dépôts de l'entreprise MATCO, à la rue de la Dixence. Des ouvriers étaient alors occupés à couper des tôles au chalumeau au sommet du hangar. Soudain, le feu a pris entre les parois des tôles.

Les pompiers sont intervenus rapidement et, vers 14 h 15, l'incendie était éteint.

Aucun blessé n'est à déplorer et les dégâts sont peu importants. (sav)

Un nouveau fleuron au cœur des Alpes

Un atout de plus pour Grimentz.

GRIMENTZ. - S'il fallait attribuer une prime à l'imagination, la Société des remontées mécaniques de Grimentz S.A., présidée par M. Charles-André Monnier, la mériterait. Car le développement de la région skiable de Marais-Bendolla s'organise avec une régularité de métronome.

Après la télécabine à dix places, le restaurant d'altitude de Bendolla, voici le dernier fleuron: une buvette plantée au cœur du domaine skiable. C'est en effet un restaurant panoramique niché à 2600

mètres d'altitude, construit près d'un petit étang, à proximité du télésiège d'Orzival.

M. Paul Epiney, directeur des deux restaurants, résume: «La réalisation, qui est l'œuvre de l'architecte François Genoud, respire la nature. Le bois encore neuf prendra la patine des ans. L'établissement peut accueillir cinquante personnes à l'intérieur et cent sur la terrasse. Une cuisine moderne permet d'apprêter les assiettes du jour et servir toutes les boissons». Au sous-sol, des toilettes en

suffisance, une installation sanitaire, un écomat ainsi qu'un garage pour une dameuse complètent l'équipement. L'eau est pompée depuis Bendolla. Quant aux eaux usées, le restaurant est raccordé au réseau des égouts communal.

Dimanche a eu lieu la journée inaugurale. Les responsables de la société, M. Yves Salamin, directeur, et M. Charles-André Monnier, président du conseil d'administration, ont tenu une partie officielle. Puis le curé Closuit a béni la nouvelle demeure et l'a placée sous la protection divine. Les excellentes conditions d'enneigement ont apporté leurs lots de skieurs qui ont occupé rapidement les lieux. Preuve, s'il en est, de l'utilité de cette réalisation. Si les JO 2002 sont offerts au Valais, Grimentz, avec son site du KL, est prête pour la grande manifestation. (a)



Le restaurant panoramique sur les contreforts du Roc d'Orzival.

Vos droits en question

Canal 9 s'intéresse au libre passage et à l'acquisition de logement.

SIERRE. - Dans leur rubrique «Vos droits au quotidien», Yvan Christen et Benoît Robery aborderont ce soir sur Canal 9 deux thèmes: le libre passage et l'acquisition de son propre logement. Les deux animateurs recevront plusieurs spécialistes de la question dont Me Edmond Perruchoud, conseiller juridique, M. Christian Germanier, conseiller en prévoyance professionnelle auprès d'une banque, et M. Michel Clerc, conseiller en prévoyance auprès d'une compagnie d'assurance.

Neige et stations

A la plus grande satisfaction des amoureux de la nature et des botanistes, le Prix de consécration de l'Etat du Valais a récompensé l'œuvre d'un jardinier. Il est vrai qu'Egidio Anichisi est un jardinier hors

du commun. Sa passion pour les plantes l'a poussé à devenir un véritable expert. Son travail est d'ailleurs apprécié par des connaisseurs du monde entier.

Dans la série «neige et stations», deux sujets d'actualité seront proposés. Le premier permettra de retrouver la Sierroise Sarah Briguet, autrement dit miss Suisse, sur les pistes d'Aminona à l'occasion de l'inauguration du turbo de la Tsa, un nouveau télésiège débrayable quatre places. Le second reportage conduira les téléspectateurs sur les pentes d'Anniviers et plus précisément à Saint-Luc pour une autre inauguration d'installation, celle du funiculaire bien sûr. Enfin, Claire Beney présentera la journée d'animations organisée au collège des Creusets juste avant les fêtes de Noël. (sybi)

EN BREF

Cours pour élèves conducteurs

SIERRE. - La Société suisse des troupes sanitaires organisera à partir du jeudi 19 janvier un cours de premiers secours à l'intention des élèves conducteurs. Inscription et renseignements au numéro de téléphone (027) 56 14 71.

Collision frontale

CHANDOLIN. - A 12 h 05, hier, une automobiliste valaisanne âgée de 28 ans circulait au volant de sa voiture de Saint-Luc en direction de Chandolin.

A proximité de la bifurcation sur la route des Mélézes, dans un léger virage à droite, elle entra en collision frontale avec un car portant plaques neuchâteloises.

Suite au choc, la conductrice a été blessée et transportée par hélicoptère à l'hôpital.

Slaloms géants

ZINAL. - Zinal accueille deux slaloms géants hommes, manches des courses FIS comptant pour la coupe du monde. Les coureurs suivants prendront part aux deux slaloms aujourd'hui et demain: An-

drea Zinsli, Michel Bortis et Didier Plaschy. Bortis et Plaschy, tous deux membres du cadre B, participent aux championnats de coupe du monde. Seront présent pour le second slalom géant, jeudi 19 janvier, les coureurs de l'équipe nationale Marcel Suliger, Steve Locher et Urs Kälin ainsi que deux membres de l'équipe nationale des Etats-Unis dont Matthew Grosjean.

Expo prolongée

CRANS-MONTANA. - L'exposition des huiles de Paul Sierre (paysages, portraits et natures mortes), Darko (taurmachie) et Danave Friel (encres, branchages sur toiles) a été prolongée jusqu'à la fin du mois de février 1995. Cette exposition, qui se tient au Diamant vert à Crans, remporte un vif succès.

Diaporama

GRIMENTZ. - Le diaporama Anniviers offre un voyage en images à travers le temps et le val d'Anniviers. Il sera présenté lundi 23 janvier, à 20 h 30, à la salle polyvalente de Grimentz.

Le plus gros tunnelier

MUTTENZ (BL). - Le plus gros tunnelier du monde entrera en action en juillet près de Muttenz (BL) pour le percement du tunnel ferroviaire de l'Aigle (Adlertunnel). Ce tunnel, d'une longueur de 4,26 km, est situé sur la future nouvelle ligne Rail 2000 entre Muttenz et Olten (SO).

Le percement du tunnel de l'Aigle est le plus grand chantier des CFF pour 1995, a indiqué hier Urs Köppel, chef de projet aux CFF, lors d'une conférence de presse à Muttenz. Le coût de construction du tunnel est estimé à 190 millions de francs. (ats)

Veyras en a assez de piétiner

Projet communal pour la correction de la route cantonale Veyras-Miège.

VEYRAS. - La correction de la route cantonale Veyras-Miège est admise depuis longtemps. Le tronçon rectiligne reliant les deux communes (environ 600 mètres sur Veyras et 400 sur Miège) est une véritable invitation à la vitesse pour les automobilistes. Les 50 km/h réglementaires ne sont d'ailleurs que rarement respectés. Les piétons qui longent la route sont donc constamment exposés au danger et cela d'autant plus qu'aucun aménagement garantissant leur sécurité n'existe.

Afin de sensibiliser les autorités au problème, les bordiers sont intervenus à plusieurs reprises. Leur première pétition date déjà de 1976. La commune de Veyras a rapidement fait de la route l'une de ses préoccupations principales et a entrepris des contacts avec le canton dès 1978. En revanche, à l'Etat du Valais, on s'est montré moins empressé. «On nous a fait beaucoup de promesses mais nous n'avons toujours rien vu se concrétiser alors que le quartier n'a cessé de se développer et le trafic s'intensifier», remarque, agacé, un habitant du quartier.

Dossier à la traîne

Une correspondance régulière s'est établie entre les parties concernées. Le projet prévoyant deux trottoirs et différentes infrastructures a pris forme. On s'est également intéressé à l'amélioration du carrefour à cinq branches de la Croisée en envisageant un passage souterrain pour les piétons. Un giratoire a aussi été étudié, mais en raison des fortes oppositions qu'il a suscitées, sa construction a été pour l'instant différée.

Mis à l'enquête publique en 1984, le projet de correction de la route Veyras-Miège a dû attendre dix ans avant de figurer au budget de l'Etat du Valais quand bien même ce der-



La route Veyras-Miège n'offre aucune sécurité pour les piétons: ni trottoir ni éclairage. Seul le sapin de Noël installé par la Société de développement de Veyras durant les fêtes aura fourni un peu d'éclairage. Une manière plutôt sympathique pour les bordiers d'attirer l'attention sur ce tronçon dangereux.

nier reconnaissait le caractère urgent de cette réalisation. L'an dernier, enfin, un montant a été attribué pour effectuer les travaux nécessaires. Programmé sur deux ans, le projet a été évalué à quelque 1,2 million de francs, dont 400 000 pris en charge par l'Etat. Mais une nouvelle fois, il a été reporté, victime des restrictions budgétaires du canton.

Projet communal

«Pour la commune, la modification de la route Veyras-Miège est de première nécessité. Jusqu'à présent, nous n'avons eu à déplorer que des accidents bénins sur ce tronçon, mais nous avons aussi eu beaucoup de chance», précise M. Alain de Preux, président

de Veyras. «Pour améliorer la sécurité, nous avons ainsi décidé d'entreprendre nous-mêmes un aménagement plus modeste avec le soutien du canton.» La solution retenue par la commune a pour but de prévoir le futur sans effectuer d'investissements superflus. Elle ne remet donc pas en cause le projet de l'Etat actuellement en suspens par manque de moyens financiers mais ne fait que s'y intégrer.

«Nous souhaitons réaliser un seul trottoir à l'aval de la route avec une séparation physique entre la circulation routière et les piétons», explique M. Jérôme Favre, responsable des travaux publics à la commune de Veyras. «Nous prévoyons également d'installer une conduite pour l'eau potable et une autre pour les égouts et l'irrigation. Nous

disposons d'un budget de 280 000 francs. Si nous obtenons rapidement l'accord du propriétaire, autrement dit l'Etat du Valais, nous pourrions commencer les travaux cette année encore.»

Le canton s'est montré favorable à l'initiative de la commune de Veyras. Il lui reste cependant à régler le problème des expropriations, ce qui devrait demander encore un peu de temps. Quant au tronçon figurant sur la commune de Miège, il ne devrait pas subir de modifications pour le moment. «Pour nous, ce n'est techniquement pas réalisable, précise M. Raoul Clavien, président de Miège. Toutefois, nous devrions participer au projet de la commune de Veyras car nous aimerions y intégrer une gaine pour le gaz.» (sybi)

Promoteurs condamnés

Les jugements sont tombés dans l'affaire des promoteurs jugés lundi dernier au Tribunal d'arrondissement de Sierre: rappelons que ces derniers, après des emprunts qui leur avaient été accordés de manière relativement facile, avaient sombré dans une déconfiture qui avait abouti à une ardoise de plusieurs millions de francs.

Engagés dans des projets en plusieurs villes et villages du Valais, les promoteurs se sont retrouvés piégés par une conjoncture difficile et des façons de faire légères.

Le Tribunal de Sierre a rendu son jugement: P.-A., reconnu coupable d'abus de confiance, d'instigation à l'abus de confiance, de banqueroute simple, de violation de l'obligation de tenir une comptabilité, est condamné à une peine de vingt-sept mois, peine complémentaire à celle de vingt jours d'octobre 1992.

Y., reconnu coupable d'abus de confiance, de banqueroute simple, de violation de l'obligation de tenir une comptabilité, est condamné à une peine de vingt-deux mois alors que

pour sa part J.-A., coupable d'abus de confiance, de banqueroute simple, de détournement, de violation de l'obligation de tenir une comptabilité, écope de seize mois, peine assortie d'un sursis de deux ans. Les frais ont été mis à la charge des accusés.

Appel rejeté

L'appel au Tribunal cantonal déposé la semaine dernière par G. de Martigny accusé d'avoir abusé de sa fille a été rejeté; la peine du premier ju-

gement, soit deux ans et demi de réclusion et l'indemnité pour tort moral, a été maintenue.

Précisions

Dans l'affaire traitée lundi au Tribunal d'Hérens-Conthey concernant les escroqueries à l'assurance d'un ancien entrepreneur de transports de personnes par cars du val d'Hérens, il convient de préciser que cette entreprise n'a jamais rien eu à voir avec les PTT, aucune concession ou contrat ne les liant. J.-M. Theys



Jour après jour, les médecins sans frontières soignent, nourrissent, soulagent la douleur.

Votre don est vital!

Case postale 6090 - 1211 Genève 6
CCP 12-1808-1

ACTIONS JUSQU'AU 21.01.95

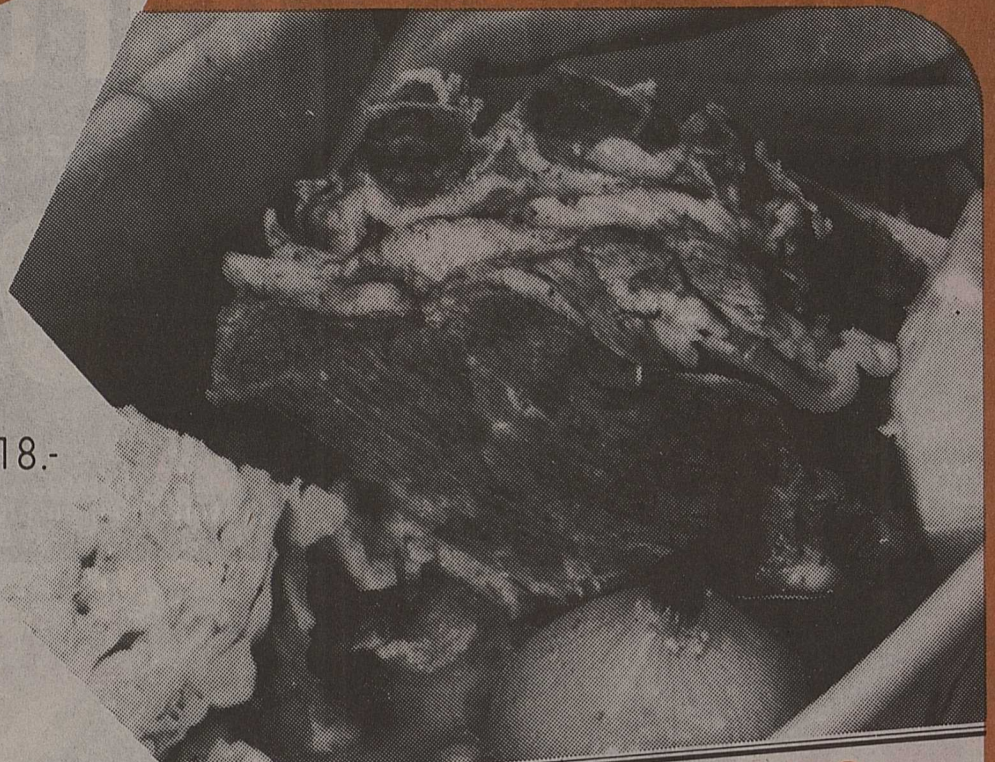
BOUILLI

s/os

kg

13.-

au lieu de 18.-



RAGOUT DE BOEUF

1ère qualité

kg

16.-

au lieu de 23.-

LEGUMES POUR POT-AU-FEU kg

2.90



ACTION JUSQU'AU 24.01.95

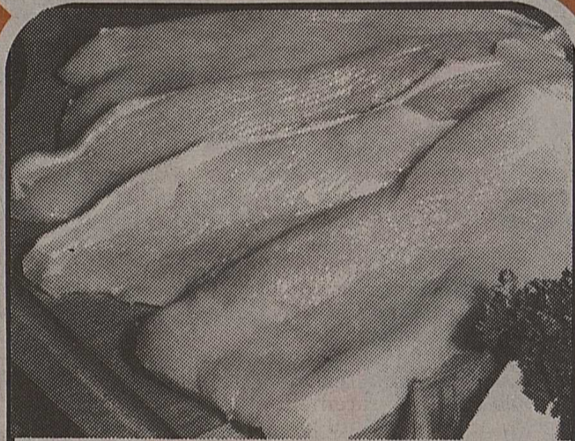
RACCARD CARRE

meule

kg

15.-

(18.-)



ACTION JUSQU'AU 21.01.95

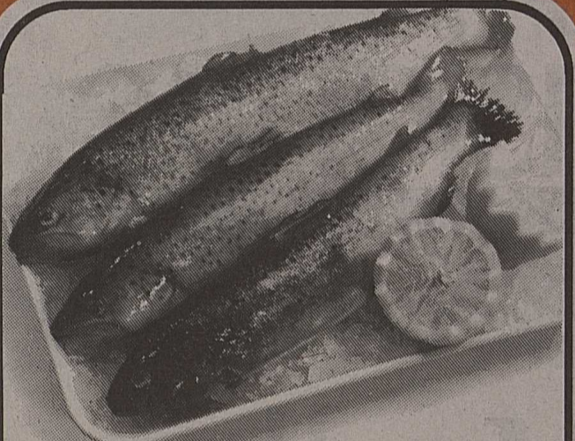
ESCALOPES DE DINDE

fraîches, de France

kg

17.-

(19.50)



ACTION JUSQU'AU 21.01.95

DANS NOS POISSONNERIES MONTHY-MANCIOR-CONTHEY-SION-SIERRE

TRUITE ENTIERE

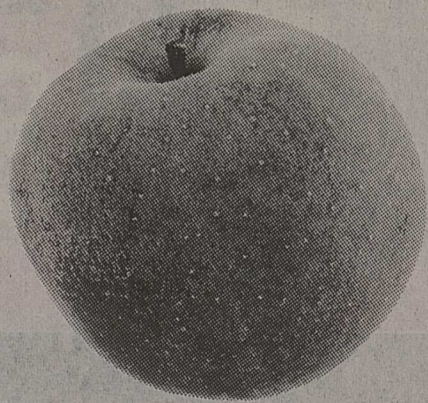
saumonée, étrangère

kg

11.50

(16.-)

LA QUALITE EN ACTION



ACTION JUSQU'AU 21.01.95

POMMES BOSCOOP

2ème choix sachet de 2,5kg

kg

1.50



ACTION JUSQU'AU 21.01.95

MINI-ROSES

20 pces

le bouquet

7.-



ACTION JUSQU'AU 24.01.95

APROZ

Nature, Cristal, Medium

1,5 lt

.75

(1.-)

MIGROS VALAIS

Nos prix partent en fumée.

18 - 28 janvier 1995



~~2.10~~
1.05

1/2 prix
Cervelas
1 paire
200g



1.95

LINEA
Minarine
gratuit: 50% en plus
375g



~~1.80~~
1.30

LE ROI
Saucisson
vaudois
100g



~~4.85~~
3.85

Poulet-
Nuggets
panés
240g



~~1.90~~
1.45

WALKER
Fromage
à raclette
100g

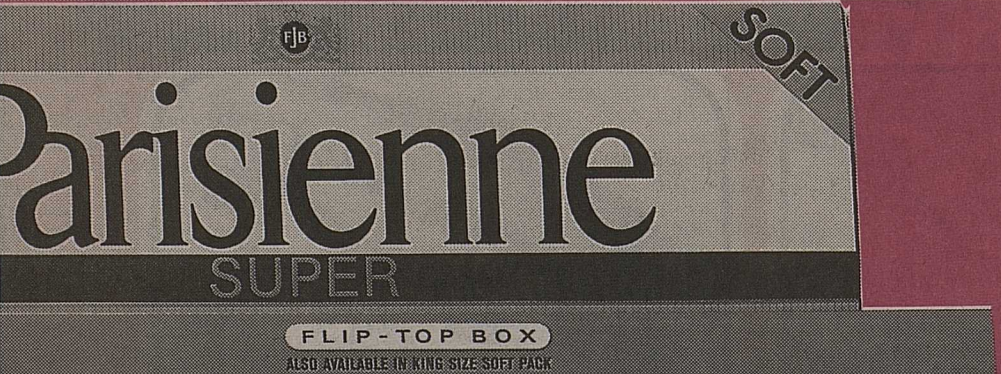


~~11.50~~
8.95

Duopack
INCAROM
Sachet-recharge
2 x 275g

einzigartig mild und
bekömmlich

2 Nachfüllbeutel
550g
(2x275g)



Parisienne
SUPER
FLIP-TOP BOX
ALSO AVAILABLE IN KING SIZE SOFT PACK

Prix indicatif ~~33.-~~
25.90

PARISIENNE SUPER
Soft Cartouche



~~8.80~~
7.50

CHICCO
D'ORO
3 sortes
500g



~~9.75~~
6.50

HERO
Röstli
Rösti prêts à servir
3 x 500g



Marlboro
CIGARETTES

Prix indicatif ~~35.-~~
27.50

MARLBORO
Box Cartouche



~~8.30~~
6.90

Pack de 10
CARDINAL
Bière Lager
10 x 33cl



~~0.95~~
-0.70

COCA-COLA
Bouteille
en Pet
33cl



CAMEL
MILD
BOX
ECHT CAMEL
ABER MILD IM GESCHMACK.

Prix indicatif ~~35.-~~
27.50

CAMEL MILD
Box Cartouche



~~11.-~~
8.90

Duopack
COMFORT
Concentré
Sachet-recharge
2 x 1l



MURATTI
AMBASSADOR
BOX

Prix indicatif ~~34.-~~
26.90

MURATTI
Box Cartouche



~~7.60~~
5.90

Duopack
ULTRA MILD
Shampooing
2 x 250ml



~~6.60~~
5.30

alatrix
Crème pour
mains &
ongles
2 x 75ml

Womli

Maxi 7
Mélange
de biscuits 600g ~~4.25~~ **3.45**

ZILE Bonbons
Mélange d'hiver
600g ~~4.95~~ **3.95**

NIVEA Crème
200ml ~~5.20~~ **4.40**

Persil 5kg
+ 1kg gratuit ~~17.90~~ **13.90**



~~8.60~~
6.30

Pack de 4
KLEENEX
Boutique
4 x 100 pièces



~~7.-~~
5.50

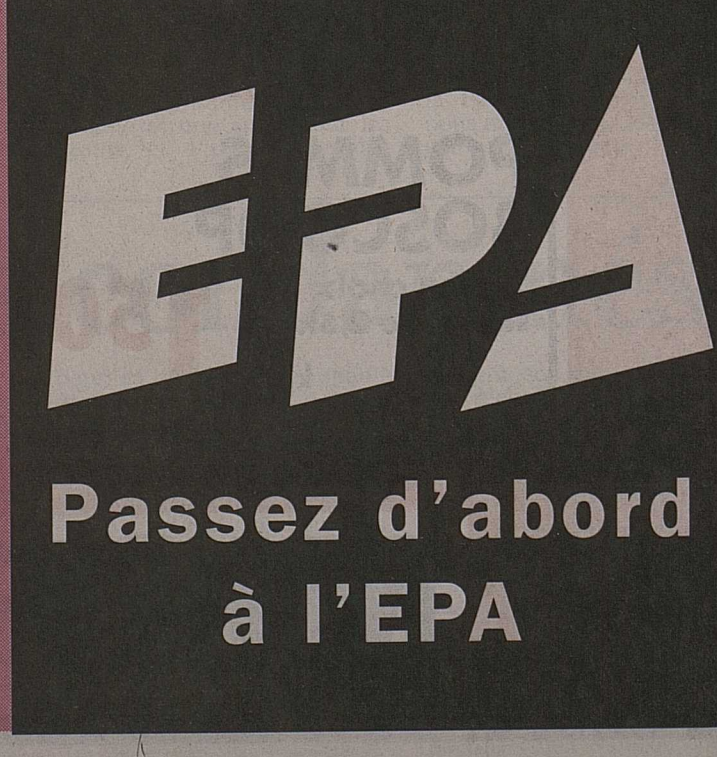
Pack de 4
DOVE
Cream-Bar
4 x 100g

Bolets
Qualité risotto
250g **10.-**

FS Lotion capillaire
200ml ~~7.90~~ **6.40**

Ultra Mild Baume moussant
150ml ~~5.40~~ **4.50**

L'offre complète est en vente seulement dans la succursale de Sion.



EPA

Passez d'abord
à l'EPA

Bosch & Buz 3/95



SPORTS

Un pas en avant, un pas en arrière

En contraignant Grasshopper au partage des points, Martigny revient sur Olten. Mais perd un point sur Coire. Bonne opération tout de même.

Que peut-on faire pour combattre le froid, lorsque celui-ci vous tétanise? Généralement, on tente de bouger, de courir ou de patiner, c'est selon. Hier soir à Zurich, il faisait un froid à ne pas mettre grand monde autour de l'enceinte du Neudorf. D'ailleurs, ça tombe bien, il n'y avait pas grand monde. Mais cela n'est nullement une surprise à Grasshopper. Et les joueurs, nous direz-vous? Vous avez bien deviné, ils ont patiné. De long en large, de haut en bas, sans tricher. Ce ne fut pas déplaisant, non. Parce qu'il y avait du rythme, parce que les deux équipes se sont tenues de très près. Martigny, c'est vrai, a tenu la dragée haute à son adversaire. D'accord, il ne fut franchement pas malheureux. Surtout devant le but de Kohli, par ailleurs bien mal inspiré. Le gardien zurichois a encaissé deux buts identiques. Deux tirs de loin, le premier adressé par Darbellay et le second par Andenmatten, en tombant. Des buts que l'on dit généralement faibles, parce qu'ils ne représentaient apparemment aucun danger.

Martigny s'en contenta, lui qui, mis à part ces deux tentatives, ne sollicita que très occasionnellement Kohli. On vous l'accorde, Grasshopper ne fut guère plus entreprenant. Mais surtout, il fut moins réaliste, moins convaincu également de l'importance de l'enjeu. C'est vrai que pour lui, tous les jeux sont presque faits.

Le coup de reins de Virta

Ainsi donc, Martigny menait de deux longueurs à la mi-match. Un avantage finalement pas si surprenant, tant les Valaisans disputaient une rencontre sérieuse en défense. Pour une fois, ils mettaient à



Face au deuxième au classement, Martigny a livré un bon match et est revenu avec un point bienvenu. Thierry Moret (notre photo) et ses camarades ont fourni une bonne prestation.

profit leurs rares occasions. Un avantage que Neukom aurait pu aggraver encore après qu'un tir de Miner lui eut ouvert le but. Le défenseur rata la cible. Dommage.

Et Grasshopper, dans tout cela? On lui attribuera l'initiative du jeu, un patinage sans faille et quelques rares sursauts d'orgueil. Tel celui de Virta, auteur d'un formidable solo et d'un non moins remarquable coup de reins. Andrey

était battu. Pour la première fois.

Il le sera encore une fois durant le temps réglementaire. Le responsable? Virta, bien sûr, grâce à un tir de la ligne bleue alors que Grasshopper évoluait à cinq contre quatre. Il restait alors cinq minutes à jouer et les Zurichois, sans être transcendants, se montraient néanmoins de plus en plus menaçants.

Prolongations pour rien

Une ultime pénalité valaisanne n'empêcha pas les deux équipes d'effectuer des heures supplémentaires. Selon le nombre d'occasions relevées jusque-là, on pouvait raisonnablement envisager que la prolongation irait jusqu'à son terme. Le pari n'était pas risqué. Tant Martigny que Grasshopper ne cherchèrent pas

vraiment à nous contredire, étant évident qu'ils semblaient se contenter du partage. On disputa donc ces prolongations pour la forme. Concrètement, Kohli et Andrey n'eurent pas la moindre frayeur. Tant mieux, aucune des deux formations ne méritait de perdre hier soir.

Martigny, même s'il a longtemps pu croire au succès, a réalisé une bonne opération. Certes, il perd un point sur Coire. Mais en grignote un sur Olten, un adversaire qu'il retrouvera samedi au Forum. Et qui ne compte, désormais, plus que quatre unités d'avance. La huitième place, finalement, pourrait bien concerner trois équipes. Et non plus deux. *Christophe Spahr*

Grasshopper - Martigny 2-2 a.p. (0-1 1-1 1-0)

Patinoire du Neudorf, 80 spectateurs. Arbitres: MM. Friedli, Wyss et Suter.

Buts: 2'06" Darbellay-Rosol 0-1; 23'39" Andenmatten 0-2; 37'49" Virta 1-2; 55'44" Virta 2-2.

Grasshopper: Kohli; Wick, Zuurmond; Virta, Ziegler; Honnegger, M. Schellenberg; Lüber, Schenkel, Bruetsch; Schlagenhaut, Paterlini, Ayer; M. Schellenberg, Furrer, Hagmann; Ramholt.

Martigny: Andrey; Miner, Avanthay; Lutz, Neukom; Rosol, Moret, Andenmatten; Mauron, Nussberger, Bernard; Darbellay, Silietti.

Pénalités: 4 x 2' contre les deux équipes.

Notes: Grasshopper sans Osborne (blessé), Martigny sans Eœur, Bauer, Pleschberger et Evéquo (tous blessés).

HUILE DE CHAUFFAGE BENZINE-DIESEL TEL.(027) 35 22 62
Coop Valais

SKI

Sierra Nevada: la neige doit arriver aujourd'hui

La météo de Malaga prévoit de la neige aujourd'hui sur la Sierra Nevada, où doivent se tenir les championnats du monde de ski alpin à partir du 29 janvier.

L'absence de neige sur le massif du sud de l'Espagne menace actuellement le déroulement des épreuves. La Fédération internationale de ski (FIS) doit prendre vendredi une décision à ce sujet. Selon la météo, la neige devrait commencer à tomber à partir de 2400 m ce matin et être plus abondante dans l'après-midi. De nouvelles chutes de neige, au-dessus de 1300 m, sont également prévues en fin de semaine. (si)

TENNIS

UNE PERLE RARE...

L'association cantonale de tennis s'est attaché les services d'un entraîneur de valeur. Ce sont les juniors qui en profiteront.

PAGE 20

TENNIS

LES SUISSES AU TAPIS

Les «internationaux» d'Australie ne conviennent pas à nos joueurs de tennis. Rosset et Hlasek ont connu l'élimination. PAGE 20

SKI

LE GP OVO DE DESCENTE

C'est sur les pistes de Belalp que s'est disputée l'éliminatoire de l'épreuve de descente du GP Ovo.

PAGE 25

FOOTBALL

LE FC SION, UN CLUB HEUREUX

Le club de LNA de la capitale valaisanne est heureux. Lors de son assemblée générale, il a pu annoncer un bénéfice. PAGE 26

***** GYMNASTIQUE *****

Rendez-vous gymnique

Les 17 et 18 juin, plus de 1500 gymnastes seront à la fête cantonale à Viège.



Charme et élégance seront au rendez-vous sur les différents emplacements des compétitions.

Depuis le printemps 1994, le comité d'organisation de la Fête cantonale des gymnastes est au travail afin de préparer ce rendez-vous qui rassemblera plus de 1500 sportifs. Hier, lors d'une conférence de presse, les organisateurs ont présenté l'avancement des travaux. Ainsi, le mois de juin sera fort chargé pour

Viège, puisque les 10 et 11 aura lieu la Fête cantonale des musiques, les 14 et 15, l'arrivée de la deuxième étape, Bellinzzone-Viège, du Tour de Suisse, et les 16, 17 et 18, la Fête cantonale de gymnastique. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce grand rendez-vous.

LNA

Résultats

Davos - Bienne	9-4
Zoug - Rapperswil	7-3
CP Berne - Zurich	6-1
Fribourg - Lugano	5-6
Kloten - Ambri	2-2

Classement

1. Zoug	28 18 3 7 124-97 39
2. Lugano	28 15 5 8 111-82 35
3. Ambri	28 14 5 9 105-107 33
4. Fribourg	28 14 4 10 139-107 32
5. Davos	28 14 4 10 111-96 32
6. Kloten	28 12 6 10 91-94 30
7. CP Berne	28 13 3 12 109-99 29
8. Zurich	28 8 3 17 100-128 19
9. Rapperswil	28 8 3 17 85-121 19
10. Bienne	28 5 2 21 82-126 12

Samedi

20.00 Ambri - Bienne
Berne - Zoug
Rapperswil - Kloten
Zurich - Fribourg

Dimanche

16.00 Lugano - Davos (TV)

LNB

Résultats

Ajoie - La Chaux-de-Fonds	1-3
Grasshopper - Martigny a.p.	2-2
Herisau - Thurgovie	3-4
Langnau - Lausanne	2-6
Olten - Coire	2-6

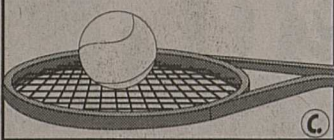
Classement

1. Lausanne	27 21 2 4 155-73 44
2. Grasshopper	27 16 4 7 116-72 36
3. Thurgovie	27 16 2 9 104-76 34
4. Chx-de-Fonds	27 14 2 11 116-104 30
5. Langnau	27 13 3 11 115-113 29
6. Herisau	27 11 3 13 106-111 25
7. Olten	27 9 5 13 100-129 23
8. Coire	27 10 2 15 109-135 22
9. Martigny	27 7 5 15 90-133 19
10. Ajoie	27 4 0 23 84-149 8

Samedi

18.00 Martigny - Olten
20.00 Chaux-de-Fonds - Langnau
Coire - Herisau
Lausanne - Ajoie
Thurgovie - Grasshopper

Balle de match



Nombreuses qualifications

Depuis plusieurs années, la vie de Max Randriantefy se résume entre les aéroports et les courts de tennis. Aujourd'hui, il aspire à plus de tranquillité, raison pour laquelle il se réjouit de travailler en Suisse. «C'est un pays de rigueur. Or, le tennis nécessite cette qualité. Je suis bien installé, avec ma famille. Vous savez, cela fait des années que nous sommes continuellement séparés. Grâce à la fondation François-Xavier Bagnoud, nous sommes à nouveau réunis. Je tiens à l'en remercier. Depuis cinq ans, nous ne passons plus les fêtes de fin d'année ensemble. J'espère que cette année, pour Noël, nous pourrions tous nous retrouver.»

Les qualifications de Max Randriantefy sont nombreuses. Comme ses expériences dans le monde sportif africain. A ce titre, sachez qu'au départ, il est professeur d'éducation physique. Il n'a découvert le tennis que plus tard. «Je suis encore directeur technique national à Madagascar, entraîneur et coach dans mon pays et consultant sur le plan mondial.»

Aucun doute, le tennis valaisan s'est attaché les services d'un entraîneur compétent, qui ne manque pas d'ambition. (spahr)

Une perle rare pour le tennis valaisan

L'association cantonale s'est attaché les services de Max Randriantefy. Le Malgache entraînera les juniors.

Le tennis valaisan a le sourire. Quelques semaines après avoir appris l'ouverture prochaine d'une cellule d'enseignement liée au tennis-études, il s'est offert les services d'un entraîneur compétent. Max Randriantefy a en effet obtenu, début janvier, son permis de travail lui permettant enfin d'exercer son métier dans notre canton. De nationalité malgache, le père de Natacha et Dally, 200e joueuse mondiale, n'est de loin pas un inconnu en Valais. Il entraîne depuis plusieurs mois quelques jeunes talents du Vieux-Pays, outre ses deux filles. Désormais, il pourra étendre son activité dans le cadre de l'Association des tennis-clubs valaisans (ATCV). Qui n'a pas laissé passer cette formidable opportunité. «Je le connais depuis cinq ou six ans, depuis la première fois qu'il est arrivé en Valais», se souvient Félix Allédro, responsable des juniors. «Nous avons intensifié nos contacts l'an passé. Il nous donnait des coups de main, sans pouvoir être rétribué. L'Etat du Valais avait tout de suite accepté de lui accorder un permis. A Berne, on était plus réticent. Puis l'Association François-Xavier Bagnoud, qui soutient Dally et Natacha, notamment, a donné des garanties qui ont entraîné une réponse favorable.»

Naturellement, Max Randriantefy a accueilli la nouvelle avec satisfaction. «Je suis content de régulariser cette situation. Nous avons beaucoup de projets en Valais, pour le développement du tennis.»

«Le problème se corse dès 12 ans»

Ses futures tâches au sein de l'ATCV, son unique employeur, ne sont pas encore bien définies. Dans un premier temps, Max Randriantefy continuera à entraîner les jeunes du «tennis international», section qui regroupe à

l'heure actuelle Dally et Natacha, Virginia Gollut, Patrick Loretan, Pierre-Yves Vuignier et la Genevoise Aliénor Triccerri. «Nous espérons élargir encore ce groupe, en intéressant d'autres joueurs, pas forcément promis à un bel avenir, mais motivés pour progresser», explique Félix Allédro. «En outre, dès septembre, il s'occupera des cinq ou six élèves du tennis-études de Grône.»

D'autre part, l'ATCV désire donner plus d'importance encore au team François-Xavier Bagnoud. Accessible aujourd'hui à un grand nombre de joueurs, il devrait réunir les meilleurs, qui seront sélectionnés par Max Randriantefy. «Ce team doit créer une véritable émulation pour tout le monde. En fait, nous nous sommes rendus compte que jusqu'à 12 ans, nos juniors sont très prometteurs. A cet âge, plusieurs d'entre eux figurent parmi les espoirs suisses. Puis ils disparaissent. Il nous manquait un professeur possédant plus d'expérience, disposant d'une telle carte de visite.»

Max Randriantefy n'entend pas absorber tous les mérites. «J'espère que la collaboration sera saine avec les entraîneurs en place. Je ne suis pas là pour leur prendre du travail, mais pour dynamiser les cadres valaisans. Les conditions d'entraînement sont presque idéales. Je déplore simplement le manque de court à disposition. Actuellement, nous n'en utilisons qu'un seul pour cinq ou six joueurs. J'aimerais également pouvoir jouer sur différentes surfaces.»

L'ATCV en est consciente et entend trouver d'autres places de jeu. Chaque chose en son temps, à vrai dire. Félix Allédro et son équipe se chargeront de tous les problèmes administratifs. Ainsi, Max Randriantefy pourra se concentrer sur le terrain. Là où il sera le plus efficace.

Christophe Spahr



Max Randriantefy discute avec ses élèves sur le court du tennis-club Valère.

De la suite dans les idées

3^e coupe d'hiver à Loèche-les-Bains. Langener s'impose à nouveau.

Le Genevois Nils Langener a causé une relative surprise à Loèche-les-Bains. Déjà vainqueur d'une précédente édition, Langener, R6 seulement, a signé deux «perfs» R5 avant de s'imposer.

En demi-finales, il a éliminé Georges Millius, avant de battre le joueur du TC Ardon Vincent Luyet, tête de série numéro deux, en finale. Ce dernier a toutefois eu la victoire au bout de sa raquette, ne s'inclinant qu'au terme de deux jeux décisifs.

Favori du tableau, Didier Mayor, R5, a été surpris par le

joueur local Dominique Follonier, R6, 6-2 6-4 lors du deuxième tour. Quant aux têtes de série trois et quatre, Andreas Ramseier et Damien Burri, elles n'ont pu défendre leurs chances en raison d'une blessure.

Chez les dames, les deux grandes favorites Céline Merlini et Stéphanie Viala se sont logiquement retrouvées en finale. Elles n'ont eu aucune peine pour y parvenir. R5, Céline Merlini a disposé relativement facilement de la jeune Stéphanie Viala, R6.

Christophe Spahr

Les résultats

Simple messieurs, R5-R9, demi-finales: Nils Langener (TC Genève, R6) bat Georges Millius (TC Viège, R5) 6-3, 7-6; Vincent Luyet (TC Ardon, R5) bat Roger Meichtry (TC Steg, R6) 7-6, 7-5. Finale: Langener bat Luyet 7-6, 7-6.

Simple dames, R5-R9, demi-finales: Céline Merlini (TC Saint-Léonard, R5) bat Sylvie Roten (TC Sierre, R6) 6-2, 6-1; Stéphanie Viala (TC Sierre, R6) bat Christine Imboden (TC Loèche-les-Bains, R9) 6-0, 6-0. Finale: Merlini bat Viala 6-1, 6-2.

Christophe Spahr

AGENDA

Janvier

Du 26 au 29 janvier, 3e Coupe Hôtel Cristall à Fiesch. Simple messieurs et simple dames R5-R9. Renseignements et inscriptions: Adrian Imhasly, (028) 71 19 76 ou (028) 71 36 66, jusqu'au 18 janvier.

Février

Du 9 au 19 février, 9e Sierre Indoors. Simple messieurs et simple dames, R6-R9. Renseignements et inscriptions: André Klingele, (027) 55 36 96 ou (027) 55 11 30, jusqu'au 20 janvier.

Du 16 au 19 février, 9e Sierre Indoors. Simple messieurs et simple dames, R1-R5. Renseignements et inscriptions: André Klingele, (027) 55 36 96 ou (027) 55 11 30, jusqu'au 20 janvier.

Du 17 au 19 février, 5e championnat d'hiver à la Moubra à Crans-Montana. Simple messieurs R2-R7, simple messieurs jeunes seniors R3-R9, simple dames jeunes seniors R4-R9. Renseignements et inscriptions: Kurt Meyer, (027) 41 50 14, jusqu'au 1er février.

Du 25 février au 3 mars, championnats valaisans au CIS Les Iles. Simple messieurs et simple dames R1-R3 et R4-R6. Renseignements et inscriptions: Norbert Minnig, (027) 63 24 08, jusqu'au 13 février.

Du 25 février au 3 mars, championnats valaisans à Martigny. Simple messieurs et simple dames, R7-R9. Renseignements et inscriptions: Norbert Minnig, (027) 63 24 08, jusqu'au 13 février.

Mars

Du 10 au 12 mars, 1er trophée Centre de tennis de la Moubra. Simple messieurs R2-R7 et simple dames R4-R9. Renseignements et inscriptions: Kurt Meyer, (027) 41 50 14, jusqu'au 24 février.

Du 10 au 12 mars, 7e indoor Le Régent à Crans. Simple messieurs R2-R6. Renseignements et inscriptions: Jules Beytrison, (027) 41 16 15, jusqu'au 7 mars.

Les Suisses au tapis

A Melbourne, Marc Rosset et Jakob Hlasek ont passé à la trappe.

Marc Rosset et Jakob Hlasek peuvent déjà préparer la Coupe Davis. Le Genevois et le Zurichois sont tombés d'entrée à Melbourne. Sur le Central, dans un match joué dans les conditions de l'indoor avec le toit fermé, Jakob Hlasek (ATP 72) s'est incliné en cinq sets, 6-3 1-6 5-7 7-6 (7-5) 6-3 (3 h 07'), devant le grand espoir australien Patrick Rafter (ATP 21). Pour sa part, Marc Rosset a été battu en quatre sets, 6-7 (4-7) 6-4 6-3 6-4 (2 h 45'), par l'Italien Andrea Gaudenzi (ATP 23). Classé No 12, le Genevois aura été la première tête de série éliminée dans cet open... une heure avant son «pote» Goran Ivanisevic (No 4), balayé 6-1 7-6 6-3 par l'Allemand Carl-Uwe Steeb (ATP 93).

Rosset: 20 000 km pour rien

«J'ai fait 20 000 km pour jouer et perdre deux matches en Australie. C'est dur à avaler!» Marc Rosset ne pouvait masquer son désarroi. Battu d'entrée à Sydney par l'Australien Richard Fromberg, il est piégé à Melbourne par un adversaire qui, malgré son souffle et ses jambes, était largement à sa portée. «Même s'il a énormément progressé ces derniers mois, Gaudenzi n'est pas Agassi», lâchait-il. «En pleine

possession de mes moyens, j'ai le sentiment que je peux le battre en trois sets.»

Le champion olympique a raté le coche au deuxième set. Après avoir enlevé presque miraculeusement la première manche - n'a-t-il pas été mené 5-1 30-15 sur le service de Gaudenzi? - il n'a pas été capable de porter l'estocade. Fiévreux et souffrant lui aussi de son bras, le joueur de Faenza était bien vulnérable. «J'ai même bien failli déclarer forfait ce matin. Mais mon coach Ronnie Leitgeb m'a convaincu de tenter ma chance, quitte à prendre trois fois 6-1...», avouait-il.

Marc Rosset refusait d'invoquer ses douleurs au bras qui le tenaillent depuis une bonne semaine pour expliquer les raisons de cet échec. «Je n'ai pas perdu à cause de mon bras. J'ai eu mal en début de match. Mais à partir du troisième set, je ne ressentais plus les mêmes douleurs», expliquait-il. Il les cherchait plutôt dans une confiance entamée et, surtout, dans son manque de compétition.

Hlasek: à trois points

Toute l'Australie du tennis respire: sa nouvelle idole, Patrick Rafter n'a pas chuté d'entrée à Flinderspark. Face à Jakob Hlasek, le joueur du

Queensland, dont l'écllosion au sein de cette famille de neuf enfants est une belle histoire qui enchante déjà les Australiens, a frôlé la correctionnelle. Le Zurichois n'a-t-il pas mené deux sets à un avant d'être à trois points de la vic-

toire dans le jeu décisif du quatrième set?

Mais à 6-5 sur le service de Rafter, alors qu'il venait de sauver deux balles de set, «Kuba» ratait le point clé de ce match. Après un bon retour en revers, il faisait le mauvais

choix en tentant un lob plutôt que de tirer un passing. La rencontre avait basculé. Un brin ému, Jakob Hlasek concédait deux breaks sur ses trois premiers jeux de service du cinquième set. «Un de trop», regrettait-il. (si)

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

Simple messieurs, premier tour: Andrea Gaudenzi (It) bat Marc Rosset (S) 12 6-7 (4-7) 6-4 6-3 6-4. Patrick Rafter (Aus) bat Jakob Hlasek (S) 6-3 1-6 5-7 7-6 (7-5) 6-3. Andre Agassi (EU, 2) bat Grant Stafford (AS) 6-2 6-4 6-2. Mark Woodforde (Aus) bat Arnaud Boetsch (Fr) 6-4 7-5 6-3. Karel Novacek (Tch) bat Bryan Shelton (EU) 6-3 6-3 7-6 (8-6). Jonas Bjorkman (Su) bat Christian Ruud (No) 6-3 6-3 6-2. Daniel Nestor (Can) bat Alexander Mronz (All) 3-6 6-3 6-2 7-6 (7-0). Carl-Uwe Steeb (All) bat Goran Ivanisevic (Cro, 4) 6-1 7-6 (7-4) 6-3. Andrei Olhovskiy (Rus) bat Markus Zöcke (All) 6-4 6-4 6-4. Thomas Enqvist (Su) bat Paul Haarhuis (Ho) 6-2 6-1 6-1. Greg Rusedski (Can) bat Alexander Volkov (Rus) 6-4 6-2 6-3. Guy Forget (Fr) bat Gilbert Schaller (Aut) 6-3 7-6 (7-5) 6-3. Renzo Furlan (It) bat Ronald Agenor (Haï) 7-6 (7-1) 6-2 4-6 7-5. Steve Campbell (EU) bat Chuck Adams

(EU) 6-2 7-6 (8-6) abandon. Radomir Vasek (Tch) bat Mark Petchey (GB) 3-6 6-3 6-1 6-3. David Prinosil (All) bat Byron Black (Zim) 3-6 6-4 6-2 6-2. Todd Martin (EU, 8) bat Oliver Gross (All) 6-3 6-4 6-4. Eugeni Kafelnikov (Rus, 10) bat Brent Larkham (Aus) 6-3 6-0 6-1. Hendrik Dreekmann (All) bat Javier Sanchez (Esp) 6-3 6-2 6-4. Jérôme Golmard (Fr) bat Luke Jensen (EU) 6-2 6-1 6-3. Brett Steven (NZ) bat Horst Skoff (Aut) 7-6 (7-1) 4-6 6-2 6-3. Wally Masur (Aus) bat Todd Woodbridge (Aus) 7-6 (7-4) 7-6 (7-5) 6-4. Vincent Spadea (EU) bat Bernd Karbacher (All) 6-4 6-0 abandon.

Simple dames, premier tour: Arantxa Sanchez (Esp, 1) bat Li Fang (Chine) 6-2 6-0. Heike Badel (All) bat Mano Endo (Jap) 6-4 6-2. Christina Singer (All) bat Marketa Kochta (All) 6-1 6-3. Chanda Rubin (EU) bat Kristine Radford (Aus) 6-1 6-2. Wiltrud Probst (All) bat Elly Hakami

(EU) 6-3 6-2. Natalia Medvedeva (Ukr) bat Magdalena Maleeva (Bul, 9) 4-6 7-5 6-3. Sarah Pitkowski (Fr) bat Hiromi Nagano (Jap) 6-3 6-3. Judith Wiesner (Aut) bat Rika Hiraki (Jap) 6-1 6-7 (6-8) 6-0. Siobhan Drake Brockman (Aus) bat Naoko Kijimuta (Jap) 2-6 6-4 6-3. Eugenia Maniokova (Rus) bat Mercedes Paz (Arg) 7-5 2-6 6-4. Dally Randriantefy (Mad) bat Florencia Labat (Arg) 6-3 7-6 (7-5). Angelica Gavon (Mex) bat Yvette Basting (Ho) 6-2 6-0. Lindsay Davenport (EU, 6) bat Debbie Graham (EU) 4-6 6-3 6-2. Patty Fendick (EU) bat Ann Grossman (EU) 6-1 6-2. Irina Sprilea (Rou) bat Julie Halard (Fr, 16) 6-0 7-5. Marianne Werdel-Witmeyer (EU) bat Gabriela Sabatini (Arg, 5) 6-4 6-4. Laurence Courtois (Be) bat Katerina Kroupova (Tch) 7-6 (7/2) 6-2. Zina Garrison-Jackson (EU) bat Kerry-Anne Guse (Aus) 3-6 6-2 6-3. (si)

OFFRES D'EMPLOI

La section Diablerets du Club alpin suisse - Lausanne

met au concours le poste de

gardienne - gardien de cabane CAS

pour les refuges de **L'A NEUVE**

sur La Fouly (VS) 2735 m, 28 couchettes, accès: 3 heures

LE GRAND MOUNTET

sur ZINAL (VS) 2886 m, 120 couchettes, 4 heures

La préférence sera donnée aux candidats bénéficiant

- d'une excellente santé en rapport avec le lieu d'activité proposé
- d'un sens de l'accueil permettant de mettre en valeur l'image touristique de la vallée et de préserver l'esprit de l'alpinisme sportif
- de l'indispensable expérience des courses et randonnées en montagne, en été et en hiver
- de notions de premiers secours et sauvetage en montagne (à parfaire en cours d'activité)
- de la volonté d'exercer une activité indépendante complémentaire au gardiennage, pour la préparation des repas des membres CAS et des visiteurs.

Le poste du **GRAND MOUNTET** conviendrait particulièrement à un couple apte à maîtriser une fréquentation de l'ordre de 4000 nuitées par saison. Cette cabane doit être agrandie en 1995-1996 ce qui permettra une adaptation progressive à la charge pendant la période d'exécution des travaux, où le nombre de places sera réduit.

Le poste de **L'A NEUVE** pourrait aussi être tenu par une personne seule. La fréquentation actuelle est de l'ordre de 1000 nuitées.

Les périodes de gardiennage sont fixées, selon les années, de Pâques à Pentecôte pour le ski de printemps, et de fin juin à fin septembre pour l'alpinisme d'été.

Le cahier des charges prévoit, en résumé, l'exécution des tâches suivantes:

- prendre note des réservations pour les nuitées durant toute l'année
- répartir les couchettes entre les visiteurs et procéder aux encaissements des taxes de nuitées; assurer le service de réveil et préparer l'eau chaude pour les courses
- maintenir l'ordre et la propreté dans la cabane et les locaux sanitaires
- entretenir les abords de la cabane et le balisage du sentier d'accès
- organiser les transports de matériel; assurer le ravitaillement, la coupe de bois et gérer la production d'énergie solaire.

L'activité en faveur du CAS (service de cabane) est rémunérée. Un revenu complémentaire peut être assuré par les prestations offertes aux visiteurs par le gardien, à titre indépendant. Selon la fréquentation, certains locaux et installations sont mis à disposition des gardiens pour leur activité indépendante contre paiement d'une location.

Les contrats seront établis pour une année d'essai en tenant compte, pour le GRAND MOUNTET, de l'exécution des travaux d'agrandissement. Le contrat définitif pourra être établi pour une période de trois ans renouvelable d'année en année.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres écrites accompagnées d'un CV pour le 30 janvier 1995 à l'adresse suivante:

COMMISSION DES CABANES DE LA SECTION DES DIABLERETS DU CAS, CASE POSTALE 2504, 1002 LAUSANNE

Les délégués de la commission feront parvenir, aux candidats qu'ils auront sélectionnés, une convocation pour une entrevue dans la région de Martigny.

Cherchons

serveur(se)

Entrée immédiate, pour la saison d'hiver, région «Portes-du-Soleil».

Tél. (025) 74 14 12.

036-230967

Urgent, cherche à Chermignon

jeune fille au pair

pour s'occuper d'une petite fille de 2½ ans.

Tél. (027) 43 58 52.

036-231043

Café-restaurant de Genève cherche

sommelière

connaissant les 2 services, 3 jours par semaine.

Tél. (027) 22 18 10.

036-230751

Sion, je cherche

dessinatrice-secrétaire

Plein temps ou temps partiel. Bilingue ou bonne connaissance de la 2e langue. Réception, téléphone, secrétariat, plans de construction.

Ecrire sous chiffre V 036-230965 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1, avec photo + CV. Discretion et réponse assurées.

036-230965

Cherchons

femme

employée à l'année, logée, nourrie, dans un grand chalet à Crans/Sierre, pour travaux de maison.

Envoyer candidature avec références, certificats et photo récente sous chiffre K 036-230405 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1

036-230405



Donnez

de votre sang

La Dame de Sion,

Le fendant toujours incomparable!

Le millésime 1994 est disponible...



... il vous charmera par sa finesse sa fraîcheur et sa vivacité.

Hanny et Jean-Pierre Favre

LA PETITE MAISON DES GRANDS VINS

Photo: Ch. Bérard

LES FILS DE CH. FAVRE S.A. - 1951 SION

Av. de Tourbillon 29 - Tél. (027) 22 23 01 - Fax (027) 23 37 47

L'Office des poursuites et faillites du district de Conthey, route de l'Eglise 10, 1963 Vétroz, engagerait

employée de commerce à temps complet (évent. mi-temps)

Exigences: CFC d'employée de commerce. Date d'entrée en service: 1er mars 1995.

Préférence sera donnée à une personne ayant déjà œuvré dans un office de poursuites et faillites.

Faire offres à: OP Conthey, c.p. 93, 1963 Vétroz.

036-230859

DEMANDES D'EMPLOI

Père de famille, 33 ans, sérieux, CFC d'employé de commerce gestion, 10 ans de pratique bancaire, sportif accompli, brevet Jeunesse et Sport, cherche un autre horizon professionnel comme

animateur, organisateur de camp, de tournois sportifs pour jeunes et adultes

Etudie toutes propositions. Expériences pratiques dans l'organisation. Références à disposition.

(021) 963 52 85.

022-271805

Restaurant des Amis à Sierre

cherche

- **sommelière**
- **barmaid**

Tél. (027) 55 12 92.

036-230805

Région Sion et environs

Cherchons

nettoyeur

quelques heures le samedi, permis valable + véhicule indispensable.

Tél. (027) 23 83 50.

036-230976

OFFRES D'EMPLOI

Cabinet dentaire Sion

cherche

assistante diplômée

Faire offres écrites sous chiffre Y 036-230946 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1

036-230946

ANNONCES DIVERSES

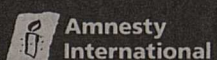
Les hommes naissent libres et égaux...



Sauvez des vies.

Faites un don

CCP 10-1010-6
Tél 031 / 381 79 66



Jeune dame

disposant de bons rapports et contacts avec les gens, avec connaissances d'allemand, d'anglais, sténo, dictaphone et PC, **cherche emploi, à mi-temps ou plus,** région Sion-Sierre, dans le domaine: **secrétariat, cabinet médical ou autre.**

Tél. (089) 220 23 92, dès 18 h, sauf mercredi.

036-230918

cherche emploi

formation: maturité en langues modernes, école suisse de tourisme, université (lettres/2 ans). **Langues:** fr., angl., all., néerl.. Informatique. Etudie toutes propositions.

Tél. (026) 23 25 06.

036-229684

Martigny dame

de confiance, avec expérience, exécute toutes

retouches

ou transformations de vêtements, Place Centrale 5, de 10 h à 17 h.

Tél. (026) 23 39 39.

036-229684



Conseil en personnel

F. DEPIERRAZ-GLASSEY

Poste fixe, Valais central, nous cherchons

mécanicien

CFC mécanicien mécanique générale, expérience entretien et dépannage machines de chantier, ou machines industrielles, disponibilité immédiate.

Notre client offre un excellent encadrement, période de formation et très bonnes conditions salariales. Intéressé, appelez Françoise Deppierraz.

Rue de Lausanne 42. 1950 SION. Tél. (027) 23 17 97

On cherche

dessinateur en bâtiment

pour exécuter: projets, plans d'exécutions, soumissions, à l'heure ou à forfait.

Ecrire sous chiffre Y 036-230734 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1

036-230734

Urgent à Sion

Médecin cherche

dame de confiance

pour tenir compagnie à sa femme, 4 jours par semaine (de 8 h à 19 h).

Tél. (027) 22 20 73, de 19 h à 21 h.

36-23063

Organisation privée cherche

directeur

pour home pour personnes âgées

à réaliser dans la région de Martigny. Partenariat souhaité.

Faire offres sous chiffre P 36-230630, Publicitas, 1920 Martigny.

036-230630

Premier spécialiste, depuis 1989, dans la vente de lingerie fine de marque à domicile, nous cherchons plusieurs

collaboratrices

La Société Yan et Maud vous offre un travail indépendant à votre rythme, un gain intéressant, une formation à notre système de vente.

Nous attendons votre appel aux heures de bureaux au (021) 652 59 07.

022-272224

ECCO TEMPORAIRE

Pour un café-restaurant du Valais central, nous cherchons

une sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir.

ECCO S.A., place du Midi 29 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 44.

36-231046

Urgent à Sion

Médecin cherche

dame de confiance

pour tenir compagnie à sa femme de 8 h. à 19 h.

Tél. 027 / 22 20 73 de 19 h. à 21 h.



ELECTRO-TECHNIQUE DU RHÔNE S.A. CH-1920 Martigny 2 (Suisse)

PASSEZ À L'ACTION

Postes fixes:

MÉCANICIENS MG

connaissances CNC

Sion: av. des Mayennets 5, tél. (027) 22 05 95

Monthey: rue du Midi 3, tél. (025) 71 22 12

18-7011

MANPOWER



La nouvelle Nissan Primera construite en Europe. A partir de 20'950 francs déjà. Un carénage harmonisé, un puissant moteur 16 soupapes à injection «multi-point», équipé de l'airbag de série côté conducteur (à partir du modèle SLX), antivol «immobilizer» et trois ans de garantie très étendue. A essayer sans tarder.

Agence régionale: Conthey: Garage du Camping SA, 027/36 23 23.

Agences locales: Ardon: Garage du Moulin, 027/86 49 26. Chermignon: Garage de Chermignon, 027/43 21 45. Monthey: Garage Dubuis S., 025/71 36 90. Savièse: Garage Lazer SA, 027/25 31 31. Sion: Auto Consult, 027/31 20 64.

9a/95/1



RESTAURATEURS
faites plaisir à vos clients

en leur présentant vos multiples spécialités par le biais de votre rubrique du vendredi

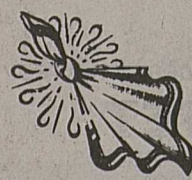
où irons-nous ce week-end

Prochaine parution: vendredi 20 janvier

Transmettez-nous votre message jusqu'au mercredi 18 janvier, 10 h

Appelez le (027) 295 220. A bientôt.

★ ★ ★ 107 000 lectrices et lecteurs ★ ★ ★ liront votre message



Eclatez-vous en chantant avec le **KARAOKE** avec Marco Nouveau choix musical. Tous les mercredis au

Brasilia
SION

Je paie comptant toute marchandise **fermeture d'usine fins de commerces liquidations**

Habits divers, cuir, chaussures, parfums, etc. Pas sérieux s'abstenir. ☎ (024) 59 17 48 Fax (024) 59 22 24

196-763247

Samedi 28 janvier à 20 heures
Salles des fêtes de DOUVAINE (France) (Entre Genève et Thonon)

LOTO GÉANT
477 000 FF DE PRIX!

4 RENAULT TWINGO dont une au choix avec un **TOUR DU MONDE** (pour 2 personnes) **AINSI QUE:** bijoux, téléviseurs, scooter, caméscope, skis, VTT, champagne, vins fins, etc.

Points de vente:
Bar-Restaurant La Piscine, rue de la Bourgeoisie 20, Sion, tél. (027) 22 92 38
Kiosque du Marché, place Centrale, Monthey, tél. (025) 71 27 59

VÉHICULES AUTOMOBILES

AUTOS-LOCATIONS
VOITURES, UTILITAIRES, CAMPING-CAR

SAVIOZ ALEX ET ROGER
Bourgeoisie 17, 1950 SION
Tél. (027) 22 57 16

Mercedes 190 E
aut., expertisée, Fr. 11900.- ou Fr. 280.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
017-119435

4x4 Jeep Portaro
bordeaux mét., 1986, 90 000 km, 7 places. Prix sacrifié. Fr. 4900.-
(077) 21 65 28.
022-272275

Fraiseuse à neige Honda
11 chevaux, 337 cm³, larg. 935 mm, poids 250 kg, sur chenille, valeur neuve Fr. 13 800.-, cédée avec 25 % de rabais.
036-230996

Ford Sierra break
1988, exp. Fr. 7900.- ou Fr. 185.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
017-119436

Porsche 944 Targa
aut., climat., etc., USA, exp. Fr. 18 900.- ou Fr. 440.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
017-119436

Opel Astra Caravane
5 portes, 38 000 km, Fr. 15 700.-
☎ (025) 81 15 16.
036-230996

Achète ou débarasse **voitures, bus, camionnettes et remorques pour voitures.**
Natel (077) 28 71 38, Said.
036-230886

Test antipollution sans rendez-vous
Fr. 60.-
☎ (027) 22 34 69 Garage Delta, Sion.
Ouvert samedi matin.
036-230987

A vendre **Nissan Cherry**
exp., Fr. 3800.-
Tél. (026) 36 12 91.
036-230891

A vendre

- Golf VR6, 1994, 5000 km, climatisation, 4 portes, Fr. 32 000.-;
- Toyota Carlos Sainz, 4 WD, turbo, ABS, 1993, 33 000 km, Fr. 32 800.-;
- Honda Prélude, 1993, 30 000 km, Fr. 22 500.-;
- Subaru Justy, automatique, 2500 km, 1994, Fr. 14 800.-;
- Honda Civic, 3 portes, 1990, 70 000 km, Fr. 8800.-;
Tél. (026) 44 20 03 ou (077) 28 37 03.
036-230669

A vendre **Mitsubishi Lancer 1,6i**
STW, 7500 km, 1994, Fr. 23 000.-
Audi 80 2.0 E
95 000 km, 1989, Fr. 12 000.-
Land Rover 88
88 000 km, 1972, Fr. 5 500.-. Véhicules expertisés + garantie, roues été + hiver.
Tél. (027) 86 48 78 ou 86 38 17.
036-231023

Nissan Micra 1,2 Super S
1992, 46 000 km
Suzuki Vitara JLXPP
1991, 64 000 km
Subaru Legacy Break 2,2 GX
1991, 47 000 km. Facilités, reprises.
Natel (077) 28 32 72. Tél. (027) 25 10 47.
036-230911

A vendre **Chrysler Voyager 2.5 SE**
8000 km, 7.1994, climatisée. Neuve Fr. 32 500.-, cédée Fr. 27 000.-, à discuter.
Tél. (026) 83 27 63.
036-230743

A vendre **Renault Clio 16v**
bleue, 1991, 68 000 km, Fr. 11 000.- + diverses options.
Tél. (026) 31 36 76.
036-230799

Vous avez entre 20 et 30 ans!

L'information régionale, les nouvelles du monde, les sports vous passionnent.

Recevez le **Nouvelliste** ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS gratuitement durant 2 mois sans engagement



Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ NP/Adresse: _____
Date de naissance: _____ Signature: _____
Téléphone: _____
Je recevrai le NF dès le: _____

Cette offre est valable uniquement pour les personnes n'ayant jamais été abonnées au «Nouvelliste» ou n'ayant pas encore bénéficié de cette action. Coupon à renvoyer au «Nouvelliste et FAV», Service promo, case postale 680, 1951 Sion.

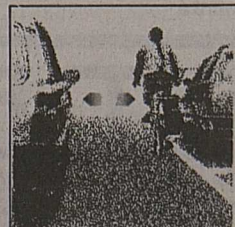
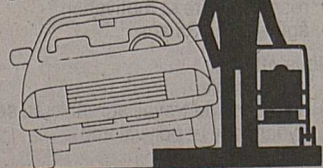
GARAGE DES ILES

BERNARD PRAZ 1950 SION
Case postale 457 Ch. St-Hubert Tél. 027 / 22 51 27

Antipollution diesel

Dès le 1er janvier 1995, nous sommes équipés d'un appareil pour tous moteurs DIESEL Service complet et rapide. Prix intéressant.
36-230549

Prière de ne pas stationner sur le trottoir



Distance merci

SKS

Fust SOLDES

Des milliers d'articles avec un rabais de ??? %

(autorisés du 4. 1. au 24. 1. 1995)

• Toutes les bonnes marques immédiatement livrables à partir du stock • Occasions et modèles d'exposition en permanence • Durée minimale de location 3 mois* • Paiement contre facture, avec carte EC ou au comptant • Garantie du prix le plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas)



379.- Congélateur Electrolux EU 1044 T Cont. 90 l. 3 corbeilles. 1 compartiment à rabat. Consommation d'énergie 1,04 kWh. H 85, L 50, P 60 cm. Loc. 24.-/m.* A-S inclus	1448.- Lave-vaisselle Electrolux GA 411 L 4 progr. 11 couverts standard. Consom. d'eau: seulement 18 l. d'énergie: 1,3 kWh. H 75,9, L 54,6, P 56,3 cm. Loc. 82.-/m.* A-S inclus	499.- Séchoir Novamatic TR 600 Séchoir à évacuation d'air d'une capacité de 4,5 kg. Minuterie. Facile à utiliser. H 85, L 59,5, P 60 cm. Loc. 38.-/m.* A-S inclus	799.- Lave-linge Novamatic WA 40 Pour 5 kg de linge sec. 16 programmes. Consommation d'eau 78 l. H 85, L 40, P 60 cm. Loc. 63.-m.* A-S inclus	279.- Machine à coudre Huskvarna Huskystar 55 7 programmes de points. Facile à utiliser. Boutonniers automatiques. Enfilage automatique.
---	---	---	---	--

NOUVEAU • NOUVEAU
Jelmoli (Innovation) Sierre

Sion, av. de Tourbillon 47
Jelmoli (Innovation), Sierre, avenue Général-Guisan
Martigny, Marché PAM, rte de Fully
Visp-Eyholz, Fust-Centre, Kantonsstrasse 79
Villeneuve, Centre Riviera
Réparation rapide toutes marques
Service de commande par téléphone

027/ 22 77 33
027/ 56 56 83
026/ 22 14 22
028/ 46 75 74
021/960 26 55
021/311 13 01
021/312 33 37

A-S = abonnement de service

Perdez 10 kg en 5 semaines

HYGIAL

Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire
Le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence
qui, en 10 ans, a appris à des milliers de femmes et d'hommes
à rester minces sans se priver.

Genève (022) 786 60 49 Lausanne (021) 323 58 34 Sion (027) 22 48 88 Neuchâtel (038) 25 37 07 Fribourg (037) 22 44 45

ANNONCES DIVERSES

Nouveau service pour Natel C

Remplacement **INSTANTANÉ** de votre ancien natel sans formalité grâce au raccordement direct avec Télécom PTT (modème).

SAVIOZ ALEX ET ROGER

Bourgeoisie 17, 1950 SION
Tél. (027) 22 57 16

Au salon de coiffure de La Poste à Leytron chez Marie-Pierre Profico-Vouillamoz

Tél. (027) 86 30 68

les vacances sont finies

Mise en plis, shampoing traitant Osmose Fr. 22.-
Brushing, shampoing traitant Osmose Fr. 25.-
Shampoing, coupe, permanente, coiffure de Fr. 70.- à Fr. 75.-.

036-225894

Peintre indépendant

entreprend travail à la pièce, appartement ou façade. Prix sans concurrence. Devis gratuit.

Tél. (027) 55 55 86, dès 13 h.

036-228573

Conseils juridiques

M. Gabriel Monay et M^{me} Gladys Gessler, juristes

5 av. de la Gare, 1950 Sion.
Tél. bureau (027) 23 87 07.
Gladys Gessler Sion (027) 23 20 80.
Gabriel Monay Monthey (025) 71 14 31.

036-225636

Café Central à Grône

café, ovo, thé + sandwich Fr. 4.-
café, ovo, thé + croissant Fr. 3.-
(de 8 h 30 à 10 h)
Menu du jour Fr. 11.-

036-225537

A vendre

moto-neige

en bon état

+ **accessoire pour ski de fond**

Prix à discuter.

S'adresser au Ski-club Orzival de St-Jean, val d'Anniviers.
Tél. le soir (027) 65 44 94, ou (025) 71 24 94.

036-230926

A vendre

chien Doberman

3½ ans, bon gardien, pas d'agressivité. Prix à discuter.

Tél. (027) 88 25 14, le soir.

036-230396

Corrections

textes français

correspondance, travaux de diplômes, thèses, etc.

Mme Irène Rattaz écrivain public agréé AEPS
case postale 302, Villeneuve.
Tél. (021) 960 39 22.
Fax (021) 968 10 51.

022-269779

J'achète

imprimante PC

d'occasion.

Tél. (038) 25 94 48.

036-231051

027 29 51 51



Allemand

Niveau selon demandes du 27 mars au 7 avril à Martigny

Anglais

Niveau débutant 28-29 avril, 5, 6, 12, 13 mai à Martigny

Niveau moyen 10, 11, 17, 18, 24, 25 mars à Martigny

Niveau avancé 27-28 janvier, 3, 4, 10, 11 février à Martigny

Niveau moyen 21, 22, 28, 29 avril, 5, 6 mai à Sion

Cycles de 30 h Fr. 495.-

école-club migros

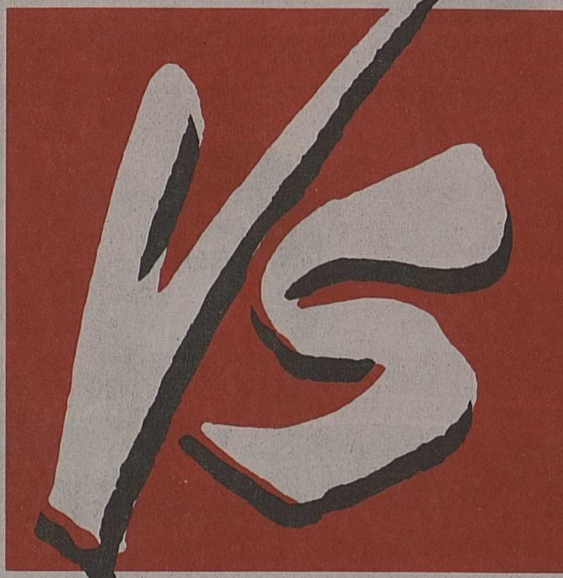
Sion 027/22 13 81

Martigny 026/22 72 71

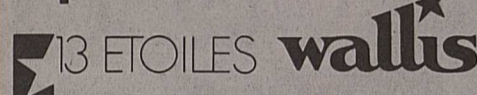
Monthey 025/71 33 13

La revue des Valaisans et des amis du Valais

VALAIS - WALLIS

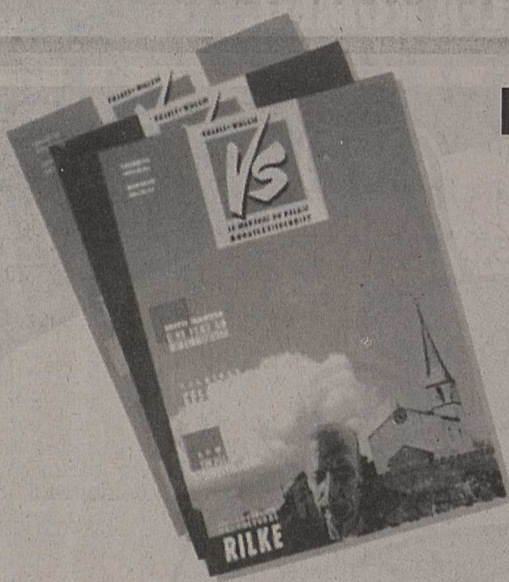


auparavant::



Le mensuel du Valais Monatszeitschrift

Appréciez VS, le nouveau mensuel du Valais. 11 fois par an (une édition double). Un contenu de plus de 80 pages en 4 couleurs



Bulletin de souscription

Je m'abonne à VS Le Mensuel du Valais, parution vers le 15 de chaque mois
Prix de l'abonnement annuel: Fr. 63.-
Votre prix spécial comme nouvel abonné: Fr. 53.- (étranger port an sus Fr. 12.-)

Je vous prie de me faire parvenir un numéro d'essai, sans engagement de ma part (délivré jusqu'à épuisement de l'édition)

Nom/Prénom: _____

Rue: _____

No postale/lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

A envoyer à: «VS» — Service des abonnements, Sonnenstrasse 7, 3900 Brig, Tél. 028/24 13 33

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

VOTRE OBJECTIF POUR 1995

une vie professionnelle réussie et motivante

COURS PAR CORRESPONDANCE

créés selon les derniers critères du marché de l'emploi

COURS DE SECRÉTARIAT (pour débutant(e))

COURS DE COMPTABILITÉ (pour débutant(e))

COURS D'ATTACHÉ DE DIRECTION

COURS DE SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Demandez gratuitement et sans engagement notre programme:

Nom/prénom:

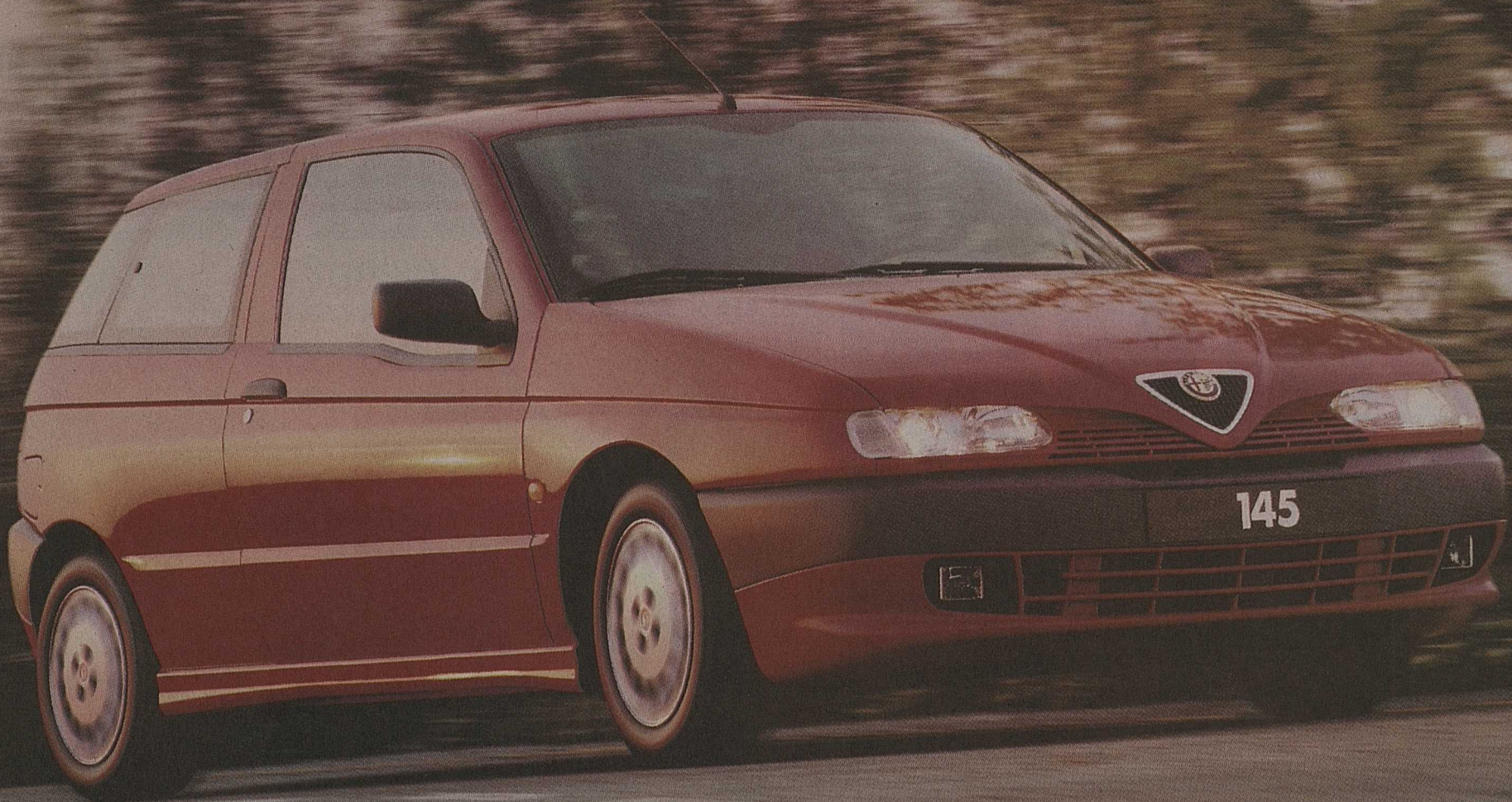
Rue, No:

NP/Localité:

Tél. privé:

Tél. prof.:

PACTON S.A., avenue des Alpes 14, c.p. 1522, 1820 MONTREUX



ALFA 145: UNE AUTOMOBILE ÉTABLIT DE NOUVELLES RÉFÉRENCES. DE NOUVELLES RÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE STYLE, DE SPORTIVITÉ ET DE SÉCURITÉ. VOITURE COMPACTE AUX LIGNES AGRESSIVES, L'ALFA 145 ALLIE UN DESIGN AVANTGARDISTE À LA LONGUE TRADITION SPORTIVE DE SON CONSTRUCTEUR, TOUT EN OFFRANT UN MAXIMUM DE SÉCURITÉ. CITONS À CE TITRE LES ZONES DE DÉFORMATION PROGRAMMÉES, L'HABITACLE À STRUCTURE RENFORCÉE, LES RENFORTS LATÉRAUX DES PORTIÈRES, LA COLONNE DE DIRECTION RÉTRACTABLE, LES CEINTURES DE SÉCURITÉ AVANT RÉGLABLES EN HAUTEUR AVEC SYSTÈME DE PRÉ-TENSION, LA STRUCTURE

DES SIÈGES À EFFET «ANTI-SUBMARINING» ET LE FPS (FIRE PREVENTION SYSTEM). LA SÉCURITÉ ACTIVE EST QUANT À ELLE ASSURÉE PAR UNE TRACTION AVANT ÉPROUVÉE, PARFAITEMENT ADAPTÉE AUX PUISSANTS MOTEURS BOXER, AINSI QUE PAR LE TRAIN DE ROULEMENT À SUSPENSIONS INDÉPENDANTES ET L'EXCELLENT SYSTÈME DE FREINAGE À DOUBLE CIRCUIT CROISÉ AVEC ABS. L'ALFA 145 ALLIE AINSI AVEC MAESTRIA SPORTIVITÉ ET CONFORT OPTIMAL. L'ALFA 145 EST DISPONIBLE EN 3 MOTORISATIONS BOXER: 1.4 L (92 CV-DIN) FR. 21 600.- (TVA INCL.), 1.6 (105 CV-DIN) FR. 23 700.- (TVA INCL.) OU 1.7 16V L (132 CV-DIN) FR. 27 500.- (TVA INCL.).



ALFA 145. INATTENDUE ET ALFA ROMEO.

LES GARANTIES ALFA ROMEO 1 AN DE GARANTIE TOTALE
3 ANS DE GARANTIE SUR LA PEINTURE
8 ANS DE GARANTIE CONTRE LA CORROSION
ALFA CONTACT ASSISTANCE ASSISTANCE ILLIMITÉE 24 HEURES SUR 24

ABS ET AIRBAG DE SÉRIE

Alfa Romeo préconise: **SELENIA** MOTOR OIL

18 10870/1995

vente au rabais autorisée du 5 au 21 janvier 1995

PROFITEZ DE LA PLONGÉE

20% de rabais sur les complets pour messieurs, vestes et manteaux pour dames et messieurs - non baissés

SCHILD

C'est chic

Sion, rue Pré-Fleuri 2a

Ing. dipl. Fust soldes - Soldes

TV/HIFI/VIDEO • PHOTO • NATEL

Autorisés du 4. au 24. 1. 1995

Sony KV-X 2571 B
Ecran Super Trinitron 63 cm. 100 programmes/ Tuner hyperbandes. Télétex-te TOP/Son HiFi stéréo. Commande par menus sur écran en plusieurs langues. Pal-/Secam.

Novatronic CTV-2894 TX
Ecran plat 70 cm avec verre filtrant spécial contrastes. 60 programmes/Hyperbandes. Télétex-te, son HiFi stéréo. Télécommande. Pal-/Secam.

Sanyo VHR-390 SV
Magnétoscope HQ-VHS. 4 têtes vidéo / Son HiFi stéréo. Programmation facile avec Show View. 60 programmes/Hyperbandes. Télécommande.

Sanyo
Location/m.* AS incl. 47.- 698.-

Technics SC-CH 505
Amplificateur 2 x 50 W sinus. Egaliseur / Son Surround / Fonction Karaoke. Radio avec 39 stations programmables/Timer. Double cassette autoreverse avec Dolby B/C. Lecteur CD avec calendrier musical.

Technics
Location/m.* AS incl. 50.- 1195.-

Fust Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques

Sion, av. de Tourbillon 47 027/22 17 66
Jelmoli (Innovation), Sierre, 027/56 56 84
avenue Général-Guisan
Visp-Eyholz, Fust-Centre, 028/46 78 54
Kantonsstrasse 79

* Abonnement de Service • Durée minimum de loc. 3 m.

Football

Trapattoni veut partir

L'entraîneur du Bayern de Munich, l'Italien Giovanni Trapattoni, veut quitter le club bavarois à la fin de la saison. Trapattoni, 55 ans, n'aurait en effet pas l'intention de renouveler son contrat au Bayern et vise le poste de l'entraîneur national italien Arrigo Sacchi. Trapattoni, l'entraîneur le plus titré du monde (dix-sept titres), aurait présenté ses projets à des amis intimes avec lesquels il dînait samedi dernier à Berlin. Trapattoni avait déjà affirmé en décembre que «le poste d'entraîneur national est naturellement un défi.» Toutefois, il devra attendre que le sort de Sacchi soit définitivement fixé. (si)

Nouvelles arrestations

Quatre nouveaux joueurs malaisiens, parmi lesquels un attaquant international, ont été arrêtés mardi, portant à soixante-six le nombre total des joueurs impliqués dans l'affaire de matches truqués au cours de la saison dernière.

Selon la police, quarante-sept des soixante-deux prévenus ont avoué avoir reçu un total de 600 000 dollars des parieurs. La plupart des joueurs impliqués ont reçu entre 4000 et 15 000 dollars selon les matches, et quelques-uns ont touché jusqu'à 18 000 dollars. (si)

La France veut séduire

L'équipe de France entame l'année ce mercredi face à la Hollande avec l'intention affirmée de séduire enfin. Le forfait du capitaine de Paris Saint-Germain, Alain Roche, blessé lors d'un choc avec l'international suisse Marco Grassi lors du match de coupe contre Rennes, a contraint Aimé Jacquet à remodeler sa formation pour le match d'Utrecht face à une sélection hollandaise en pleine reconstruction. L'équipe aura une forte connotation nantaise. Outre Karembeu et Ferri, le sélectionneur a fait appel au stratège inspiré des leaders du championnat de France, Reynald Pedros, et à leur meilleur buteur, Patrice Loko.

Ancien entraîneur du PSV Eindhoven Gus Hiddink, le coach hollandais, fera pour sa part confiance à la jeune classe. (si)

Duvillard au Zimbabwe

Après avoir été remercié par le Lausanne-Sports au terme de la saison 1993-1994, Marc Duvillard a trouvé de l'embauche au Zimbabwe. Dès le 1er février, l'entraîneur romand dirigera à Harare l'équipe de première division des Black Aces.

Tamara Lauber et Vincent Olloz ont montré l'exemple

Coupe de descente Ovomaltine à Belalp.

Les vainqueurs de la coupe de descente Ovomaltine à Belalp ont surpris: Tamara Lauber de Zermatt (14 ans) et Vincent Olloz de Villars-sur-Ollon (15 ans) ont réalisé les meilleurs temps de la journée. Les coureurs plus âgés ont eu de la peine à s'accommoder à la piste qui se dégradait de plus en plus et perdirent par conséquent beaucoup de temps. Joan Aymon (16 ans) de Vérossaz, vainqueur dans sa catégorie, perdit plus d'une seconde sur Vincent Olloz et Beata Stoffel de Saas-Grund (16 ans) perdit environ une demi-seconde sur Tamara Lauber, sa cadettes de deux ans.

La victoire de Tamara Lauber fut une véritable surprise. C'est la première fois qu'elle s'aventurait sur une piste de descente. Les 120 jeunes filles et garçons furent initiés aux secrets de la descente par leurs entraîneurs et par Erwin Cavegn, ancien entraîneur de descente des équipes nationales de Norvège, d'Autriche et de Suisse.

Vincent Olloz dispose d'un peu plus d'expérience en descente que Tamara Lauber. L'année passée, il occupa la deuxième place à l'éliminatoire qui eut lieu à Verbier et la cinquième lors de la finale

de Zinal. Il s'est réjoui de sa victoire, tout en faisant cependant remarquer: «Les Valaisans furent les meilleurs à Belalp. Mis à part Tamara Lauber, ils ont pu fêter encore d'autres vainqueurs dans les différentes catégories, tels que Beata Stoffel (Saas-Grund), Mélanie Copt (Orsières), Joan Aymon (Vérossaz) et Silvan Zurbriggen (Glis).»

Les meilleurs de l'éliminatoire de Belalp se sont qualifiés pour la finale qui se déroulera au Stoos au début du mois de mars prochain.

Les résultats

Filles 1981: 1. Lauber Tamara, Zermatt, 1'03''13; 2. Burgener Mélanie, Saas-Bidermatten, 1'03''85; 3. Genolet Emilie, Hérémence et Aufdenblatten Fränzi, Zermatt, 1'03''99; 5. Monnet Maryline, Iséables, 1'06''70.

Garçons 1981: 1. Zurbriggen Silvan, Glis, 1'02''08; 2. Julien Paul-Marc, Zermatt, 1'02''55; 3. Lovey Ludovic, Le Châble, 1'02''72; 4. Fellay Florian, Bagnes, 1'03''14; 5. Amstutz Damian, Grächen, 1'03''32.

Filles 1980: 1. Copt Mélanie, Orsières, 1'03''85; 2. Magnenat Gabrielle, Vaulion, 1'04''28; 3. Ziegler Pamela, Gland, 1'04''46; 4. Fumeaux Joëlle,



Erwin Cavegn, nouveau chef technique de la coupe de descente Ovomaltine, en compagnie de Mélanie Copt d'Orsières (dossard No 37), vainqueur de la catégorie filles 1980, et de Joan Aymon de Vérossaz (dossard No 95), vainqueur de la catégorie garçons 1979.

Dailion, 1'05''71; 5. Schweizer Pascal, Plan-les-Quates, 1'06''18.

Garçons 1980: 1. Olloz Vincent, Villars-sur-Ollon, 59''63; 2. Brand Olivier, Corsier, 1'01''37; 3. Defago Daniel, Troistorrens, 1'01''41; 4. Zwahlen Silvan, Termen,

1'01''41; 5. Hug Freddy, Gamsen, 1'01''80.

Filles 1979: 1. Stoffel Beata, Saas-Grund, 1'03''64; 2. Balet Loriane, Grimisuat, 1'03''93; 3. Jan Doriane, Corcelles-Payerne, 1'04''52; 4. Bumann Manuela, Saas-Fee, 1'05''19; 5. Debons Medina, Savièse,

1'05''50.

Garçons 1979: 1. Aymon Joan, Vérossaz, 1'00''80; 2. Breitler Michael, Sainte-Croix, 1'01''64; 3. Girardin Joël, Genève, 1'02''17; 4. Schwery Simon, Miège, 1'02''35; 5. Vernay Patrice, Orsières, 1'02''47.

BASKETBALL

Sion Wissigen-Basket champion du groupe ouest

Fémina Berne-Sion WB 28-60 (127-37)

SWB: Gaëlle Huber (7), Marie-Pierre Fontannaz (11), Isabelle Desrochers (12), Sophie Genetti (3), Véronique Favre (5), Nathalie Schupbach (5), Marlène Schuppli (11), Catherine Delacoste (2), Sandrine Cleusix (4).

Notes: 100 spectateurs. Éliminées pour cinq fautes: Nathalie Schupbach à la 35e et Marlène Schuppli à la 36e.

Evolution du score: 5e: 7-12; 10e: 9-22; 15e: 14-31; 25e: 21-46; 30e: 23-52; 35e: 24-53.

Cinq de base de Sion: Desrochers, Delacoste, Schuppli, Fontannaz, Cleusix.

Entraîneur: Stéphane Riand.

Dix matches, dix victoires, le titre de champion du

groupe ouest de LNB et le droit de participer aux finales de promotion en LNA qui débuteront à la fin janvier, tel est le bilan de cette première partie de championnat pour Marlène Schuppli et ses camarades. Les Sédunoises se concentreront dès cette semaine pour confirmer les brillants résultats lors des rencontres en vue de l'accession à l'élite qui s'annoncent fort disputées.

Quant à la rencontre de samedi, elle ne constitua qu'un petit galop d'entraînement pour le leader, tant les Bernoises cachèrent leur jeu et leur valeur préférant vraisemblablement conserver quelques réserves pour les finales pour lesquelles elles pourront compter sur le renfort d'une joueuse étrangère dont la venue est destinée à permettre à Annick Blanc et aux Bernoises de rivaliser avec Star Gordola et Sion WB.

Ce nouveau succès est né d'une défense individuelle agressive tout terrain, domaine du jeu dans lequel les Valaisannes excellent. La vivacité de Sophie Genetti et de Marie-Pierre Fontannaz jointe au sens de l'anticipation de Marlène Schuppli ont tué le match dès les premières minutes. Par la suite, les juniors, prétendantes cette saison au titre suisse, ont développé un jeu harmonieux empreint de finesse et de subtilité parfois, souvent de sérieux et de rigueur.

A l'évidence, la bande emmenée par la Québécoise Isabelle Desrochers figure aujourd'hui parmi les meilleures formations de Suisse. Mais une ascension n'est jamais chose aisée et est liée à toute une série d'éléments difficilement maîtrisables. Toutefois, les qualités de solidarité présentées ces derniers mois par

Sion WB sont un gage pour l'avenir. L'on murmure d'ailleurs déjà du côté de la salle des Creusets que la formation sédunoise présentera dès l'au-

tomne 1995 un contour encore plus attrayant que cette année. On ose espérer que cette équipe encore très jeune pourra s'améliorer... en LNA.

KALEÏDOSPORTS

Basketball
ILNF

Résultats Groupe 2

Blonay - Sarine Basket 38-81 (19-41)
Bagnes - Villars 65-36 (30-25)

Classement

1. Sarine Basket*	10 m.	+273	18 o.
2. Martigny*	10 m.	+232	16 p.
3. Troistorrens 2*	9 m.	+77	10 p.
4. Bagnes*	10 m.	-	21 10 p.
5. Blonay	9 m.	-230	2 p.
6. Villars	9 m.	-331	0 p.
7. Bulle Basket			équipe retirée.

Tennis de table
Championnat de Suisse

LNB. Messieurs. Groupe 1. Septième journée: Thoune UGS 6-0. Huitième journée: Aarberg - Münsingen 0-6. Martigny - Eclair La Chaux-de-Fonds 6-3. Rapid Lucerne - Thoune 6-2. Nidau-Täuffelen - UGS Chênois 6-2. Le classement: 1. Münsingen 7-14. 2. Eclair La Chaux-de-Fonds 7-12. 3. Martigny 7-9 (36-26). 4. Rapid Lucerne 7-9 (34-27). 5. Nidau-Täuffelen 7-6. 6. Aarberg 7-4. 7. Thoune 8-4. 8. UGS Chênois 8-0.

LES PRONOSTICS AVANCÉS DU P.M.U. POUR DEMAIN JEUDI

Vincennes - Pronostics du Pari Tiercé, Quarté+, Quinté+, 2 sur 4
Prix d'Agen - Réunion I, attelé, 2800 m, départ 15 h 45



No	Entraîneurs	Age	Chevaux	Drivers	Distance	Performances										Cote
						o=obst. p=plat t=tombé										
1	A. Sionneau	M 5	Compagnon de Mai	A. Sionneau	2800 m	0a	6a	Da	5a	0a	1a	7a	3a	6a	45/1	
2	J.-P. Viel	M 5	Centurion	J.-P. Viel	2800 m	2a	3a	Da	Da	2a	6a	5a	0a	0a	12/1	
3	B. de Folleville	M 5	Calumet	B. de Folleville	2800 m	Da	0a	2a	6a	4a	6a	2a	1a	4a	6/1	
4	J.-F. Senet	H 5	Calmont de Monchel	J.-F. Senet	2800 m	2a	1a	0a	3a	3a	0a	2a	4a	3a	15/1	
5	J. Dujarrrier	M 5	Canary James	J.-P. Thomain	2800 m	5m	(94)	Da	6a	Da	Da	1a	0a	15/1		
6	L. Bourgoin	M 5	Colt de Bailly	P. Vercruyssen	2800 m	5a	7a	0a	0a	0a	0a	5a	5a	1a	25/1	
7	S. Lelievre	M 5	Colombo du Gite	S. Lelievre	2800 m	0a	(94)	5a	0a	Da	Da	0a	Da	20/1		
8	J.-L. Peupion	M 5	Coco du Chêne	J. Verbeeck	2800 m	Da	(94)	2a	1a	1a	Da	1a	2a	9/1		
9	P. Levesque	M 5	Carrusel	P. Levesque	2800 m	4m	(94)	7a	3a	2a	1a	0a	5a	6/1		
10	P. Billon	H 5	Cyrano de Bretagne	P. Billon	2800 m	1a	1a	1a	Da	2a	2a	Da	3a	3a	6/1	
11	J.-Cl. Hallais	M 5	Cristal Bleu	J.-Cl. Hallais	2800 m	0a	0a	(94)	0m	5m	6m	0m	0m	20/1		
12	J. Raffin	M 5	Cab Callowe	J. Raffin	2800 m	2a	Da	3a	0a	Da	0a	5a	4a	5a	7/1	
13	Y. Dreux	M 5	Chacok du Beziau	Y. Dreux	2800 m	3a	4a	2a	4a	Da	2m	Dm	1m	Da	7/1	
14	B. David	H 5	Cri Cri Valse	J.-C. David	2800 m	0a	Da	6a	0a	4a	Da	3a	4a	Da	35/1	
15	M. Ballière	H 5	Coup de Chapeau	M. Ballière	2800 m	4m	4m	7m	0m	Dm	Dm	Dm	1m	35/1		
16	G. Martens	M 5	Chatou	G. Martens	2825 m	0a	Da	(94)	1a	0a	Da	Da	5a	2a	9/1	
17	R. Baudron	M 5	César De Vrie	R. Baudron	2825 m	7a	(94)	Da	0a	0a	0a	6a	0a	Da	12/1	
18	A. Roussel	M 5	Calin des Montiers	N. Roussel	2825 m	0a	(94)	Ga	0a	5a	0a	5a	0a	1a	25/1	
19	P.-M. Mottier	M 5	Cactus de Tesse	P.-M. Mottier	2825 m	6m	Dm	0a	(94)	3m	3m	4m	6a	Da	16/1	
20	R.-R. Dabouis	M 5	Ci Vite	R.-R. Dabouis	2825 m	0a	(94)	0a	Da	3a	5a	3a	4a	2a	10/1	

ARRIVÉE ET RAPPORTS DE MARDI

Vincennes, Prix de Vincennes

7 - 15 - 18 - 13 - 2

Jeu simple (pour Fr. 2.-)

Gagnant	Placé
7	6.80
15	11.60
18	12.20

Tiercé (pour Fr. 1.-) 7 - 15 - 18

Ordre exact d'arrivée.....	Fr.	1 183.--
Ordre différent.....	Fr.	236.60

2 sur 4 (pour Fr. 5.-)

Rapport unique.....	Fr.	98.--
---------------------	-----	-------

Quarté+ (pour Fr. 1.-) 7 - 15 - 18 - 13

Ordre exact d'arrivée.....	Fr.	6 399.--
Ordre différent.....	Fr.	371.--
Trio/bonus.....	Fr.	55.70

Quinté+ (pour Fr. 2.-) 7 - 15 - 18 - 13 - 2

Ordre exact d'arrivée.....	Fr.	93 761.40
Ordre différent.....	Fr.	605.60
Bonus 4.....	Fr.	100.80
Bonus 3.....	Fr.	33.60

AUDIO COURSES

156 749 79 Les résultats des courses en direct.
156 749 78 Les derniers tuyaux d'Henri Belouin.
156 749 77 Les pronos champs réduits.

Fr. 2.-/mn

Eviter les turbulences

Pour la deuxième fois, le FC Sion termine l'exercice avec un léger bénéfice.

Près de 120 personnes ont assisté à l'assemblée générale du FC Sion, dans la salle de la Matze, marquant ainsi leur intérêt pour le grand club de la capitale. Non seulement la marche du club est encourageante, mais pour la deuxième année consécutive, l'exercice financier boucle avec un léger bénéfice.

Par Jean-Pierre Bähler

C'est plutôt à une séance annuelle d'informations que les fidèles du FC Sion furent conviés. Car, une assemblée générale pour entériner le résultat d'un exercice, six mois après, alors que la première moitié de la nouvelle saison est déjà écoulée, n'a plus de sens. Cette lacune devra être modifiée dans l'étude des nouveaux statuts. De plus, élire un comité en cours de saison est une pure aberration...

L'amertume de la coupe de Suisse

Dans son rapport présidentiel de la saison 1993-1994, M. Christian Constantin re-

leva tout spécialement la participation du FC Sion à la coupe de l'UEFA, que l'équipe des espoirs avait décroché le titre de championne de Suisse, que six joueurs ont été appelés régulièrement en équipe nationale, alors que la coupe de Suisse (élimination au premier tour) avait laissé un goût d'amertume aux supporters et dirigeants. Par contre, sur le plan financier, la situation fut plus réjouissante, puisque pour la seconde fois consécutive, l'exercice se termine avec un léger bénéfice.

Un mouvement juniors conséquent

Lorsqu'on examine les comptes, on constate que le FC Sion consacre plus de 200 000 francs pour son mouvement juniors. Ce qui n'est pas négligeable, mais c'est à ce prix, si l'on veut rester un club formateur. Selon les dires de son responsable, M. Jean-Jacques Papilloud, les seize équipes juniors (quatre inters et douze nationaux) représentent 230 jeunes, plus les huitante éléments du jardin de football. Toute cette jeunesse est encadrée par vingt-neuf entraî-

neurs et douze coaches. On soulignera que huit juniors font partie des sélections nationales, et vingt sur le plan cantonal. Le mouvement juniors peut se résumer en trois points: compétence, exigence et patience. En réunissant ces éléments, le mouvement du FC Sion pourra assurer l'avenir du club.

Le sourire du trésorier

Il est rare qu'un club de ligue nationale puisse présenter des comptes équilibrés, voire même avec un bénéfice. Le FC Sion peut être fier de cette situation enviée par de nombreux clubs. C'est ainsi que le trésorier, M. Edouard Felley peut avoir un large sourire. En effet, sur un budget de plus de 6 614 512 fr. 55 de recettes, pour 6 586 758 fr. 28 de dépenses, l'exercice de 1993-1994 boucle avec un bénéfice de 27 754 fr. 27. On releva parmi tous ces chiffres que le gros des dépenses concerne la première équipe (salaires, primes et charges sociales), avec plus de quatre millions et demi de francs. Mais l'assemblée a pris connaissance des projections finan-



Une partie des membres du comité, avec MM. Yves Balet, Christian Constantin, Edouard Felley et Jean-Marc Furrer.

cières de l'actuelle saison qui seront encore plus marquées par un bénéfice substantiel de plus de 100 000 francs. Précis-

sons que les rentrées prévues sont de l'ordre de 6 549 000 francs (retombées des matches de coupes d'Europe, plus d'un million de francs), et que les dépenses se chiffreront à 6 438 000 francs.

compétition, fut également remercié pour son engagement.

Hommage à M. André Luisier

Dans les divers, plusieurs intervenants demandèrent des nouvelles sur les joueurs Outhara, Hottiger, Turkyilmaz et Alain Suter. Le président donna avec précision la position du club sur les différentes tractations, afin de couper court à certaines rumeurs de bistrot. M. Eric Comina, conseiller communal, apporta les salutations de la Municipalité, en félicitant le FC Sion et son comité pour les excellentes relations avec la commune. Un nouveau contrat de partenariat a été signé, qui apporte la satisfaction aux deux parties. Puis, M. Christian Constantin rendit hommage à M. André Luisier, président d'honneur. «Certes, le FC Sion a réalisé, durant deux saisons consécutives, de légers bénéfices sur le plan financier. Nous avons géré le club avec une conception différente. Mais sur le plan sportif, je dois rendre un grand hommage à M. Luisier, pour son engagement personnel, sans lequel le FC Sion ne serait pas devenu un club aussi représentatif sur le plan national et international. Nous devons beaucoup à notre président d'honneur.» C'est par de chaleureux applaudissements que M. Luisier fut remercié. Ce dernier félicita les membres du comité en charge et les assura de son soutien fidèle au FC Sion. La parole n'étant plus demandée, le président mis un terme à cette réunion, en donnant rendez-vous aux supporters pour le premier match amical en Valais avant la reprise officielle, le dimanche 12 février contre Yverdon-Sports, en principe sur le terrain de Massongex.

HOCKEY SUR GLACE

Nendaz dans le coup

Malgré une sévère défaite à Forward Morges, les Valaisans ont toujours les finales en point de mire.

Souvenez-vous! En début de saison, Forward Morges avait vainement attendu Nendaz, qui avait agendé cette rencontre un jour plus tard. A l'origine du malentendu, une erreur administrative qu'après moult palabres, la ligue avait reconnue. Cette rencontre fut donc rejouée en début de semaine passée. Le résultat fut identique au forfait prononcé dans un premier temps. «Nous nous sommes inclinés 7-2», précise Jean-Paul Melly. «Nous n'avons rien gagné d'avoir rejoué ce match. Au contraire, même, puisque nous comptons deux blessés supplémentaires depuis lors. Les arbitres ont été dépassés. La partie fut non seulement de petite qualité, mais méchante des deux côtés. Cela dit, Forward Morges n'a pas volé son net succès. C'est la formation qui m'a le plus im-

pressionné jusqu'ici, notamment en supériorité numérique.»

Nendaz a pu se refaire un moral quelques jours plus tard, à Monthey. Longtemps indécise, cette rencontre tourna à l'avantage des Valaisans du Centre à quelques minutes de la fin. «Les gardiens ont été brillants. Finalement, nous avons profité d'un power-play pour prendre l'avantage. Derrière, nous avons inscrit un troisième but avant de conclure dans la cage vide. Mais Monthey aurait très bien pu s'imposer.»

«Notre effectif est réduit»

Nendaz n'en a que faire. Grâce à ce succès, il reste dans la course aux finales. Avec dix-huit points, il

compte trois unités de retard sur Meyrin, le dauphin de Loèche-les-Bains, et deux sur Val-d'Illiez. Et comme le calendrier lui est favorable, tous les espoirs sont encore permis. «On y croit, tant que nous serons dans le coup mathématiquement. Nous devons encore recevoir Forward Morges, vendredi, Meyrin et Loèche et nous déplacer à Sion et Collombey-Muraz. Face aux Vaudois, nous avons une revanche à prendre. En espérant qu'elle ne se dispute pas aux points.»

Seul hic, le contingent. Durant les fêtes, les Valaisans ont perdu Richard Vouillamoz, parti travailler en Guadeloupe. Quant à Cyrille Huttin, il doit se rendre tout prochainement à Genève pour des raisons professionnelles. Deux joueurs entameront, quant à eux, leur école de recrue.

«Nous sommes malheureusement habitués à ces défections. Notre effectif devient un peu juste. Nous pourrions toujours faire appel à certains éléments de la «deux». Jusqu'ici, notre championnat est satisfaisant. Si on gagne nos prochaines rencontres à domicile, il pourra être qualifié d'excellent.»

Cet été, Nendaz s'était rendu à Prague en camp d'entraînement. Cette semaine, les Valaisans rendent la pareille à leur hôte. Hier soir, les deux équipes ont disputé un match amical. Et vendredi, les joueurs de l'Est assisteront à la revanche face à Morges. «Nous serons d'autant plus motivés. On annonce de mauvaises conditions météorologiques. Ce qui représentera un petit avantage pour nous», conclut Jean-Paul Melly.

Christophe Spahr

Résultats et classements

Deuxième ligue, gr. 6

Résultats					
Forward Morges - Nendaz	7-2				
Monthey - Nendaz	1-4				
Forward Morges - Château-d'CEX	6-3				
Loèche-les-Bains - Champéry	5-2				
Val-d'Illiez - Muraz-Collombey	9-1				
Meyrin - Sion	4-0				

Classement					
1. Loèche-les-Bains	13	11	1	1	97-42 23
2. Meyrin	13	10	1	2	67-39 21
3. Val-d'Illiez	13	10	0	3	91-47 20
4. Forward Morges	13	8	2	3	82-46 18
5. Nendaz	13	9	0	4	60-48 18
6. Champéry	13	4	2	7	39-53 10
7. Sion	13	3	1	9	50-85 7
8. Monthey	13	2	1	10	39-67 5
9. Château-d'CEX	13	2	1	10	50-89 5
10. Muraz-Coll.	13	1	1	11	31-90 3

Troisième ligue, gr. 11

Résultats					
Renens - Vallée de Joux	2-14				
Verbier - Leysin	4-5				
Vallée de Joux - Star Fribourg	3-4				
Charrat - Renens	12-3				
Sainte-Croix - Star Lausanne 2	10-5				

Classement					
1. Leysin	10	6	3	1	61-27 15
2. Sainte-Croix	10	6	3	1	69-43 15
3. Star Lausanne 2	10	7	0	3	56-40 14
4. Charrat	10	6	1	3	49-50 13
5. Vallée de Joux	10	4	2	4	50-39 10
6. Star Fribourg	10	3	2	5	47-46 8
7. Verbier	10	2	1	7	39-55 5
8. Renens	10	0	0	10	21-92 0

Troisième ligue, gr. 12

Résultats					
Anniviers 1 - Viège 2	2-1				
Anniviers 1 - Zermatt	5-0				
Lens - Sierre 2	7-2				
Leukergrund - Montana-Crans	6-2				
Leukergrund - Sierre 2	13-1				
Viège 2 - Saas-Almagell	3-6				

Classement

1. Lens	11	9	1	1	72-33 19
2. Leukergrund	11	8	0	3	65-31 16
3. Anniviers 1	9	7	0	2	50-26 14
4. Viège 2	12	5	1	6	58-54 11
5. Saas-Almagell	6	4	0	2	29-20 8
6. Zermatt	9	4	0	5	39-43 8
7. Montana-Crans	11	2	1	8	45-73 5
8. Embd-Kalpetran	10	2	0	8	36-66 4
9. Sierre 2	9	1	1	7	25-73 3

Quatrième ligue, gr. 12A

Résultats					
Bürchen - Grächen	1-4				
Bürchen - Saas-Fee	0-6				
Bürchen - Tourtemagne	2-6				
Loèche-les-Bains - Täsch	5-12				
Leukergrund - Bürchen	6-3				
Leukergrund - Saas-Fee	0-13				
Leukergrund - Tourtemagne	6-4				
Rarogne - Täsch	5-2				
Saas-Fee - Grächen	6-3				
Täsch - Leukergrund	8-4				

Classement

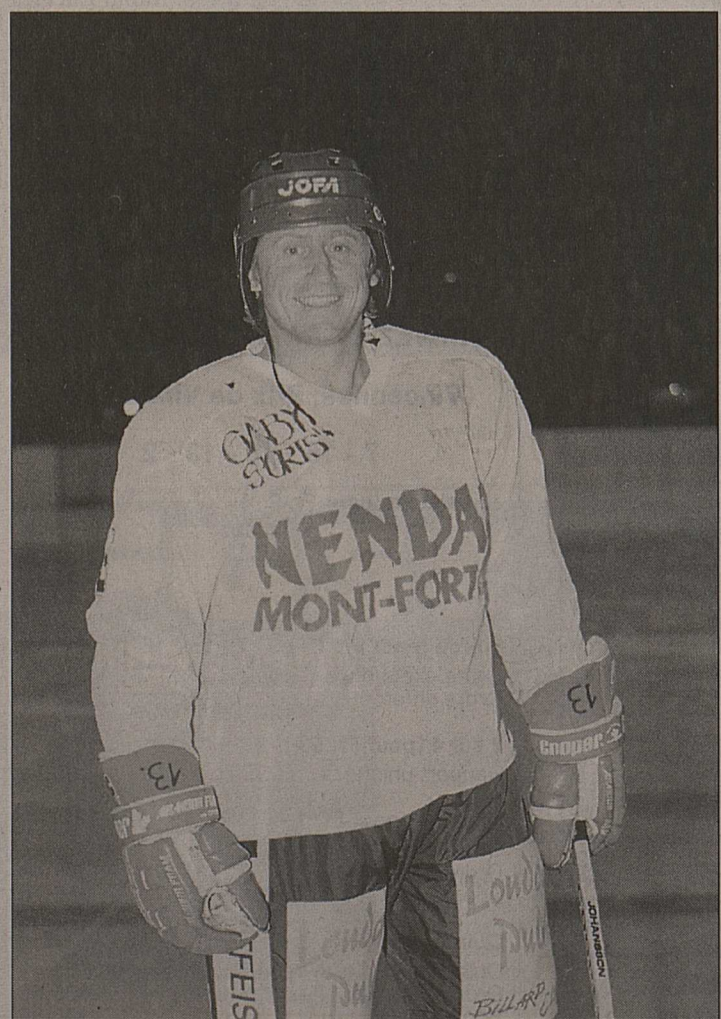
1. Saa-Fee	7	5	1	1	53-19 11
2. Rarogne	7	4	3	0	33-15 11
3. Leukergrund	9	5	1	3	43-44 11
4. Täsch	4	3	0	1	28-16 6
5. Tourtemagne	5	2	1	2	25-20 5
6. Loèche-les-Bains	6	2	0	4	19-52 4
7. Grächen	4	1	0	3	10-14 2
8. Bürchen	8	0	0	8	11-42 0

Quatrième ligue, gr. 12B

Résultats					
Anniviers-Ayer - Sembrancher	2-4				
Lens 2 - Anniviers-Ayer	4-3				
Sembrancher - Saint-Léonard	3-0				

Classement

1. Sembrancher	8	7	1	0	54-18 15
2. Monthey 2	7	6	0	1	77-11 12
3. Nendaz-Mt-F. 2	6	5	0	1	34-20 10
4. Grimontz	8	4	0	4	26-51 8
5. Lens 2	8	3	0	5	29-56 6
6. Anniviers-Ayer	10	2	2	6	32-40 6
7. Salvan	9	1	1	7	24-61 3
8. Saint-Léonard	6	0	2	4	11-30 2



Jean-Claude Locher, un entraîneur satisfait.

remo



René-Marc Voeffray, dit Mignon, a été nommé membre d'honneur. Récompense méritée.

nf-peb



MAGAZINE

ÉCRANS



TSR - 20 h 10

Des télé féériques

Mais que font-elles, les caméras de «Passe-moi les jumelles!» pour provoquer en vous cette irrésistible envie de voyager? Impossible, en effet, de regarder ces images sans ressentir des fourmis dans les jambes. Et pas d'excuses pour les paresseux: les petits trains de montagne et les téléphériques, ce n'est pas ce qui manque dans le pays. Il est vrai que les ingénieurs du siècle passé ne manquaient pas d'air. Ils se lancaient dans les projets les plus fous pour permettre aux touristes de partir à l'assaut des cimes... Répertoire dans l'édition du jour.PAGE 31

RADIO RHÔNE

J'écoute...

7 h 15: «Kieskiosque?», la revue de presse satirique du mercredi.
11 heures: «Flash info».
11 h 15: «Souris ma puce», la rubrique informatique.
12 h 15: «Info Rhône midi».
14 heures: le magazine du cinéma.
17 heures: «Dynamhit».
18 h 40: «Pleins feux» sur Egidio Anchisi, le prix 1994 de l'Etat du Valais.
19 h 03: «Nos es vos».
19 h 30: «Espacio hispano».

CLIN D'ŒIL

Mercredi 18 janvier, 18e jour de l'année. Si ce jour est votre anniversaire: la vie associative jouera pour vous un rôle important, soit que vous vous retirerez pour retrouver une vie familiale, soit que vous vous engagerez. Vous aurez une forme acceptable, et vous saurez entretenir votre vie sentimentale.

NOUS FÊTONS

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens (entre la chaire de saint Pierre (18) et la conversion de saint Paul (25)). La joie réchauffe le cœur de chaque chrétien, en ce jour. Les confessions oublient leurs différences pour faire monter vers le père une unique prière, celle du Christ, avant de mourir: «Que tous soient un.» Chaque baptisé qui reconnaît en Jésus-Christ son unique sauveur, qui confesse un Dieu unique en trois personnes, se réjouit de donner aujourd'hui l'image d'une unité en marche. La prière de cette semaine c'est le chapitre 17 de saint Jean: «Que tous soient un, Père, comme toi tu es en moi et moi en toi. Qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé.» (Jn 17,12)

LA PENSÉE

«Nous voulons de la vie au théâtre, et du théâtre dans la vie.» (Jules Renard, «Journal»)

Corbiau montre la voix

- Gérard Corbiau ressuscite Farinelli, l'un des plus grands castrats du XVIII^e siècle.
- Des moyens techniques sophistiqués permettent de recréer sa voix, ou du moins d'en imaginer une qui lui ressemble.
- L'ordinateur au service de l'émotion.

Les sons qui sortaient de sa bouche suscitaient l'admiration des hommes et faisaient défaillir les spectatrices. D'après les chroniqueurs de l'époque, l'étendue de sa voix couvrait trois octaves et demie. D'aucuns affirment qu'il pouvait produire 250 notes d'une seule traite, ou tenir une note plus d'une minute sans reprendre sa respiration. Au point que, note Charles Burney, musicologue contemporain du prodige, «les auditeurs imaginaient que le castrat se faisait soutenir par quelque instrument caché qui maintenait le son pendant qu'il reprenait le souffle.»

L'artiste lyrique capable de ces prouesses, c'est Carlo Broschi, plus connu sous le nom de Farinelli. Ce personnage hors norme revient sur le devant de la scène grâce à Gérard Corbiau, qui nous avait enchanté voici quelques années avec «Le maître de musique». Le cinéaste belge fait du castrat le héros de son nouveau film.

Vertus thérapeutiques

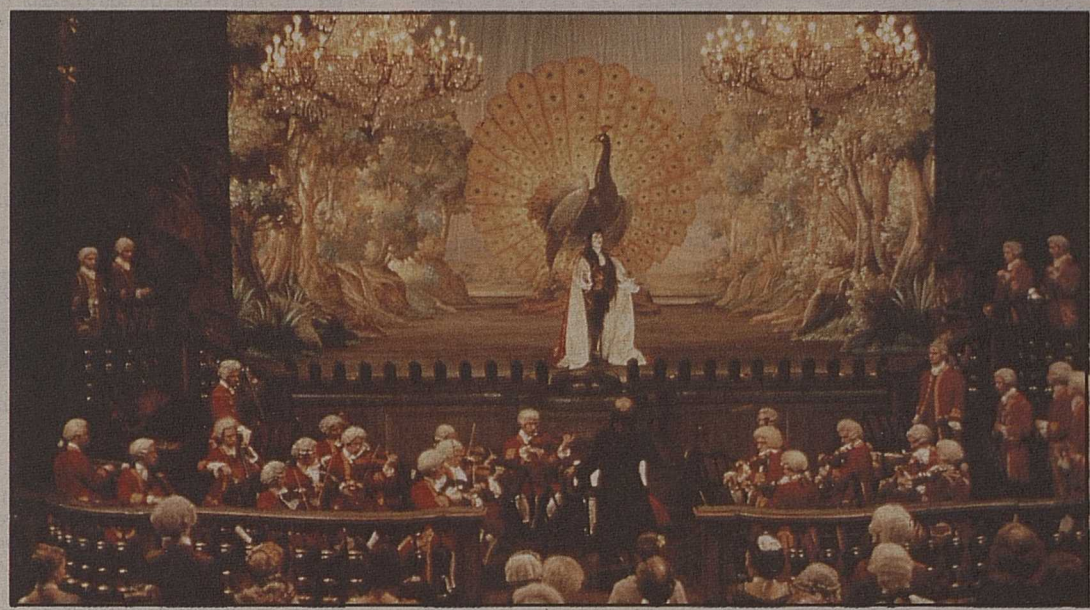
Le phénomène naît dans les Pouilles, en 1705. Véritable légende de son vivant, Farinelli met un terme brutal à sa carrière, à 32 ans, en acceptant la

proposition du roi d'Espagne Philippe V, qui devient pratiquement son seul auditeur. Il passera plus de vingt ans à la cour, chantant, dit-on, tous les soirs les quatre mêmes airs. A Philippe d'abord, à son fils Ferdinand VI ensuite.

Le souverain espagnol ne s'attachait pas les services du castrat pour le seul amour de l'art. S'il le retint auprès de lui, c'est aussi en raison des propriétés thérapeutiques qu'il attribuait à sa voix. Le Bourbon fut extrêmement troublé lorsqu'il entendit Farinelli, en 1737, à Madrid. En grand mélancolique (on dirait aujourd'hui neurasthénique) qu'il était, Philippe V vit immédiatement dans le jeune Italien le meilleur des médecins.

A la trace

Le «Divin Farinelli», comme on le surnommait, a laissé assez peu de traces de son passage sur terre. Sa maison a été détruite, ainsi que sa tombe. Gérard Corbiau revêt son habit de détective et se met en chasse. Il trouve quelques gravures et un nombre restreint de témoignages écrits. Peu importe, il n'entend pas faire œuvre d'historien: «Il faut se servir de la réalité, mais ne lui



Les décors sont l'œuvre de Gianni Quaranta, un familier du théâtre et de l'opéra. sadfi

rester fidèle que dans la mesure où elle est un élément important qui a modelé le personnage.» Lorsqu'il rédige le scénario avec son épouse Andrée, Corbiau rêve de voir Daniel Day-Lewis ou Olivier Martinez incarner le castrat. Mais le couple réalise bientôt que l'acteur doit être italien, comme Farinelli lui-même, et peu ou pas connu du public. Six mois durant, il cherche l'oiseau rare. Qu'il trouve en la personne de Stefano Dionisi, jeune espoir du cinéma italien. Tout à son rôle, celui-ci ne rechigne pas devant les cours de chant, ni l'épilation de son corps et les deux rasages quotidiens.

Deux pour un

Le plus ardu reste à venir. Non seulement il n'y a plus de castrats, mais il est difficile de savoir à quoi ressemblait leur voix. Il existe bien un témoignage sur rouleau de cire, datant de 1902, mais il n'est pas exploitable en raison de sa mauvaise qualité. Corbiau estime même que le son rendu

ressemble à s'y méprendre aux «gémissements d'une vieille femme!» Cette voix de Farinelli, il faut donc l'inventer. On songe dans un premier temps à réaliser une voix de synthèse - mais où serait l'émotion? Finalement, on préfère recourir à de vrais artistes lyriques: un contre-ténor, Derek Lee Ragin, et une soprano, Ewa Mallas Godlewska. Les deux voix, aux timbres pro-

ches, sont ensuite mises en relief par ordinateur. Celle du chanteur est traitée d'abord, servant en quelque sorte de référence à celle de la soprano, adaptée en fonction de la première. Et le tour est joué. Façon d'écrire, évidemment, puisque l'ensemble du travail sur la bande sonore aura duré près de deux ans. Pour un résultat aussi impressionnant que troublant. Manuela Giroud

Tradition barbare

L'utilisation de la castration dans le but d'empêcher la mue de la voix semble venir d'Espagne. Elle résulterait des performances vocales observées chez les ennuques que la civilisation mozarabe y avait introduits. L'opération se pratiquait en général sur des enfants âgés de 7 à 12 ans. Ce sont des barbiers qui procédaient à cette ablation des testicules. A l'apogée du phénomène, au début du XVIII^e, on estime que 4000 à

5000 évirations étaient faites chaque année en Italie! Pour un «virtuoso», combien de vies gâchées?... Tout en se déclarant opposée à la castration, l'Eglise était une grande consommatrice de ces «monstres» chanteurs à la voix d'ange. Le chœur pontifical les admet dès 1599, et leur banissement définitif n'intervient qu'en 1902, grâce au pape Léon XIII, réputé pour son humanisme.

***** CULTURE *****

En quête de reconnaissance

- L'«establishment» ne considère toujours pas Michael Nyman comme un compositeur.
- Serait-ce parce que sa musique a été popularisée par le cinéma?
- Et que le Britannique, contrairement à nombre de ses confrères, a du succès?

Michael Nyman aimerait qu'on le considère sérieusement. Le compositeur anglais le dit et le répète - la répétition doit être une seconde nature chez lui - dans les quelques interviews qu'il accorde. Mais il a beau faire, la reconnaissance à laquelle il aspire ne vient pas. Et si Nyman était, paradoxalement, victime de son succès? Un musicien qui devient célèbre à travers les partitions qu'il écrit pour des films, ce n'est pas sérieux.

Déjà lorsqu'il était critique musical, dans les années septante, Nyman souffrait du syndrome de non-reconnaissance. Il faut dire que ses articles parlaient aussi bien de Wagner et de Mozart (sa grande référence, avec Purcell) que du rock d'avant-garde. Et qu'il arrivait à évoquer les Beatles dans des textes consacrés à Stravinski ou à Varèse. De quoi surprendre voire choquer, évidemment.

Avec Greenaway

Pour une majorité du public, le nom du compositeur est indissociablement lié à celui de Peter Greenaway. Lorsque les



Michael Nyman entouré des musiciens marocains recrutés pour interpréter «The upside-down violin». d. mckean

deux Londoniens se rencontrent, au milieu des années soixante, ils entament une collaboration qui va s'avérer extrêmement fructueuse. Les

images de l'un et les notes de l'autre, ou plus exactement le mariage des deux, produit sur celui qui les reçoit un effet inoubliable: «Meurtre dans un

jardin anglais», «Zoo», «Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant»...

Ces films ne sont pas véritablement «grand public», mais font sortir de l'ombre le musicien britannique. On se tromperait en croyant que cette popularité soudaine comble d'aise Michael Nyman. Elle le frustre même. Car si les gens découvrent sa musique à travers ce biais, ils ignorent le reste de son travail. En particulier l'œuvre dont il est le plus fier, «The man who mistook his wife for a hat». Un opéra qui met en scène un neurologue, le docteur Sacks - l'expérience de ce dernier a en outre inspiré un film («L'éveil», avec Robert De Niro); décidément le cinéma poursuit Nyman!

Infidélités

Depuis quelques années, le musicien a pris ses distances d'avec Greenaway. Il n'en a pas moins continué à écrire des musiques de films, mais pour d'autres cinéastes. Il a ainsi mis son talent au service de Jane Campion («The piano»), Patrice Leconte («M. Hire») et, tout récemment, Diane Kurys

(«A la folie»). La patte du compositeur est toujours aussi identifiable, dès les premières mesures. Avec cette propension à la répétition obsessionnelle - dont Nyman dit qu'elle lui permet de recentrer son attention et celle de l'auditeur - et aussi ces quelques touches d'humour, d'ironie. Les partitions de Michael Nyman semblent sans cesse danser sur un fil tendu entre le prétentieux et le dérisoire.

Un autre disque récent semble très important dans la production du compositeur anglais. Un enregistrement en public dont les pièces sont interprétées non seulement par le Michael Nyman Band, mais aussi par des musiciens marocains. «The upside-down violin», composé à l'occasion de l'Expo universelle de Séville, est une véritable merveille. L'osmose entre les interprètes maghrébains et la musique de Nyman est parfaitement réussie. On éprouve l'impression que les instrumentistes marocains ont fait leur la musique de cet éternel outsider qu'est le compositeur londonien. (mg)

Michael Nyman: «Live» et «A la folie», Virgin, distr. EMI.

URGENCES

Services médicaux

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, 111.
Régions et villages entre Sion et Martigny: 111 ou natel (077) 28 08 09.
Région Fully-Conthey: Dr Farquet, Saxon, (026) 44 29 39, natel (077) 28 08 09.
Verbier: Dr Gay-Crosier, 31 70 01.
Saint-Maurice: médecin de garde; natel (077) 22 84 40 ou clinique Saint-Amé, 65 12 12.
Monthey: service de garde, 71 11 92.
Bex et Aigle: hôpital d'Aigle, (025) 288 288.

22 89 89. Groupement des dépanneurs accidents de Martigny, 22 81 81. Carrosserie du Simplon Martigny S.A., Martigny, (026) 22 26 55.
Saint-Maurice: Auto-dépannage aigaunois, (025) 65 16 18. Vernayaz: Garage de la Cascade, (026) 64 16 16.
Monthey: 72 70 77. Auto-assistance, pannes et accidents, 24 h/24, (025) 72 70 77. Vouvy, (025) 81 51 51.
Brigue: patrouilleurs TCS, (022) ou (031) 140.
Membres TCS: 140.

Taxis

Sierre: Association des taxis siérois, gare de Sierre, 55 63 63. Val Taxi Sierre, jour et nuit (027) 55 39 19. Natel (077) 28 56 11.
Crans-Montana: Taxi Luc, jour et nuit, 41 85 85. Taxis Poncic Montana, 24 h/24, 41 94 94. Association des taxis de Crans-Montana, 41 34 65 et 41 14 77.
Saint-Léonard: 31 12 69.
Sion: station centrale de la gare, 22 33 33.
Savièse: Dubuis, jour et nuit, 25 10 81 ou 23 55 08.
Martigny: Taxi AAA, Michel Piller, jour et nuit, station gare CFF, 22 32 31.
Verbier: May Taxis (24 h sur 24), (026) 31 63 33, fax (026) 31 63 34. **Le Châble:** Taxi Alpina, (026) 31 35 55.
Saint-Maurice: taxiphone, 71 17 17.
Monthey: station place Centrale de la gare, 71 14 84 et 71 41 41 ou taxiphone, 71 17 17.
Bex: taxiphone, 71 17 17.

Divers

La main tendue: 143.
SOS jeunesse: (027) 23 18 42.
SOS futures mères: permanence 24 h/24, Sion, (027) 22 12 02 et Chablais, (025) 65 30 30.
Service de dépannage du 0,8%: (027) 22 38 59.
Baby-sitting: Sion, 36 65 40 et Martigny, 85 22 33. Fully, (026) 46 36 16.
ADS (Appel-Détresse-Service): assistance à personne seule, handicapée et âgée, 24 h/24, (026) 23 20 30.
Groupe d'appui à l'allaitement maternel: Sion: (027) 38 42 06; Sierre: 55 92 46 et 58 12 18.
Allaitement: Ligue la Leche, (027) 55 04 56.
Alcooliques anonymes: (027) 22 96 22.
Perséphone: soutien en cas de maladie et deuil, (027) 22 19 84.
Monthey, Arche de Noé: accueil familial (sans but lucratif). Enfants de 0-12 ans. Sept jours sur sept. (025) 72 18 04.

Pharmacies de service

Loèche-les-Bains: 61 15 15.
Sierre: Siegrist, 55 10 74.
Crans-Montana: Pharmacie Internationale, Montana, 41 24 18.
Sion: Bonvin, 23 55 88.
Région Fully-Conthey: natel (077) 28 14 24.
Martigny: 111.
Saint-Maurice: Pharmacie de Saint-Maurice, (025) 65 12 17.
Monthey: Crochetan, 71 15 44.
Bex-Aigle-Villeneuve: Pharmacie du Rhône, rue du Rhône 21, Aigle, (025) 26 55 55.

Ambulances

Centrale cantonale des appels ambulance secours: Police cantonale, 117.
District de Sierre et Loèche: (sauf St-Léonard) 55 17 17.
 Centrale cantonale des appels ambulance secours: police cantonale, 117.
Sion: Police municipale, (027) 23 33 33.
Martigny et Entremont: service officiel, (026) 220 144.
 Ambulances Yerly, Orsières, (026) 83 18 13.
Saint-Maurice: (025) 71 62 62 et (026) 220 144.
Monthey: 71 62 62.
Aigle: 26 27 18.

Auto-secours

Sierre: garagistes siérois, 55 55 50. Auto-Secours siérois, 55 24 24. Carrosserie Geiger, 58 37 15 (Rive-Gauche).
Sion: TCS, 140. Garage Touring-Farquet, 1958 Saint-Léonard, jour 31 27 96, natel (077) 28 05 65. Auto-Secours séduinois, 23 19 19.
Martigny: Auto-secours des garagistes Martigny et environs, 24 h/24,

INFOS CINÉMAS

MONTHEY

MONTHÉOLO (025) 71 22 60

LE ROI LION
Aujourd'hui mercredi à 14 h 30 - 7 ans

HARCÈLEMENT
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 16 ans
Première suisse. De Barry Levinson («Rain Man»), avec Michael Douglas et Demi Moore. D'après le best-seller de Michael Crichton.

PLAZA (025) 71 22 61

FRANKENSTEIN
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 14 ans
D'après Mary Shelley. La création: Robert De Niro. Le créateur: Kenneth Branagh. Une fresque magistrale. Une histoire d'amour.

MARTIGNY

CASINO (026) 22 17 74

LE ROI LION
Aujourd'hui mercredi à 14 h 30 - 7 ans

PULP FICTION
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 16 ans
Le film-culte de Quentin Tarantino, avec John Travolta et Bruce Willis. Palme d'or Cannes 1994. V.o. s.-titr. fr.-all.

CORSO (026) 22 26 22

UN INDIEN DANS LA VILLE
Ce soir mercredi à 14 h 30 et 20 h 30 - 7 ans
D'Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit et Miou-Miou. Un jeune Indien lâché dans Paris... pour l'aventure et pour le rire!

SIERRE

BOURG (027) 55 01 18

UN INDIEN DANS LA VILLE
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 7 ans
Un film tonique, plein de surprises. D'Hervé Palud, avec Patrick Timsit, Thierry Lhermitte, Arielle Dombasle, Miou-Miou.

CASINO (027) 55 14 60

PULP FICTION
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 16 ans
Une palme d'or d'exception, le film qui réinvente le plaisir du spectateur, de Tarantino, avec John Travolta, Harvey Keitel, Uma Thurman. L'odyssée sanglante et burlesque de petits malfrats dans la jungle de Hollywood.

SION

ARLEQUIN (027) 22 32 42

FRANKENSTEIN
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 14 ans
Le film monstre de Kenneth Branagh. La nouvelle étoile de Hollywood revisite le roman de Mary Shelley. A ses côtés, Robert De Niro incarne le rôle principal et redonne vie à «Frankenstein». Un film d'ombres et de lumière, couleur rouge sang. On aime beaucoup...

CAPITOLE (027) 22 32 42

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 16 ans
De Stephen Elliot, avec Terence Stamp. Trois travestis se débrident dans le désert australien. Avec, en toile de fond, les problèmes humains vécus par les transsexuels. Prix du public Cannes 1994. Un film du tonnerre! On aime sans réserve.

LUX (027) 22 15 45

HARCÈLEMENT
Ce soir mercredi à 20 h 30 - 16 ans
Michael Douglas et Demi Moore dans un film torride réalisé par Barry Levinson, tiré d'un roman de Michael Crichton. Un cadre supérieur a du mal à maîtriser ses pulsions sexuelles et se fait harceler par sa supérieure hiérarchique. Pouvoir et sexe confondus... Un film actuel et féroce.

CRANS

THÉÂTRE DU CROCHETAN, MONTHEY

LES DEUX GREDINS
Ce soir mercredi à 19 h
Par le Théâtre Am Stram Gram. Spectacle tout public. Location: (025) 71 62 67 et par billetel.

CINÉCRAN (027) 41 11 12

LE ROI LION
Aujourd'hui mercredi à 14 h 30
Dessin animé des Studios Disney.

CORINA, CORINA
Aujourd'hui mercredi à 16 h 30

L'ÉTRANGE NOËL DE MONSEUR JACK
Ce soir mercredi à 18 h 30 et 21 h
D'Henry Selick, d'après une histoire originale de Tim Burton.



PUBLICITÉ

Petit-Carroz fourrures

Avenue du Château 6 - Sierre - Tél. (027) 55 08 01

MOUTONS RETOURNÉS, CUIRS ET FOURRURES

50% SUR TOUT LE STOCK (à l'exception des modèles Grovenor 30%)



Vente spéciale autorisée du 4 au 24.1.1995

ROULEZ GRATUITEMENT PENDANT UNE ANNE!



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SWIFT



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE VITARA 1.6/8V



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SAMURAI



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SUPER CARRY



D'après le TCS, la Suzuki Swift 1.0 GL est unique en son genre, car c'est la plus sobre. Une bonne nouvelle que nous tenons à célébrer en offrant pour Fr. 1'000.- d'essence à toutes les personnes qui achèteront une Suzuki. Avec la Swift 1.0 GL, N°1 du test de consommation, vous pouvez donc effectuer environ 17'500 km gratuitement, c'est-à-dire faire le plein d'essence pendant près d'un an sans déboursier un centime. Alors, si vous désirez encaisser Fr. 1'000.- d'essence, il vous suffit de nous renvoyer le coupon ou de vous adresser directement à votre garagiste Suzuki.

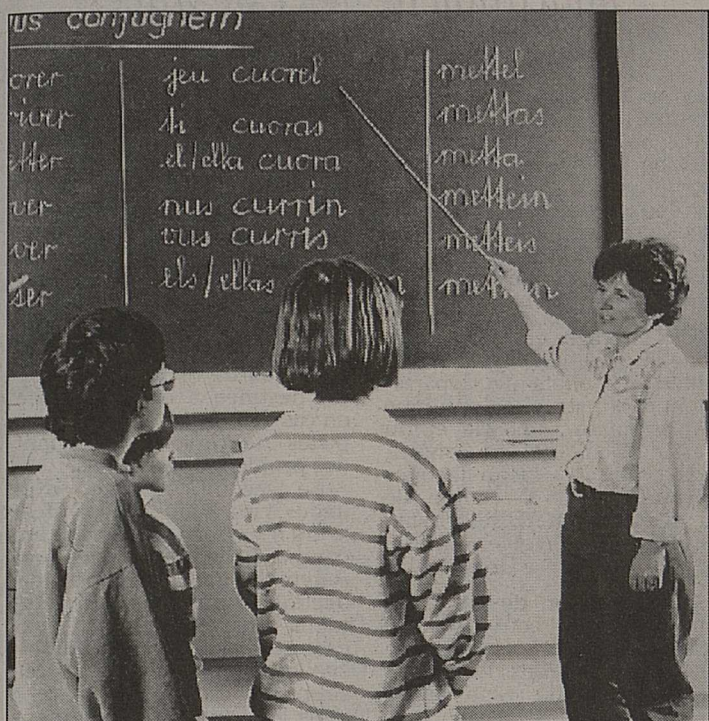
FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE
 Oui, je désire encaisser Fr. 1'000.- d'essence grâce à Suzuki. Veuillez m'envoyer les informations nécessaires.
 Nom/Prénom _____ NAP/Localité _____
 Rue/No. _____ Téléphone _____ "ROM/TAKF" _____
 Renvoyer à:
 Suzuki Automobile AG, Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon TEL: 01 805 66 66



CONCESSIONAIRES DIRECTS: Aigle: Garage D. Imhof, Av. des Ormonts 16, Tel: 025-27 16 70; Collombey-le-Grand: Garage du Vieux-Pont, En Reutet, Tel: 025-72 71 21; Noës: Garage du Sud, Route Cantonale, Tel: 027-55 01 10; Riddes: Garage A. Michaud, Rte. du Simplon, Tel: 027-86 23 22; Sion: Arcioni SA., Av. M. Troillet 65, Tel: 027-23 53 23
 CONCESSIONAIRES LOCAUX: Montreux: Garage du Midi, Tel: 021-963 71 23; Champéry: Garage Rey-Bellet, Tel: 025-79 22 44; Fully: Garage de Verdun, Tel: 026-46 26 12; Martigny 2: Garage du Levant, Tel: 026-22 14 47; Salins: Garage de la Vallée, Tel: 027-31 66 22; EFL PRÊTS - PAIEMENTS PAR ACOMPTES - LEASING, Tél. 052-203 24 36

1995, année de la reprise

Comment ne pas manquer le virage des langues avec l'Ecole-Club Migros?



Soigner la formation continue.

Avec la crise économique, chacun a dû augmenter ses compétences pour franchir le cap. Parler une deuxième langue est devenu indispensable aujourd'hui. La reprise qui s'annonce confirme cette tendance et pousse chacun à se hisser en position d'être choisi, remarqué ou promu. Et les connaissances linguistiques sont un argument de poids qui influencera, à n'en pas douter, la décision d'un employeur.

Apprendre vite et bien...

Apprendre une langue rapidement, ou en améliorer ses connaissances dans un délai très bref peut être capital. Le tout est de choisir une institution proposant un programme intensif et de qualité.

L'Ecole-Club Migros, par exemple, propose des cours intensifs d'allemand, d'anglais ou de français la journée et répondant à ces critères. Quatre cycles successifs constituant quatre niveaux d'apprentissage sont mis sur pied chaque

mois. Des groupes limités à un maximum de six participants se retrouvent trois fois par semaine. Chacun peut constituer son propre itinéraire de formation, d'un mois à quatre mois, selon son niveau de départ et ses objectifs et reconnu par les caisses de chômage.

De plus, des cours pour entreprises sont fréquemment organisés. Ils proposent des contenus ou des durées spécifiques à chaque employeur et spécialement adapté à ses attentes.

... et avec plaisir

Les cours de l'Ecole-Club Migros sont axés sur le participant. Ils visent à le renforcer et à lui apporter succès. Les professeurs sont spécialement formés à l'éducation des adultes et entraînés à animer des groupes d'adultes d'y apporter une ambiance agréable et valorisante pour chacun.

Car une formation suivie avec plaisir est tellement plus agréable et... efficace.

A l'écoute de l'élève...

Dans ses nombreux livres, Françoise Dolto, psychanalyste, nous entraîne à écouter les enfants et les adolescents, à les entendre à travers le langage qui est le leur, tout en parlant le nôtre sans le leur imposer. Elle nous livre plus de cinquante ans d'écoute exceptionnelle. Elle nous rappelle que tout apprentissage répond à un désir. Un enseignement a toutes les chances de réussir s'il suscite et donne du plaisir, s'il est recherché et non imposé.

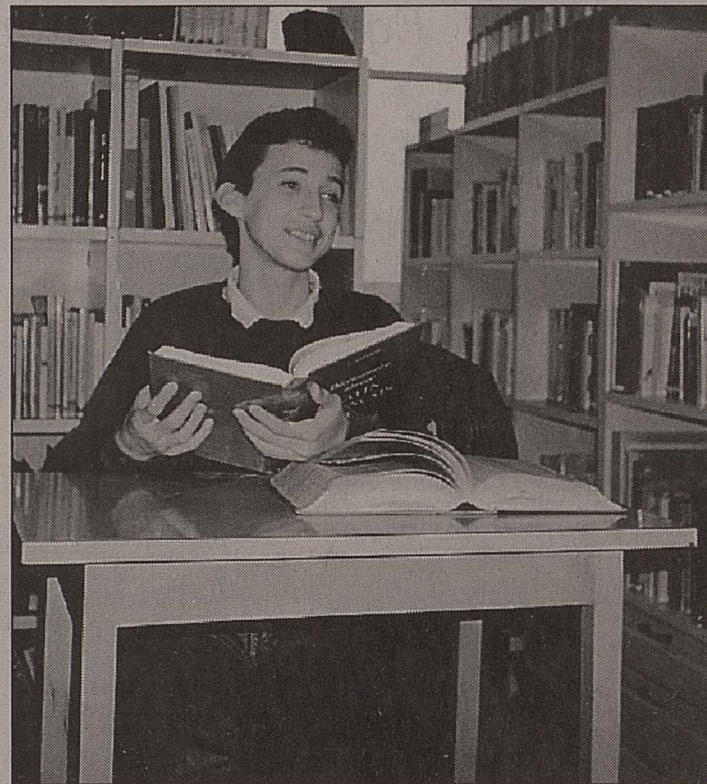
Respecter l'élève, son rythme et sa personnalité permet d'éviter bien souvent des échecs. Chez certains, le désir d'apprendre est vif et actif, tandis que, chez d'autres, domine une attitude plus passive. Cette attitude peut cacher une intense activité intellectuelle. Les maîtres du petit Albert Einstein n'avaient-ils pas posé un mauvais pronostic sur leur élève, silencieux et éteint, dont l'intelligence ne semblait guère brillante?

A nous donc, éducateurs et parents, incombe la tâche dif-

ficile, mais combien gratifiante d'aider nos enfants à «apprendre à apprendre et aimer à apprendre». Nous savons que l'échec scolaire n'est pas une fatalité! Chaque écolier a une histoire et ses échecs sont autant de messages maladroits qu'il cherche à nous transmettre. Par une pédagogie de la réussite et par une étroite collaboration avec les parents, il devient possible de dénouer le nœud des multiples problèmes scolaires.

Ainsi, l'école des Buissonnets à Sierre attache une très grande importance aux contacts réguliers et fréquents avec les parents, soucieuse de donner un maximum de moyens de réussite à ses élèves des classes préparatoires à la maturité fédérale et au baccalauréat français ainsi qu'aux élèves des classes primaire, préprofessionnelle et du cycle d'orientation.

Ecole des Buissonnets
rue Saint-Georges 31
3960 Sierre



Disponibilité et écoute...



La musique fait aussi partie de l'école.

ÉCOLE DE SOINS INFIRMIERS DE L'ABRI **ÉCOLE DE SOINS INFIRMIERS DE BOIS-CERF** **ÉCOLE DE SOINS INFIRMIERS DE ST-LOUP**

Préparez votre avenir en devenant infirmier-infirmière

En avril 1995, dans le cadre de la collaboration avec les écoles de l'Abri, Bois-Cerf et Saint-Loup.

L'école de soins infirmiers de l'Abri à Lausanne vous offre une formation en 4 ans, selon le programme élaboré par Bois-Cerf et conduisant à l'obtention d'un

diplôme d'infirmier-infirmière généraliste Niveau II

A vous de jouer en téléphonant ou en écrivant à:

Ecole de soins infirmiers de l'Abri
Avenue de Beaumont 48
1012 Lausanne
Tél. (021) 652 96 46

CONTACTEZ-NOUS AU PLUS VITE!

36-230252

DAO formation Archigraphe

nous assurons votre formation au dessin assisté par ordinateur sur Macintosh

Sur un cycle de 4 semaines, des spécialistes du dessin en bâtiment vous forment au DAO sur le logiciel ArchiCAD. Ce cours, reconnu par l'Etat, s'adresse à toutes personnes désirant se perfectionner afin d'améliorer leurs compétences professionnelles dans le dessin en bâtiment sur ordinateur.

INDEMNISATION DES FRAIS PAR LA CAISSE DE CHOMAGE

ARCHIGRAPHE C.P. 38 1920 MARTIGNY
TEL. 026/ 22 80 59 FAX 026/ 22 93 52

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MASSAGES
(021) 963 70 64

- ★ Massages de base (relaxation, sportif, anticellulite et amaigrissant)
- ★ Réflexologie plantaire
- ★ Vertébrothérapie
- ★ Drainage lymphatique
- ★ Polarité, Shiatsu, etc.

Cours du jour, du soir et en week-end.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'ESTHÉTIENNES
(021) 963 70 64

- Programme complet d'esthéticienne
- Formation en 6 mois, 8 mois et 1 année
- Cours du jour, du soir et en week-end

Rue I.-Stravinsky 2 - 1820 MONTREUX
Pas de TVA pour 95

Ecole professionnelle supérieure

M. J. DUBOIS EDL ARCHITECTES D'INTÉRIEUR

Cours du soir de décoration
Rue du Simplon 15 - 1006 Lausanne
Tél. (021) 616 49 53

VOLS GRATUITS USA - EUROPE

CENTRES INTERNATIONAUX DE LANGUES

Cours de langues pour jeunes et adultes, dès 16 ans
Préparation spéciale examens du Cambridge, TOEFL
Vols gratuits dès 12 semaines de cours Intensif ou plus
Cours pour tous niveaux, de 2 à 52 semaines
Un An d'Etudes à l'Etranger, de 17 à 28 ans
21 écoles EF/Universités dans 8 pays sur 3 continents, ouvertes toute l'année

EF EDUCATION SA, rue du Midi 18, 1003 Lausanne
Tél: 021/312 83 72 Fax: 021/323 21 68

Veuillez me faire parvenir, sans engagement, les brochures suivantes:
 EF Centres Internationaux de Langues (dès 16 ans)
 EF Un An d'Etudes à l'Etranger (17 à 28 ans)

Nom, prénom: _____
Adresse: _____
C.P/Ville: _____
Téléphone: _____ Age: _____ NS

VOTRE ÉCOLE DE LANGUES
027/ 23 35 35 NOTRE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

ANGLAIS - ALLEMAND - FRANÇAIS ITALIEN - ESPAGNOL - PORTUGAÏS ARABE - RUSSE

- ① Cours en mini-groupe homogène, maximum 4 élèves
- ② Cours particuliers
- ③ Professeurs de langue maternelle
- ④ Méthode et programme cohérents utilisés dans plus de 270 centres Inlingua mondiaux
- ⑤ Horaires personnalisés, de 8 à 22 heures

Cours intensifs en journée, durée 6 semaines. Possibilité de prise en charge par la caisse de chômage (sous certaines conditions).

SEMESTRE DE PRINTEMPS: début février
Rens. et inscriptions dès maintenant!

inlingua
Av. des Mayennets 5 SION
Tél. 027/ 23 35 35 Fax 027/ 22 35 15

ÉCOLE CANTONALE D'AGRICULTURE DE CHÂTEAUNEUF-SION

OFFRE LES FORMATIONS SUIVANTES AVEC CFC:

- 1. Agriculteur:** production animale, grandes cultures, économie montagnarde
- 2. Agriculteur en cultures spéciales** arboriculture, cultures maraîchères, viticulture
- 3. Viticulteur**

Durée de formation: 3 ans.

PROPOSE: PROGRAMME COMBINÉ AVEC LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE POUR LES ÉLÈVES DÉSIRANT POURSUIVRE LEURS ÉTUDES VERS LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS.

Début des cours: 30 octobre 1995.
Inscription: 15 juillet 1995.
Renseignements: Ecole cantonale d'agriculture 1950 Châteauneuf-Sion Tél. (027) 36 20 01

Le directeur: A. Darbellay

Ecole Maya-Joie, La Fouly

Equilibre, harmonie, pour l'avenir.

Maya-Joie est un cycle d'orientation privé avec internat situé à La Fouly, charmante station du val Ferret. Cinquante élèves y sont accueillis, répartis en quatre classes, 6e primaire, 1re et 2e du CO sections secondaire et générale, 3e du CO avec des exigences proches de celles d'une première de collège section socio-économique. Pour les élèves qui n'entendent pas poursuivre des études longues mais qui désirent s'assurer un bagage suffisant pour leur future formation, Maya-Joie a mis sur pied un programme adéquat (section préprofessionnelle) qui couvre une éventuelle 10e année d'école.

Maya-Joie a l'avantage de travailler avec des classes à effectif réduit, de pouvoir surveiller, encadrer les tâches écrites et orales, d'équilibrer l'effort intellectuel et la dépense nerveuse par neuf heures de sport chaque semaine

(dirigées par un maître de sport), d'assister les élèves en difficulté en travaillant en petit groupe ou même individuellement plusieurs fois par semaine.

Ainsi, grâce à la souplesse des structures, le maître colle au plus près des besoins de ses élèves. Il privilégie au cours de la semaine plusieurs moments pour répondre à leurs questions, les accompagner et les conseiller.

A la transmission du savoir et des méthodes de travail, mission fondamentale de toute école, Maya-Joie ajoute, depuis plus de vingt-cinq ans, grâce à l'internat notamment, bienveillance et chaleur humaine, ingrédients indispensables du climat de confiance nécessaire à la réussite.

Une des particularités pédagogiques de Maya-Joie est de mêler dans une même classe, plusieurs heures par semaine,



idd

des élèves qui entendent poursuivre leurs études et ceux qui envisagent une formation différente. Cette manière de procéder, irréalisable dans l'école publique, offre de réelles chances de rattrapage et de promotion à des élèves bien disposés, victimes d'une baisse passagère de rendement ou d'un accident de parcours aux causes multiples.

Durant le mois de juillet, Maya-Joie organise un cours

de trois semaines pour jeunes gens et jeunes filles de 11 à 17 ans. Les adolescents se voient offrir des activités ludiques qu'ils n'ont pas ou peu l'occasion de découvrir dans un autre milieu (escalade sportive, excursions en montagne, bivouac, rappel, course d'orientation). Le matin est consacré aux cours de langues, de rattrapage scolaire ou d'ouverture (initiation à l'économie alpestre). (c)



idd



Dynamisme et bonne humeur.

idd

Intégration des élèves étrangers

Publication de deux ouvrages destinés aux enseignants romands.

Outil pratique pour usage immédiat

Les enseignants romands et tessinois disposent désormais d'un nouvel outil de travail destiné à les aider à intégrer leurs élèves étrangers. Il s'agit de deux ouvrages, «Odyssea» et «Kaléido», qui ont pour but de favoriser le respect de la diversité culturelle et linguistique.

Ces ouvrages ont été publiés sous la direction de la Conférence des chefs de département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. Deux de ces conseillers d'Etat, Jean-Jacques Schwaab pour le canton de Vaud et Martine Brunschwig-Graf pour Genève, les ont présentés à la presse à Genève.

La réalisation de ces deux publications a coûté 280 000 francs au total. L'une d'elle a été offerte à tous les enseignants romands responsables d'enfants de 4 à 15 ans. L'Unesco leur a décerné son label de la «Décennie mondiale du développement culturel (1988-1997)».

Les deux ouvrages ont été conçus pour se compléter l'un l'autre. «Odyssea» propose d'abord dix réflexions thématiques qui offrent une vision d'ensemble des causes et effets des migrations, du racisme et de l'interdépendance planétaire, notamment. La seconde partie de la publication est destinée à être consultée en cas de besoin: elle trace des pistes de réflexion touchant des problèmes ponctuels.

Le second ouvrage, «Kaléido» vise à aider les professeurs à passer à l'action. Il est composé de 185 fiches qui renvoient à des supports didactiques variés et directement utilisables: livres, jeux, cassettes sonores et audiovisuelles ou logiciels. Tous ces supports sont disponibles dans les centres de documentation pédagogique de Suisse romande et du Tessin. «Kaléido» est destiné à être régulièrement réactualisé. (ats)

Ecole «alternative» au Danemark

Kaos-Management: une école «positivement chaotique».

L'école danoise Kaos-Management propose depuis plusieurs années des cycles de formation au management pour les jeunes. Son système d'enseignement est «positivement chaotique», a estimé une Suissesse après trois semaines de cours dans ce centre de formation original. Douze jeunes Suisses y ont suivi récemment une formation.

Le 20 février 1994, six projets proposés par douze jeunes avaient été primés à Olten dans le cadre du concours Innovators, destiné à lutter contre le chômage. Deux Romands faisaient partie des lauréats. Il s'agit du Jurassien Cédric Hoelmüller, pour son projet de développement d'un nouveau matériau écologique, et du Genevois Philippe Lemoine, pour son idée d'un bureau de coordination destiné à faire revivre les quartiers.

Ces personnes ont réalisé une expérience hors du commun auprès des professeurs danois de l'école Kaos-Management. Ils étaient «complètement motivés pour réaliser leurs projets à leur retour au pays», raconte Claudia Sterchi, l'une des lauréates. Elle a gagné 50 000 francs pour son idée d'ouvrir un hôtel pour femmes.

Au Kaos-Management, Claudia Sterchi a figolé son projet de base, approfondi ses connaissances commerciales, rencontré des gens du métier et renforcé sa motivation pour

le travail qui lui reste à fournir.

Formule en trois propositions

«Au début, je n'arrivais pas à croire que je me trouvais ici dans une école de management», raconte pour sa part l'élève bâlois Thomas Dolder. L'aspect du bâtiment qui abrite l'école motivait son intérêt. Son style rappelle en effet le centre culturel de l'Usine à Genève ou la Reithalle de Berne. Maintenant, Thomas Dolder est convaincu par la formule danoise, qui se résume en trois propositions: «learning by doing + learning by reflection = learning by action» (apprendre en faisant + apprendre en réfléchissant = apprendre par l'action).

L'un des principes est de travailler sur des projets concrets. L'expression des besoins individuels des participants est favorisée. L'école met à leur disposition, presque «à la carte», des experts des branches de l'économie, des sciences, du marketing et de la psychologie. Les futurs «pilotes du chaos» sont aussi préparés mentalement à affronter les réalités qui les attendent. «Pour réaliser un projet, il faut beaucoup de volonté. Les élèves doivent aussi découvrir ici s'ils en ont suffisamment», explique Gitte Madsen, porte-parole de Kaos-Management. (ats)



idd

ANGLAIS A LONDRES

SEJOUR LINGUISTIQUE A L'ANGLOSCHOOL

COURS INTENSIFS Début chaque lundi
COURS D'EXAMENS Cambridge Proficiency
CAE, First Certificate
ARELS, Oxford, TOEFL

Logement dans une famille, hôtel
Activités - Sport - Golf

Renseignements et documentation:

ANGLOSTUDY
Hofgutweg 3d
3400 Berthoud BE
Tél. + Fax (034) 22 29 22
09-74/ROC

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!



DONNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES

HÔTE(SSE)-GUIDE TOURISTIQUE

1re école d'hôtesses créée en Suisse

Rentrée septembre - février

ÉCOLE LEJEUNE

Rue du 31-Décembre 19

1207 Genève r (022) 735 75 22

AGENT DE VOYAGES

Rentrée septembre et mars

Ecole agréée par l'IATA et

la Fed. des AGENCES DE VOYAGES

Séjours linguistiques: des formules à la carte

Organisme indépendant et sans but lucratif, agréé par le DIP, nous proposons des adresses sélectionnées dans différents pays, pour un séjour linguistique adapté à chacun, avec ou sans cours, au pair, en institut, etc. Conseils personnalisés et facilités d'inscriptions pour collégiens, étudiants, apprentis, adultes. Représentant officiel du Goethe-Institut. Frais d'ouverture de dossier: Fr. 7.-.

VISA-CENTRE - 1950 SION - ☎ (027) 31 65 22

Fax (027) 31 65 60.

36-229562



ÉCOLE DE DÉCORS DE THÉÂTRE

Formation complète de peinture de théâtre
trompe-l'œil, décoration d'intérieur

Ouverture des inscriptions aux examens d'admission
pour 1995-1997

ÉCOLE DE DÉCORS DE THÉÂTRE
Rue de Genève 150 - CH-1226 Genève (Suisse)

18-132422

COURS DE LANGUES A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE et AUTRICHE
Heidelberg - Berlin - Salzburg
Freiburg (y.c. cours d'été «Juniors»)

ANGLETERRE et USA
London - Brighton - Eastbourne
San Francisco
IRLANDE Dublin

ITALIE Firenze

ESPAGNE
Salamanca - Malaga - Granada - Barcelona

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION:
«COLLEGIAL» S.A.
rue de l'Avenir 1 - C.P. 217 - CH-1951 SION
Tél. (027) 22 28 10 - Fax (027) 23 47 55

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

ALLEMAND Heidelberg Berlin Freiburg
 Freiburg Juniors Salzburg
 ANGLAIS Angleterre et USA Dublin
 ITALIEN ESPAGNOL

N

«Entretiens sur l'éducation»

Découvrir le vécu quotidien.

Ce journal a été fondé en 1896 à Genève (bientôt centenaire!) par des mères de famille qui voulaient transmettre le résultat de leurs réflexions à des lecteurs préoccupés avant tout de prévention.

Ce mensuel, vite lu, exempt de théorie, n'a aucune ambition intellectuelle. Il cherche à atteindre monsieur et madame tout-le-monde. Les lecteurs et les lectrices l'apprécient parce qu'ils retrouvent dans les articles des situations qu'ils ont vécues.

Vous avez des enfants? Ils sont encore petits ou peut-être attendez-vous une deuxième naissance? Vous craignez les réactions de l'ainé? Ou bien vos enfants sont plus grands et vous vous trouvez face à un adolescent qui rentre de plus en plus tard le soir, qui se cal-

futre dans sa chambre ou qui rue dans les brancards. Vous ne savez quelle attitude adopter et vous vous demandez comment font les autres parents. Ou encore, votre enfant double son année scolaire, un autre ne veut plus jouer du piano; faut-il insister, ou laisser aller? Tant de questions, d'imprévus, d'espoirs jalonnant l'existence des parents.

Dans notre journal mensuel «Entretiens sur l'éducation», vous retrouverez ces interrogations, ces réflexions sous forme d'articles, de témoignages et de récits vécus par des mères, des pères et des personnes préoccupées par tout ce qui touche à l'éducation, à la famille, aux relations parents-enfants. Ce ne sont ni recettes, ni solutions que nous proposons, mais des expériences vécues, des instants magiques aussi que nous avons en-

vie de faire partager à nos lecteurs, soit pour les aider à passer certains caps ou à prendre des décisions, soit pour faire sourire et les encourager. Nous désirons avant tout dire aux parents qu'ils ne sont pas seuls à vivre des périodes dérangeantes et ils retrouveront certainement dans notre journal plus d'une situation qui leur est familière.

«Entretiens sur l'éducation» opte pour un ton résolument positif et réaliste. Moins après mois, nos huit pages distillent réflexions et expériences d'un «vécu familial» à travers lequel des situations parfois cocasses, émouvantes, difficiles ou heureuses s'expriment. L'amour, l'humour, le bon sens et la confiance en nos enfants et dans la vie sont nos priorités qui permettent à tous les parents d'aller de l'avant.

F.G.

RADIO

Gamine acidulée

Conseils pratiques, nouveautés en vrac, le magazine d'informatique de «Nickel» (La Première 16 heures) peut sauver, dépanner, ressusciter votre ordinateur. Le médecin répond au (021) 652 83 11. L'invitée de 17 heures possède une voix de gamine acidulée. Il s'agit de Lolita, ex de «Carabine FM» et chroniqueuse au «Nouvel Quotidien». Mais Lolita ne se limite pas à ces seules lignes imprimées...

Menu sonore

«Baraka» (La Première, 19 heures), sert un menu sonore gavé par divers ingrédients. En vrac: le concert de Taj Mahal, le magazine de la CRPLF, une interview de Daran et les chaises dont le dernier CD se laisse plus qu'écouter.

Cent récits

Jacques Derogy a été le promoteur en France du journalisme d'investigation. Il exerce ses talents successivement à «Libération», «L'Express», «L'Événement du jeudi». Il a couvert l'odyssée d'Exodus en 1947, les guerres d'Israël en 1967, 1973 ou 1982. Il vient de signer avec Hési Carmel le livre «Le siècle d'Israël» et en relate la trame, qui réunit cent récits, à «Bleu comme une orange» (Espace 2 11 h 05).

Belges décibels



Arno et liberté au «Top live» (Europe 1 20 heures), gare à la furie des belges décibels. La concurrence («Pollen», France Inter, 20 heures aussi) capte depuis l'Opus Café la prestation de Paul Personne.

Mécaniques alpestres

● TSR 20 h 10 «Passe-moi les jumelles» règle sa netteté sur les deux milles téléphériques que compte notre pays ● Reportages en haute altitude...



Tout le monde ramène sa fraise et Jacques part à la cueillette des sarcasmes. «Toi, avec une barbe pareille dans un endroit pareil, tu ne trouveras jamais de femme!», lui dit-on dans sa famille. Un âne, Camillo, est offert en cadeau de mariage. Jacques Grange agrandit son monde par une épouse et trois filles... Les conseils aigres continuent. Un psychiatre, un érudit des âmes, s'y met. «Dans un endroit pareil, tes filles, ce sera des sauvages!», prédit le spécialiste. Perché au-dessus de Fully, le hameau se mérite effectivement. En montée, cela vous met cinquante minutes de chemin dans les mollets. En descente, mais à la course, le trajet se réduit au quart d'heure.

Cartes changées

Mais, depuis quelques années, la famille Grange bénéficie de son propre téléphérique. Cela change la distribution des cartes. Les filles apprennent la flûte, le violon ou le violoncelle au milieu des cultures ou des

Le «Funispace» de Verbier, un des ingrédients de cette première édition 1995 de «Passe-moi les jumelles».

mamin/nf

vignes biologiques. Elles partent et reviennent quand elles le désirent. Poulies, câbles et cabines métamorphosent leurs existences... Dans le site exceptionnel de Bedon, chacun jouit des avantages du monde moderne. «On a une maison ouverte, c'est une nécessité», appuie Jacques qui expérimente, à une échelle réduite, la révolution qui touche Iséables dans les années quarante. Là-aussi, un téléphérique sert soudainement de cordon ombilical avec la plaine. «Cela a changé du tout au tout la vie du village. Tout le monde descendait pour les travaux de la vigne. Avant, il n'y avait que le mulet», se souvient Joseph Sollioz, ancien conducteur. Son acolyte, Arthur Monnet, détient un record de courses sur un seul jour non homologué par le

Guinness book: septante-huit! Notre homme a connu ainsi 50 000 mètres de dénivellation! Un état qui caractérise d'ailleurs toute son existence professionnelle et quotidienne. «D'après mes calculs, je suis resté plus longtemps suspendu que par terre», renseigne-t-il.

Hors du brouillard

A Verbier, Pierre-Denis Perraudin, chef-monteur, supervise l'élaboration du Funispace. En mécanos des alpes, son équipe de funambules tire des câbles impressionnants: des 50 millimètres, qui pèsent 67 tonnes étirées sur 6500 mètres. Une installation performante qui réclame un entretien constant. «C'est un métier dur, dangereux, de montagnards. Il n'attire pas énormément les jeunes. Parfois, il faut travailler la nuit... Mais on est content pour les skieurs. La moitié de l'année, ils sont dans le brouillard en ville. Ici, ils apprécient de prendre un peu d'air...», compatit Pierre-Denis. «Passe-moi les jumelles» ne

suit pas uniquement la voie des airs montagnards et pose aussi quelques rails historiques. Ainsi, l'on apprend tout sur des trains centenaires comme le BRB, la ligne Brienz-Rothorn. Des travaux commencés en août 1890, qui monopolisent presque 700 ouvriers, et une voie inaugurée en juin 1892 déjà, un jour glacial, pluvieux. Sur sept kilomètres et durant une heure (devoir: calculez la vitesse de la locomotive...), les voyageurs ont pu regarder un paysage recouvert de brouillard cotonneux. De quoi regretter le prix du ticket, 16 francs, soit le salaire mensuel d'un ouvrier...

Grand frisson

Avertissement: ne manquez pas les premières minutes de cette édition où l'équipe s'amuse à vous jouer le grand frisson. «Cela faisait des années que je rêvais de te faire le coup de la panne», commente Benoît Aymon à Pierre-Pascal Rossi. A vous de visionner le pourquoi du comment. Nous ne déflorerons pas cette ouverture! **Joël Cerutti**

RAPIDO

Cinéma fasciste



«Face à la presse» (TSR 22 h 40) invite Peter Bodenmann pour expliquer la crise d'identité traversée par le Parti socialiste suisse. Pascal Garcin («Journal de Genève»), José Ribeaud («La Liberté») et François Dayer (le quotidien sous vos yeux) interrogent le politicien. «La marche du siècle» (France 3 20 h 55) vous rappelle que le camp d'Auschwitz a été libéré voici cinquante ans. Un rappel historique pour contrer les hideuses thèses révisionnistes. A 17 ans, certains adolescents américains attendent en prison leur exécution capitale. «Grands reportages» (TF1 22 h 40) part à leur rencontre. Vittorio Mussolini évoque le cinéma et le fascisme aux «Mercredis de l'histoire» (Arte 20 h 40).

RUMEURS

Amanda honteuse



Amanda Lear avoue aujourd'hui avoir «un peu» honte de son émission «Méfiez-vous des blondes». «Même si cette émission a fait 50% de parts de marché», ajoute-t-elle aussitôt.

GROS PLAN

Une généreuse zizanie

● «Aime-toi toujours» (France 2 20 h 55) avec la rare présence de Thierry Frémont sur le petit écran.



Momo et Perrec: une amitié qui se fiche de la maladie.

où se mêlent sensibilité, générosité et souffrance. «Chaque rôle demande de procéder cas par cas, parce que chaque situation implique des problèmes et des traitements différents. Un personnage peut exiger une préparation physique ou, au contraire, une approche plus introvertie. La maladie de Perrec nécessitait de réaliser un travail sur le physique. Il y avait une dégradation à imprimer, mais il fallait aussi trouver les états d'âme successifs de cet homme qui suit la spirale descendante de la maladie...», commente Thierry Frémont. Ce téléfilm marque une de ses rares collaborations avec le petit écran. «Je tourne pour la télévision quand je considère que le projet est de qualité. Je prends les bons rôles là où ils sont...»

(france 2)

TSR

- 7.00 Euronews
8.20 Vive le cinéma!
8.35 Coup d'pouce emploi
8.40 Le droit d'aimer
9.05 Top Models
9.25 Temps présent
Pré-Bois, le village oublié - Tamouls en Suisse, ces étrangers propres en ordre.
10.25 A bon entendeur
10.45 Vive les animaux
La relation parentale des babouins.
11.10 Les feux de l'amour
11.50 Madame est servie
Les amies.
12.15 Extrême limite
12.45 TJ-midi
13.05 Les femmes de sable
13.35 Pour l'amour du risque
Aventures à Rhodes.
14.20 Blancaflor, la fille du démon
16.20 La petite maison dans la prairie
Le mariage.
17.05 Les Babibouchettes et le kangourou
17.15 Robinson Sucroé
Le concours de sieste.
17.40 Seaquest, le gardien de l'océan
Les merveilles d'Alexandrie.
18.30 Top Models
18.55 TJ-titres
Météo régionale et météo neige.
19.00 TJ-régions
19.15 TéléTrésor
Banco jass.
19.30 TJ-soir
20.00 Météo
20.10 Passe-moi les jumelles!
Train et télé: féérique! Impossible de regarder les images de ce soir sans ressentir des fourmis dans les jambes! Et pas d'excuses pour les jambes des paresseux: les p'tits trains de montagne et les téléphériques, ce n'est pas ce qui manque dans ce pays. Il est vrai que les ingénieurs du siècle dernier ne manquaient pas d'air, en se lançant dans les projets les plus fous pour permettre aux premiers touristes de partir à l'assaut des cimes.
- 21.10 Cold steel
Film de Dorothy Ann Puzo. Avec Brad Davis, Sharon Stone, Jay Acovone.
22.40 TJ-titres
22.45 Face à la presse
Invité: Peter Bodenmann, président du Parti socialiste suisse.
Pour le Parti socialiste, cette année électorale sera décisive. En pleine crise d'identité, le parti n'a pas réussi à rassembler sous sa bannière ceux qui subissent les conséquences de la crise.
23.30 TJ-nuit
23.40 Euroflics
Un col blanc aux mains sales.
0.30 Imagine
0.45 Vive le cinéma!
1.00 Coup d'pouce emploi
1.05 Télétexte

S PLUS

- 6.00 Euronews 7.00 Euronews 8.00 Schweiz-Vision - Textvision 10.30 Euronews 19.10 Raumschiff Enterprise - Das nächste Jahrhundert 20.00 Tagesschau 20.25 Kaleidoskop 20.50 Starsky and Hutch 21.35 Mord Spielfilm d'Alfred Hitchcock 23.30 Euronews

TV5

- 5.00 Paris lumières 5.30 Luna Park 6.30 Télématin 8.05 Journal canadien 9.05 Faits divers 10.00 L'encyclopédie audiovisuelle 11.00 Magazine européen 12.05 La chance aux chansons 12.45 Journal TSR 13.30 Envoyé spécial 15.00 Qui vive! 15.30 Scully rencontre 16.10 La cuisine des mousquetaires 16.55 Le jardin des bêtes 17.05 Evasion 17.45 Questions pour un champion 18.15 Visions d'Amérique 18.30 Journal TV 5 19.05 Paris lumières 19.30 Journal RTBF 20.00 Temps présent 21.00 Journal F 2 21.40 L'affaire Seznec 23.10 Bouillon de culture 0.20 Journal F 3 0.45 Le grand jeu du cinéma 0.50 Claire Lamarche 2.10 Paris lumières 3.05 L'encyclopédie universelle

TF1

- 5.05 Histoire des inventions
6.00 Passions
6.30 TF1 info
7.10 A tout' Spip
7.30 Disney Club mercredi
9.00 Spirou
L'île aux pirates.
9.30 Club Dorothée matin
11.50 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Journal
13.30 Tout compte fait
13.40 Bony
La loi du désert.
14.35 Club Dorothée
17.50 Premiers baisers
Retour en fanfare.
18.25 Les filles d'à côté
Le bon moment.
19.00 Beverly Hills
Avec Jason Priestley, Shannen Doherty. Déception sentimentale.
19.50 Le bébé show
19.55 Journal
- 20.40 Football
Match amical. Pays-Bas - France. A Utrecht (Pays-Bas). Commentaires: Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. Après sa première victoire contre l'Azerbaïdjan et avant le capital Israël-France du 29 mars prochain, le onze français va pouvoir se mesurer à un grand d'Europe, l'équipe des Pays-Bas, finaliste malheureux des Coupes du monde 1974 et 1978 et quart de finaliste du dernier Mondial américain. A Dallas, les Néerlandais avaient dû baisser pavillon face au Brésil, futur vainqueur du trophée (2-1). Un test intéressant donc pour les hommes d'Aimé Jacquet, qui devrait pouvoir compter sur le retour de Jean-Pierre Papin, la hargne du capitaine Eric Cantona et le talent des Nantais Loko et Pedros. Les Néerlandais, entraînés par Advocaat, restent sur une victoire sur le Luxembourg (5-0) qui ne souffre aucune discussion et sont deuxième de leur groupe qualificatif pour l'Euro 96, derrière la Norvège.
22.40 Grands reportages
Dix-sept ans... condamnés à mort.
Un reportage de Folke Ryden. Un regard critique et sans concession sur la justice américaine. La première exécution d'un mineur en Amérique du Nord s'est déroulée en 1642. Les Etats-Unis sont l'un des rares pays au monde à appliquer aujourd'hui la peine de mort aux mineurs. A l'heure actuelle, onze Etats américains en comptent trente-trois dans l'antichambre de la mort. Qui sont-ils? Comment en sont-ils arrivés là? Avec l'exemple de Miguel Angel Martinez, condamné à 17 ans et qui depuis trois ans attend la sentence fatale...
23.50 Les rendez-vous de l'entreprise
0.10 L'entrepôt du diable
1.00 Le bébé show
1.05 TF1 nuit
1.20 Peter Strohm
2.20 Histoires naturelles
3.20 Côté cœur
3.55 Histoires naturelles
4.45 Musique

RAI 1

- 6.00 Euronews 6.45 Unomattina 9.30 TG 1 - Flash 9.35 Cuori senza età 10.00 TG 1 10.05 Un bikini per due Film - USA - 1966 11.45 Utile futile 12.25 Che tempo fa 12.30 TG 1 - Flash 12.35 La signora in giallo 13.30 TG 1 14.00 Primmissima 14.20 Il mondo di Quark 14.50 Il giovane Indiana Jones 15.45 Solletico 17.55 Oggi al Parlamento 18.00 TG 1 18.20 Il cruciverbone 18.50 Luna Park 19.50 Che tempo fa 20.00 TG 1 - Sport 20.40 Jona che visse nella balena Film - I - 1993 22.30 I bambini guardano - Dossier 23.15 TG 1 23.25 TGS - Mercoledì sport 0.30 TG 1 - Notte 0.35 Oggi al Parlamento 0.40 DSE - Sapere

TVE - Espagne

- 6.00 Euronews 6.30 Línea 900 7.00 Euronews 7.30 La 2 9.15 Los desayunos de Radio 1 10.00 Preguntas y respuestas 11.00 TV educativa 12.30 Noticias 13.00 El menú de Karlos Arguiñano 13.30 Prêt à porter 14.00 Euronews 14.15 Alejandra 15.00 Telediario 1 15.30 Pasa la vida 18.00 Noticias 18.30 Sin fronteras 19.30 ¿Como lo veis? 20.00 Noticias 20.30 Fútbol amistoso 22.15 Especial humor Martes y Trece 23.25 Testigo directo 0.25 Noticias

TSR 21 h 10

Cold steel



Un flic hors pair apprend que son père a été assassiné par un de ses anciens amis. Sur la piste du tueur, la poursuite sera impitoyable. Pour son premier film, la réalisatrice Ann Puzo ne fait pas dans la dentelle: cascades, explosions, beuveries et démenes.

M6

- 5.10 Fax'o
5.35 E=M6
6.00 Boulevard des clips
6.55 Matin express
7.00 M6 express
7.05 Contact 6 manager
7.10 Matin express
9.05 Boulevard des clips
11.00 Drôles de dames
12.00 Papa Schultz
12.30 La petite maison dans la prairie
13.25 M6 Kid
13.30 Mighty Max
14.00 Conan l'aventurier
14.30 Moi Renart
15.00 Barnyard commando
15.25 Rahan
16.00 Mega 6
16.30 Hit machine
17.00 Fax'o
17.30 Rintintin junior
18.00 Brisco County
19.00 Raven
20.00 Une nounou d'enfer
20.35 Ecolo 6

20.45 La fureur des hommes

- Avec Walter Matthau, Susan Blakely.
22.35 Main pleine
0.10 Emotions
0.40 Fax'o
1.05 Boulevard des clips
2.30 Jazz 6
3.25 Sports et découverte
4.20 Fréquentar

ARTE

- 17.00 Que serions-nous sans nos miroirs?
17.50 Transit
Les petits Mozart.
19.00 Confetti
A la découverte de nos voisins européens.
19.30 Au royaume de l'ours rouge
Les courts étés de la toundra.
20.20 Le dessous des cartes
Entretien avec Arno Peters, historien géographe.
20.25 Chaque jour pour Sarajevo
20.30 8 1/2 Journal
20.40 Les mercredis de l'Histoire
Vittorio Mussolini, cinéma et fascisme.
21.45 Partir et venir
Le Nederlands Dans Theater.
22.30 Concerto pour piano n°1 en mi mineur
Oeuvre de Frédéric Chopin.

23.15 Chopin, images d'une séparation

- Avec Stephan Wolf-Schönburg, Nina Hoger.
Lorsqu'ils se rencontrent en 1836, Frédéric Chopin et George Sand se déplaisent fort. Chopin est très défavorablement impressionné par les cigares et les pantalons d'homme qu'elle porte avec ostentation. L'année suivante, le compositeur retrouve l'écrivain en France...

FRANCE 2

- 5.05 La chance aux chansons
5.55 Dessin animé
6.05 Les craquantes
6.30 Télématin
8.30 Les films Lumière
Laveuses sur la rivière.
8.35 Secrets
9.00 Amour, gloire et beauté
9.25 Chez Chalu Maureen
11.15 Flash infos
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.20 Tout tout rire
13.00 Journal
13.40 I.N.C.
13.45 Chalu Maureen
13.50 Vipères N°3
Mémoires d'un voleur.
14.45 Chalu Maureen
14.50 Chipangali
15.20 Chalu Maureen
15.25 Quoi de neuf docteur?
15.50 Chalu Maureen
15.55 Des souris à la Maison Blanche
16.25 Chalu Maureen
16.30 Histoires fantastiques
16.50 Chalu Maureen
17.10 Seconde B
A moi, comte, deux mots.
17.40 La fête à la maison
Quelle soirée!
18.10 Que le meilleur gagne
18.50 Studio Gabriel
Invité: Courtemanche.
19.20 Flash infos
19.25 Studio Gabriel (suite)
19.50 Tirage du loto
20.00 Journal
20.50 Tirage du loto

20.55 Aime-toi toujours

Téléfilm de Michael Perrotta. Avec Laura Martel, Thierry Fremont. Monique, 12 ans, vit seule avec son père, un brocanteur manchot et pas forcément honnête. Pour répondre à une commande de roues de voiture, il n'hésite guère à aller, la nuit venue, les récupérer sur un parking isolé. Il a besoin de l'aide de Momo, pour passer les vitesses de la camionnette. Momo, studieuse à l'école, s'occupant de la maison et des comptes, elle se mue, la nuit, en assistante de son brave escroc de père....

- 22.30 Bas les masques
Je suis aveugle. Non-voyants de naissance ou par accident, chacun des invités de ce soir témoigne avec force de son amour de la vie. Maudy, 54 ans, mariée, deux enfants, psychologue dans un hôpital parisien, est atteinte de «rétinite pigmentaire». Roy, un jeune Libanais, a perdu la vue à 13 ans, à cause de l'explosion d'une bombe, à Beyrouth. Etc.
23.40 Les films Lumière
Laveuses sur la rivière.

- 23.45 Journal
0.05 Journal des courses
0.10 Le cercle de minuit
1.30 Histoires courtes
1.50 Studio Gabriel
2.15 Emissions religieuses
3.15 Que le meilleur gagne
3.55 24 heures d'infos
4.15 Pyramide
4.45 Voltigeur du Mont-Blanc
4.55 Outremers

FRANCE 3

- 6.00 Euronews
7.00 Premier service
Le sport.
7.15 Bonjour Babar
8.05 Minikeums
11.55 12/13
13.05 ABC contre Poirot
Avec David Suchet, Hugh Fraser, Philip Jackson, David McAllister, Alex Knight.
14.55 La croisière s'amuse
Avec Gavin Mac Leod, Berni Kopell.
Miss America.
15.45 Magnum
Avec Tom Selleck, John Hillerman.
Meurtre 101.
16.40 Minikeums
17.40 Une pêche d'enfer
18.20 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
Milton's Marilyn», de Milton H. Green (Schirmer/Mosel).
18.55 19/20
20.05 Fa si la... chanter
20.35 Tout le sport
En direct.
20.45 I.N.C.

20.50 La marche du siècle

Spécial 50e anniversaire de la libération des camps de concentration. A l'occasion de la commémoration de la libération d'Auschwitz, le 27 janvier 1945. Parmi les invités: Jorge Semprun, écrivain, ancien ministre de la Culture espagnol, déporté à Buchenwald. Avec deux reportages, «La résistance dans les camps» et «L'histoire d'un kibboutz créé par des rescapés des camps». Devant la progression de l'armée Rouge, les nazis stoppèrent peu à peu le transfert des Juifs vers Auschwitz, le plus grand des camps de concentration, situé en Pologne, et leur extermination systématique. Lorsque les troupes soviétiques arrivèrent au camp, le 27 janvier 1945, ils y trouvèrent quelque cinq mille prisonniers, abandonnés par les Allemands dans un état désespéré.

22.35 Soir 3

- 22.55 Un siècle d'écrivains
François Mauriac. Intimement marqué par l'éducation stricte et profondément religieuse prodiguée par sa mère, toujours inspiré par son Bordelais natal et par la provincialité, François Mauriac, né en 1885, fut un spectateur engagé de son siècle et des grands combats de son temps. Ses premiers recueils de poèmes, publiés à partir de 1906, passeront quasiment inaperçus. C'est en 1922 que «Le Baiser au lépreux» le révéla au public. Dans ce roman se dessinent les thèmes qui lui seront chers tout au long de son œuvre.
23.45 Les cinq continents
La Hague, le nucléaire au quotidien.
0.40 Cadran lunaire

AUTRES CHAINES EN RACCOURCI

RTP - Portugal

- 17.00 RTP1 Júnior 17.30 Lá Em Casa Tudo Bem 18.00 Consonâncias 18.30 Sinais RTP1 19.30 Só... Riso 20.00 Telegiornal 20.35 Na Paz dos Anjos 21.10 Gente Remota 22.00 Rotações 23.00 TV 2 Jornal 23.30 RTP-Financial Times 23.35 Mate

EUROSPORT

- 8.30 Athletic magazine 9.30 Euroski 10.30 Eurofun 11.00 Tennis 19.30 Eurosportnews 1 20.00 Boxe: Prime time magazine 22.00 Tennis 23.00 Motors 24.00 Equitation 1.00 Tennis

SUPER CHANNEL

- 5.00 TBA 5.30 NBC News 6.00 ITN World News 6.15 US Market Wrap 6.30 Business Insiders 8.30 TBA 9.00 Super Shop 10.00 European Money Wheel 14.00 US Money Wheel 18.00 Today 19.00 ITN World News 19.30 Golf 20.30 Dateline 21.30 TBA 22.00 ITN World News 22.30 The Tonight Show 23.30 Real Personal 24.00 FT Business Tonight 0.20 US Market Wrap 0.30 NBC Nightly News 1.00 Equal Time 1.30 The Tonight Show 2.30 Videofashion 3.00 Rivera Live 4.00 Dateline

ARD - Allemagne 1

- 5.00 Tennis 6.00 ZDF-Morgenmagazin 9.03 Tennis 13.00 ZDF-Mittagsmagazin 14.03 Schimpf 19-7-17 14.30 Meister Eder und sein Pumuckl 15.03 Herzklopfen 15.30 Blossom 16.03 Flieger 17.10 Brisant 17.40 Regionale Information 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.54 Frankenberg 20.00 Tagesschau 20.15 Klefischs schwerster Fall Fernsehfilm de Wolf Dietrich 21.45 Unter deutschen Dächern 22.30 Tagesthemen 23.00 Fellinis Roma Spielfilm de Federico Fellini 0.55 Tagesschau 1.05 Tennis

ZDF - Allemagne 2

- 5.00 Länderjournal 5.45 Morgenmagazin Sport 6.00 ZDF-Morgenmagazin 9.03 Die fliegenden Ärzte 9.45 Tele-Gym 10.03 37° 10.35 Tips und Trends 11.04 Spuk im Herrenhaus 12.35 Umschau 13.00 ZDF-Mittagsmagazin 13.45 Wie gut, dass es Maria gibt 14.30 Alfred J. Kwak 15.30 X-Base 16.00 Heute 16.05 Macht der Leidenschaft 16.55 «WISO»-Tip 17.00 Heute - Sport 17.15 Länderjournal 17.55 Briefgeheimnis 18.45 Lotto am Mittwoch 19.00 Heute 19.20 Wetter 19.25 Sarahs grosses Spiel 21.00 Abenteuer Forschung 21.45 Heute-Journal 22.15 Zündstoff 23.00 Derrick 24.00 Heute nacht 0.15 Die Entzauberte 1.30 Text aktuell

ORF - Autriche

- 6.00 Text aktuell 9.00 ZIB 9.05 Unser lautes Heim 9.30 Zoo - Zwischen Kerker und Arche Noah 10.15 Höllenfahrt der «Poseidon» 12.05 Auslandsreport 13.00 ZIB 13.10 Wir: «Markt» 13.35 Das Recht, zu lieben 14.00 Praxis Bülowbogen 14.50 Seitenblicke 15.00 Kasperl und Habakuk 15.30 Am, dam, des 15.45 Die Schlümpfe 16.00 Schnipps: Das Abenteuer Leben 16.05 Artefix 16.30 Familie Feuerstein 17.00 Mini-ZIB 17.10 Wurlitzer 18.00 ZIB 18.05 Unser Lehrer Dr. Specht 19.00 Unser lautes Heim 19.30 ZIB - Wetter - Sport 20.15 Herz in Fesseln Spielfilm de Noel Nosseck 21.50 Seitenblicke 22.00 Das zweite Opfer 23.30 ZIB 23.35 Dolche in der Kasbah 1.25 Text aktuell

DRS

- 7.00 Euronews 9.00 La France et 2CV 10.10 Die Springfield-Story 10.50 TAFkarikatur 11.00 Staffkammer Zürich 12.10 Feuer und Flamme 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 TAFbazar 13.25 Lindenstrasse 13.55 Der grosse Caruso 15.40 Nonstop Nonsens 16.20 RätselTAF 16.45 Blossom 17.15 Schlipis: «Immer diese Eltern» 17.40 Gute-Nacht-Geschichte 17.55 Tagesschau 18.00 Macht der Leidenschaft 18.50 Telesguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 20.00 Die Direktoren 20.55 Rundschau 21.50 10 vor 10 22.20 Cinéclip 22.35 Monty Python's Flying Circus 23.05 Filmszenen Schweiz 0.05 Nachtbulletin

TSI

- 6.30 Textvision 7.00 Euronews 10.20 Textvision 10.25 «999» 11.15 Caribe 12.00 Superboy 12.25 Tema libero 12.55 Telegiornale tredici 13.00 Dynasty 13.50 La grande vallata 14.40 Beverly Hills 15.25 L'alfabeto degli animali 15.50 lo e i miei tre figli 16.15 Caribe 17.00 Tutto circo 17.45 Hélène e compagnia 18.10 Hotel Fortuna V.I.P. 19.00 Telegiornale fiaschi 19.10 A conti fatti 19.30 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale - Météo 20.30 Jules e Jim Film - F - 1961 22.15 Varietà 23.15 Telegiornale notte 23.35 Blu notte 0.30 Textvision



**A LA DOUCE MÉMOIRE DE
Tony et de son papa Robert
DRAYER**



1994 - 18 janvier - 1995

1990 - 16 janvier - 1995

Vous êtes partis sans prévenir, sans un dernier adieu. Votre absence nous pèse comme au premier jour. Dans nos cœurs, vous êtes toujours présents.

Que ceux qui les ont connus et aimés aient une pensée pour eux en ce jour.
Votre famille.



C'est avec une très grande tristesse que les habitants de Plan-Baar ont rendu un dernier hommage à

**Monsieur
Gaston MÉTRAILLER**

décédé le 7 janvier 1995.

Mais il vivra toujours dans le cœur de ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Sa serviabilité, sa bonté, sa disponibilité en toute circonstance faisaient de lui un homme vrai.
036-230997



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Madame
Jacqueline FAVEZ-ROUILLER**

sa famille remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs visites, leurs messages, leurs fleurs, leurs dons, ont pris part à sa peine.

Elle remercie tout particulièrement:

- le CHUV à Lausanne, les docteurs Bressoud et Kätterer ainsi que toutes les infirmières du 12^e étage;
- le docteur Toan au Bouveret;
- la fondation Rive-Neuve à Villeneuve;
- les bénédictins, le frère Firmin au Bouveret;
- la Rhôna Sagrave, le bureau Roch et les pompes funèbres Grept Frères au Bouveret;
- les classes 1943 - 1945 au Bouveret et à Troistorrens, 1966 et 1970;
- la Chorale du Bouveret.

Le Bouveret, janvier 1995.
036-230964



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Hubert SIERRO

sa famille vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Verbier, Hérémece, janvier 1995.
036-231415

**Pour vos avis
mortuaires:**

De 8 h à 17 h 30
à Publicitas
(027) 29 51 51

De 17 h 30 à 22 h
au Nouvelliste
(027) 29 75 11



L'Echo des Alpes d'Arbaz

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Germain FRANCEY**

ancien membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Nous a quittés dans la paix du Seigneur, le 17 janvier 1995, dans sa 80^e année, à l'hôpital de Martigny

**Madame
Antoinette
VOUILLAMOZ**

Font part de leur peine:

Son époux:
André VOUILLAMOZ, à Isérables;

Ses enfants:
André et Adèle VOUILLAMOZ-CRETTENAND, leurs enfants et petits-enfants, à Isérables;
Berthe et Jean-Claude MONNET-VOUILLAMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Isérables;
Veuve Laurence JAVET-VOUILLAMOZ, ses enfants et son petit-fils, à Dombresson (NE);
Camille VOUILLAMOZ, à Isérables;
Dominique et James ISOZ-VOUILLAMOZ et leurs enfants, à Lausanne;

Ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église d'Isérables le jeudi 19 janvier 1995 à 15 heures.

La défunte repose à la crypte d'Isérables.

Une veillée de prière aura lieu à l'église d'Isérables aujourd'hui mercredi 18 janvier 1995 à 19 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La société de musique L'Helvétia d'Isérables

a le profond regret de faire part du décès de

**Madame
Antoinette
VOUILLAMOZ**

épouse d'André, membre d'honneur, maman d'André, membre d'honneur, belle-maman de Jean-Claude, grand-maman de Christophe, Manuella, Caroline, membres actifs, et parente de plusieurs autres membres.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Sensible aux marques de sympathie témoignées lors de la maladie et du décès de

**Monsieur
Renaud BEYSARD**

sa famille adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui l'ont entourée lors de cette épreuve.

Elle remercie plus particulièrement:

- le docteur Beysard;
- la fondation François-Xavier-Bagnoud.

Sierre, janvier 1995.
036-230785



Profondément touchée par les marques de sympathie et d'amitié reçues lors du décès de

**Monsieur
Lucien DUBOSSON**

la famille, soucieuse de n'oublier personne, remercie sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leurs messages et leurs dons, ont pris part à sa douleur. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Monthey, janvier 1995.
036-230922



**Le conseil d'administration
et la direction de MEV S.A. à Chalais**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Nicolas CORVASCE**

papa de M. Arnaldo Corvasce, président du conseil d'administration.



*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

S'est endormi dans la paix du Seigneur, muni des sacrements de l'Eglise

**Monsieur
Damien
DÉLÈZE**

1907

Font part de leur peine:

Simon et Marguerite DÉLÈZE-CHARBONNET, à Sornard, leurs enfants et petit-fils;
Marianne et Michel BOURBAN-DÉLÈZE, à Sornard, leurs enfants et petits-enfants;
Joseph et Yvette DÉLÈZE-GLASSEY, à Sornard, leurs enfants et petite-fille;
Yvette CRETTEZ-DÉLÈZE, à Riddes, ses enfants et petite-fille;
Michel et Annemarie DÉLÈZE-FOURNIER, à Haute-Nendaz, et leurs enfants;
Jean-Pierre et Marguerite DÉLÈZE-GLASSEY, à La Poya, et leurs enfants;
Marthe et Jean-Léo FOURNIER-DÉLÈZE, à Haute-Nendaz, leur fils et son amie;

Son frère:
Lucien DÉLÈZE, à Basse-Nendaz;

Sa nièce:
Monique THÉTAZ, à Genève;

Sa belle-sœur:
Edith MARIÉTHOZ-FOURNIER, à Basse-Nendaz, et sa famille;

La famille de feu Jean-Joseph MARIÉTHOZ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église de Basse-Nendaz, le jeudi 19 janvier 1995 à 15 heures.

Le défunt repose à l'église de Basse-Nendaz où une veillée de prière aura lieu aujourd'hui mercredi 18 janvier à 20 heures.

En lieu et place de fleurs, pensez au foyer Ma Vallée, à Basse-Nendaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**La direction, les professeurs et les élèves
du cycle d'orientation de Nendaz**

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Damien DÉLÈZE**

beau-père de Léo Fournier, enseignant au CO.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'Association valaisanne
des professionnels de l'immobilier
API*WIT**

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Nicolas CORVASCE**

papa de M. Arnaldo Corvasce, Vercorin, membre actif de l'association.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.
036-231435



**La Société de développement
et l'office du tourisme de Vercorin**

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Nicolas CORVASCE**

père de M. Guido Corvasce, membre du comité, et de M. Arnaldo Corvasce, membre de la société et promoteur immobilier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.
036-231294



Dans ce monde, elle a vécu pour sa famille. Toujours disponible pour quiconque la sollicitait. Elle savait rendre service avec discrétion, simplicité et noblesse. C'est avec cette empreinte qu'elle est partie sur la pointe des pieds par une magnifique nuit étoilée en s'excusant de ne pouvoir, une dernière fois, saluer tout son monde.

Ses enfants:
Jean-Bernard et Myriam MERMOD-HOFSTETTER, à Venthône et Zermatt;
Jackie et Marie-Laurence MERMOD-REMONDEULAZ, à Châteauneuf-Conthey;

Ses petits-enfants:
Jean-Claude et Olivier MERMOD, à Zermatt;
Christophe, Laurent et Séverine MERMOD, à Châteauneuf-Conthey;

Son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères;

Ses filleuls, neveux et nièces;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Yvonne
MERMOD-
MOULIN

1911

enlevée subitement à leur tendre affection à l'hôpital de Gravelone à Sion, le 16 janvier 1995 après une courte maladie.

Yvonne repose à son domicile au Sépey, où la famille sera présente le jeudi 19 janvier 1995 de 13 h 30 à 14 h 30.

Le service funèbre aura lieu à l'église de Cergnat le jeudi 19 janvier 1995 à 15 heures.

Selon la volonté de la défunte, en lieu et place de fleurs et couronnes, vos dons seront versés, par l'intermédiaire de la famille, en faveur d'une œuvre de bienfaisance.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La fanfare La Lyre de Conthey

a le regret de faire part du décès de

Madame

Yvonne MERMOD

maman de Jackie, grand-maman de Laurent, musiciens, et de Séverine, demoiselle d'honneur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 janvier 1995 au Sépey.

036-231441



Monsieur Jean-Pierre CARRON, à Fully;
Madame et Monsieur Martine et Gabriel DORSAZ-CARRON, à Fully;

Ses enfants et petits-enfants:
Raymond et Nathalie DORSAZ-MICHELLOD, à Saillon;
Alexandre et Marie-Laure DORSAZ-LUISIER et leur fils Pierre, à Fully;
Xavier, Stéphane et son amie Anne-Dominique, Régis DORSAZ, à Fully;

La famille de feu Ulrich TROILLET-VOUILLAMOZ;
La famille de feu Alfred CARRON-VAUDAN;

ainsi que les familles parentes de Bagnes, Fully, Isérables, Bâle, Genève et de France ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Claire
CARRON-
TROILLET

1919

survenu le 17 janvier 1995 au foyer Sœur-Louise-Bron à Fully munie des sacrements de l'Eglise.

La défunte repose à la crypte de Fully où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 18 janvier 1995 de 19 à 20 heures.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église de Fully le jeudi 19 janvier 1995 à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Son frère, ses sœurs, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces:

Michel et Simone ROSSIER-PREMAND, leur fille et leur petit-fils, à Troistorrents;
Jeanne UDRIOT-ROSSIER et sa fille Isabelle, à Troistorrents;
Albert et Simone PERRIN-ROSSIER, leurs enfants et petits-enfants, à Troistorrents;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Madeleine
ROSSIER

survenu dans sa 74^e année, au home Les Trois-Sapins à Troistorrents, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Troistorrents le jeudi 19 janvier 1995 à 10 heures.

La défunte repose à la crypte de Troistorrents. Il n'y aura pas de visites.

En lieu et place des fleurs et couronnes, veuillez pensez au home Les Trois-Sapins.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Bernard ROBERT-TISSOT et leurs filles Ariane, Laure et Florie;

ainsi que les familles parentes et alliées Joseph ITEN et Berthe ROBERT-TISSOT font part de leur tristesse et aussi de leur espérance.

Marie-Claire
ROBERT-TISSOT-ITEN

nous a quittés à l'âge de 46 ans.

La cérémonie de sépulture aura lieu au cimetière de Bienne, chapelle N° 1, le jeudi 19 janvier 1995, à 15 heures.

Afin de prier le Père de l'accueillir en la demeure qu'il lui a réservée, nous vous invitons à la messe célébrée à la cathédrale de Sion le vendredi 20 janvier 1995, à 18 h 10.

En son souvenir, ceux qui le souhaiteraient peuvent penser à Terre des Hommes ou à Sentinelles.

Adresse de la famille: Riedmattenstrasse 34, 2562 Port-Biel.



Les Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Thierry PIEREN

frère de Monique Fossérat et de Bernadette Nanchen, employées à notre service de distribution.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

Pierre
CHRISTEN
de Denis

remercie les membres des familles parentes, les amis, la société de chant L'Espérance de Chalais, la société du Muzott de Veyras, la Gym de Chalais, la Confrérie de la chapelle de Réchy, la Société des vétérans d'Alusuisse, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, dons, messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Un merci tout spécial au révérend curé Conus, aux docteurs Rossier et Bruchez, au personnel soignant de l'hôpital de Sierre et de la clinique Sainte-Claire, ainsi qu'au CMS, service des repas à domicile.

Chalais, janvier 1995.



*Que ton repos soit doux
Comme ton cœur fut bon.*

Son épouse:
Madame Sophie MATHIER-KNUPP, à Sierre;

Sa fille et son beau-fils:
Madame et Monsieur Sonia et Salvatore MINICHELLI MATHIER, à Sierre;

Sa maman:
Madame Alice MATHIER-TERRETTAZ, à Sierre;

Sa sœur et son beau-frère:
Madame et Monsieur Lily et Roger OSTERTAG-MATHIER, Sierre;

Son neveu et filleul:
Monsieur Charles-Henri OSTERTAG-BERCLAZ et leurs enfants, à Sierre;

Les familles de feu Alfred KNUPP, à Lucerne, Wil, Willisau, Krienz et Grossdietwil;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Adrien
MATHIER

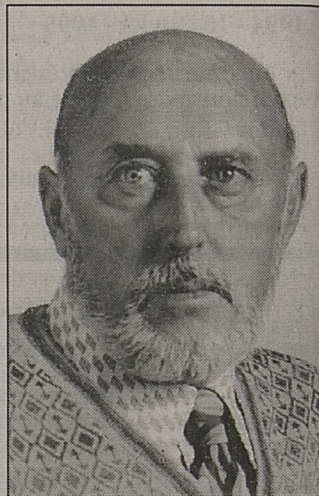
1926
dit Coppi

enlevé subitement à leur tendre affection à l'hôpital de Sierre le 16 janvier 1995, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église Sainte-Croix à Sierre, aujourd'hui mercredi 18 janvier à 10 h 30.

Domicile de la famille: avenue du Marché 13, 3960 Sierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Sa fille:
Brigitte MASSEREY-CHABLAIS, à Veyras;

Son petit-fils:
Christian MASSEREY, à Ecublens;

Sa petite-fille:
Laurence MASSEREY, à Veyras;

Son frère:
Emile et Jeannette WICKENHAGEN-MUGNY, à Pully;

Sa belle-sœur:
Odette GIACCOMETTI, à Genève;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Augusta CHABLAIS-
WICKENHAGEN

enlevée à notre tendre affection, dans sa 92^e année, au home Beaulieu à Sierre, le mardi 17 janvier 1995, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église du Bouveret, le jeudi 19 janvier 1995, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Dans l'impossibilité de répondre à chacun, et très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Monsieur

Pierre-André SAILLEN

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs dons et leurs messages de condoléances.

Un merci particulier:
- au docteur Michel Fracheboud et à son épouse;
- au docteur Benoît Delaloye;
- au personnel du service des urgences de l'hôpital de Monthey;
- au vicaire Christophe Pont;
- aux pompes funèbres Antoine Rithner.

Les Giettes, janvier 1995.

036-230891

Pour vos avis mortuaires:

De 8 h à 17 h 30 à Publicitas (027) 29 51 51

De 17 h 30 à 22 h au Nouvelliste (027) 29 75 11



Est entré dans la maison du Père, le mardi 17 janvier 1995

**Monsieur
Germain FRANCEY**

1917
buraliste postal retraité

Font part de leur peine:

Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces:
Monsieur et Madame Gabriel FRANCEY-GAUTHEY, à Saint-Maurice;
Monsieur et Madame Bernard FRANCEY-CONSTANTIN, à Bienne;
Gaby TORRENT, Narcisse BENEY, Linda et Chantal, à Arbaz;
Michel FRANCEY-WALKER, Yann, Amandine et Isaline, à Bramois;
Danièle MARURI-FRANCEY et Xavier, à Genève;
Patricia BIERI-FRANCEY, Marc, Corine et Jessica, à Monvelier;
Michel FRANCEY, à Bienne;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église d'Arbaz, le jeudi 19 janvier 1995, à 16 heures.

Le défunt repose à la chapelle funéraire d'Arbaz, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 18 janvier 1995, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



**Le Club cynophile
de Sierre**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Nicolas CORVASCE**

papa de son membre Guido.
036-231445



**La Banque Raiffeisen
d'Arbaz**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Germain FRANCEY**

ancien président du conseil d'administration.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**Le Club des Bagnards
de Fully**

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Claire CARRON**

membre du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**EN SOUVENIR DE
Pierrot MOIX**



1994 - 18 janvier - 1995

Il y a une année, tu nous quittais pour rejoindre les montagnes éternelles. Nous ne t'oublions pas.

Ton épouse et ses enfants.



**Okinawa-Karaté-
Kobudo
à Martigny**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
David CENERE**

membre et ami du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.
036-231316



**L'administration,
les copropriétaires
et les locataires
de l'immeuble La Praille
à Martigny**

ont le regret de faire part du décès de

David CENERE

fils de Mario et Catherine, copropriétaires.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.
036-231206



**A LA DOUCE
MÉMOIRE DE**

**Madame
Frida VANNAY**



1994 - 21 janvier - 1995

Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es maintenant partout où nous sommes.

Ton époux et tes filles.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Vionnaz, le samedi 21 janvier 1995, à 18 heures.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui Son fidèle serviteur

**Monsieur
Joseph-Damien BITZ**

de Lucien
1913

décédé à l'hôpital de Sion, le 17 janvier 1995, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine:

Sa fille:
Marie-Louise BAUR-BITZ et ses petits-enfants Jean-Claude et Michelle;

Ses sœurs et beaux-frères:
Sœur Lucienne BITZ;
Famille Alice et Mario IMHOF-BITZ et leurs enfants; Marcelle BITZ;
Victorine NOSEDA-BITZ et ses enfants;
Famille Ida et Antoine JACQUOD-BITZ et leurs enfants; Hermence BITZ;
Augusta BITZ;
La famille de feu Marie et Alphonse SOLIOZ-BITZ; Micheline DUBOIS;

ainsi que ses neveux, nièces et filleuls, parents et amis.

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église de Nax, le jeudi 19 janvier 1995, à 10 h 30.

Le corps repose à la crypte de Nax où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 18 janvier 1995, de 18 à 19 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**La Société des buralistes postaux (SBP)
section Valais romand**

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Germain FRANCEY

ancien buraliste postal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'agence générale et le personnel
de l'Helvetia Assurances à Sion**

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Francine GAILLARD

maman de Danielle, leur fidèle collaboratrice.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.
036-231238



Profondément touchée par vos nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur

Henri JUILLAND

vous remercie de tout cœur pour votre présence lors de la visite mortuaire, lors des obsèques de notre cher papa, pour vos envois de fleurs, pour vos dons de messes. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier s'adresse:
- au chanoine Neuhaus pour ses visites;
- au chanoine Dubosson pour son réconfort et pour son portrait si fidèle de notre cher papa;
- au docteur Olivier Favre pour son amitié et ses soins assidus;
- aux révérendes sœurs et au personnel de la clinique Saint-Amé qui ont fait preuve de beaucoup de compréhension, de dévouement et d'affection envers notre cher malade et à notre égard; un merci particulier à M^{lle} Andrée Follonier;
- au personnel du foyer Saint-Jacques;
- aux chantes et à l'organisation de la paroisse Saint-Sigismond;
- au personnel de Cosmotec S.A.

Un merci reconnaissant à tous ceux qui lui ont témoigné de l'affection en cette fin de vie:
- à notre cousin André Rausis dit Babar;
- à notre cousine Irène Anthamatten;
- à M. Paul Byland;
- à M^{lle} Marie-Claude Follonier.

Lausanne, Saint-Maurice, janvier 1995.
036-231406



Que les bons souvenirs du passé viennent alléger un peu le poids du présent.

Madame

**Charlotte
DE-DYN**

née FONTANNAZ



a été enlevée à notre tendre affection dans sa 71^e année à l'hôpital de Sion, le lundi 16 janvier 1995 suite à une douloureuse maladie courageusement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine:

Son époux:
François DE-DYN, à Sion;

Ses enfants:
Christiane DE-DYN, à Genève;
Anne-Marie DE-DYN, à Sion;
Marie-Claude DE-DYN, à Chamoson;

Son frère:
Yvan FONTANNAZ, à Vétroz;

Sa sœur:
Ida PILLOUD-FONTANNAZ, à Châtel-Saint-Denis, ses enfants Christiane, Bernard et Claudine;

La famille de feu Hermann FONTANNAZ;

Celui qu'elle considérait comme son fils:
Frédéric THOMAS, à Saxon;

ainsi que les familles FONTANNAZ, MOREN, CLAVIEN, RUDAZ, VALENTINI, ANTONIOLI et PITTELOUD.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Vétroz le jeudi 19 janvier 1995, à 15 h 30.

La défunte repose à la crypte de Vétroz où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 18 janvier de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**La direction et le personnel
d'Applitechna S.A. à Grône**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

David CENERE

fils de M. Mario Cenere, leur collègue et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.
036-231350



**La direction et le personnel
d'Innovation S.A. à Martigny**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

David CENERE

fils de Catherine, notre collaboratrice et amie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.
036-231209



Une parole de réconfort, un geste d'amitié, un don de messe, un message de soutien, un envoi de fleurs, votre présence aux obsèques.

Tous ces témoignages d'affection et de sympathie nous aident à supporter notre chagrin et nous montrent l'estime que chacun portait à notre époux, papa et grand-papa qui vient de nous quitter.

Profondément émue, la famille de

Georges THEYTAZ

vous exprime sa sincère et profonde gratitude.

Un merci particulier:
- au docteur Jacques Joliat;
- au centre médico-social de la ville de Sion;
- à la FCTA, section de Sion;
- à l'amicale III/6 - Sierre.

Sion, janvier 1995.



Cela s'est passé un 18 janvier:

1993 - Catastrophe du mont Saint-Odile: inculpation du directeur de l'exploitation aérienne d'Air-Inter, Jacques Rantet.
 1990 - Le maire de Washington, Marion Barry, est arrêté par le FBI après avoir été filmé en train d'acheter et de fumer du crack.
 1963 - Le gouvernement

Il était un jour

français réaffirme que la Grande-Bretagne doit être tenue à l'écart du Marché commun.
 1919 - Ouverture de la conférence de la Paix à Versailles.
 1915 - Le Japon lance un ultimatum secret à la Chine, réclamant des droits au

Chantoung et en Mandchourie.
 1871 - Fondation de l'Empire allemand.
 1520 - Christian II, roi de Danemark et de Norvège, bat les Suédois à la bataille du lac Asunden, ouvrant la voie à la conquête de la Suède.

Ils sont nés un 18 janvier:

- L'homme d'Etat français Michel Le Tellier (1603-1685)
 - L'écrivain français Montesquieu (Charles de Secondat) (1689-1755)
 - L'acteur américain Cary Grant (1904-1986)
 - L'acteur américain Danny Kaye (1913-1987) (ap)



Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

Case postale 555 - 1951 Sion
 Tél. (027) 297 666

2 000 000 d'adresses privées à votre disposition

CLIN D'ŒIL

Séisme

Le séisme qui a frappé le centre du Japon hier a fait au moins 1800 morts et 1000 disparus. Près de 6500 personnes ont été blessées. Le tremblement de terre a atteint une amplitude de 7,2 sur l'échelle de Richter. Plusieurs pays, dont la Suisse, ont offert leur aide au Japon. ... PAGE 3

Entreposage

Le gouvernement du canton de Nidwald approuve l'autorisation générale de la Confédération concernant la réalisation d'un dépôt final de déchets radioactifs au Wellenberg. Il émet toutefois des recommandations et des réserves. La population est favorable à ce projet. ... PAGE 7

Techniciens

Le président du Conseil italien désigné, Lamberto Dini, a annoncé hier à Rome la liste de son nouveau gouvernement. Le cabinet est composé exclusivement de «techniciens» non liés aux partis politiques. Mais l'ex-majorité pourrait, selon des premières indications, refuser de le soutenir.

Cessez-le-feu

Russes et Tchétchènes sont arrivés hier à un accord de principe sur un cessez-le-feu. L'entrée en vigueur de la trêve reste cependant floue. L'artillerie russe avait auparavant continué son pilonnage incessant sur Grozny. ... PAGE 8

31^e Haute-Route à skis

Du Grand-Saint-Bernard au Grand-Paradis.



Ascension à peaux de phoque.

Fortes de trente ans de succès, et de plus d'un millier de participants devenus des initiés enthousiastes, les Unions chrétiennes genevoises (UCG) organisent à nouveau cette année trois randonnées de haute montagne ouvertes à tout bon skieur, la première étant proposée en priorité aux jeunes filles et jeunes gens dès 16 ans, qui bénéficieront de réductions grâce à Jeunesse et sport.

Trois parcours très différents sont en préparation: du Grand-Saint-Bernard à Chamonix, du 18 au 22 avril pour les plus jeunes; d'Arolla à Zer-

matt en passant par le Mont-Rose et enfin une traversée du massif du Grand-Paradis, du val de Rhêmes au val Grisenche, du 29 avril au 6 mai 1995. Ces randonnées sont pilotées par des guides de haute montagne et réservées aux skieurs et skieuses entraînés à la marche en montagne.

De nombreuses cabanes accueilleront les grimpeurs qui auront l'occasion de gravir à peaux de phoque (faites maintenant en nylon!) des sommets promettant de belles descentes, comme le Pigne-d'Arolla (3796 m), la Tête-Blanche (3724 m) ou même la Signa-

luppe dans le massif du Mont-Rose, où les skieurs atteindront la cabane la plus haute d'Europe, à 4558 mètres d'altitude, sur la frontière italienne.

Ceux qui choisiront le massif du Grand-Paradis bénéficieront de l'accueil réputé des cabanes Benevolo et Bezzi, et affronteront les pentes de la Gran Vaudala (3272 m), la Punta de Calabre (3445 m), et finalement la Grande-Traversière, haute de 3496 mètres.

Pendant les vacances pascales, les plus jeunes qui partiront de l'hospice du Grand-Saint-Bernard franchiront le col de Fe-

nêtre, descendront sur La Fouly, avant de remonter jusqu'à la Grande-Lui et de rejoindre Chamonix par le glacier d'Argentière. De sérieux entraînements sont prévus - et obligatoires - pour assurer la sécurité et le plaisir de chaque participant. Tout le matériel collectif est fourni, et les animateurs bénévoles volontiers tous les amateurs de cette belle occasion de découvrir les Alpes.

Inscriptions, renseignements: Yvette Bernet et Adrien Calame, Centre des Unions chrétiennes, Sainte-Clotilde 9, 1205 Genève, tél. (022) 328 11 33. (c)

LE TEMPS AUJOURD'HUI

	08.06 17.08		19.18 08.30	Température à 2000 m - 1
+ 5		Températures		- 5

Températures hier, (min./max)

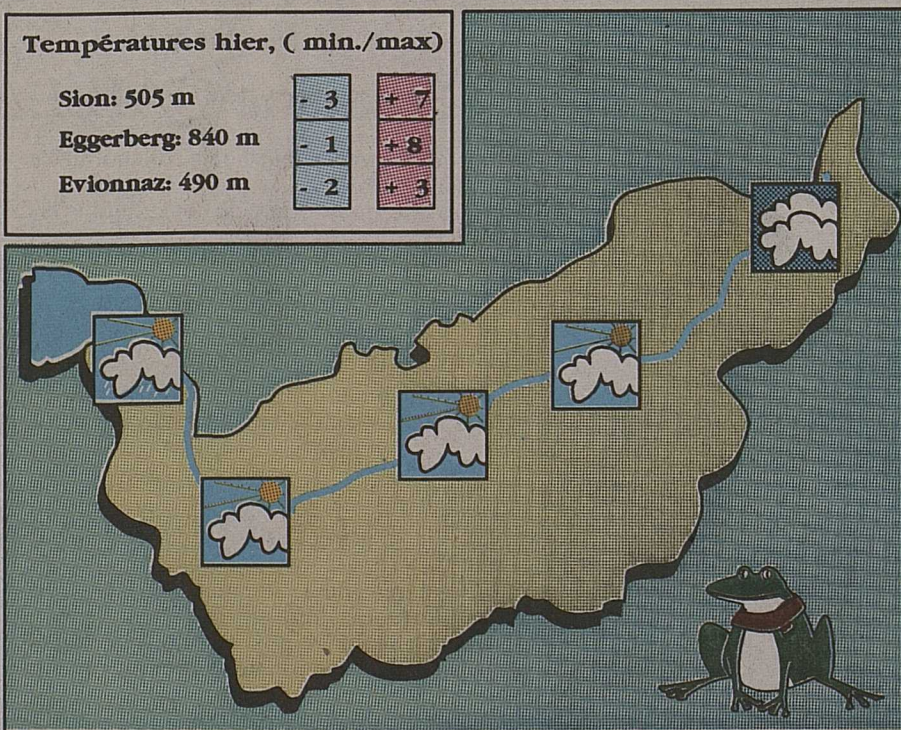
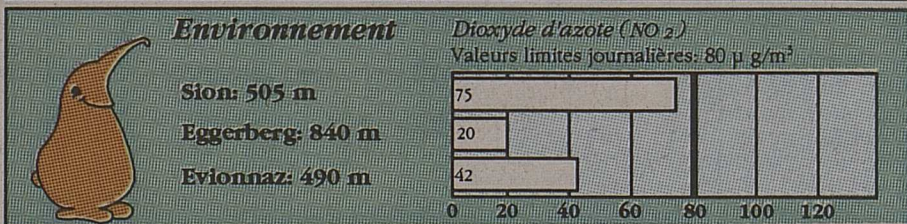
Sion: 505 m	- 3	+ 7
Eggerberg: 840 m	- 1	+ 8
Evionnaz: 490 m	- 2	+ 3

Situation générale
 Une perturbation atlantique atteindra l'ouest de notre pays vers la mi-journée. Le foehn soufflera temporairement dans les vallées alpines, puis il pleuvra partout.

Aujourd'hui
 Eclaircies de foehn ce matin, puis ciel se couvrant et des précipitations vers le soir. Limite de la neige proche de 1300 mètres.

Evolution
 Demain et vendredi: de belles éclaircies se développeront et le temps restera sec. Samedi et dimanche: un temps variable, quelques précipitations, neige dès 900 m.

Message
 L'énergie solaire la meilleur marché est celle qui est directement absorbée par les murs intérieurs ou les dalles d'un bâtiment.



Températures en Suisse et en Europe

Vouvry	beau -2	La Sage	beau 2	Genève	beau 2	Bâle	beau 0	Paris	très n. 9	Rome	beau 10
Fey	beau 3	Crans-Montana	beau 3	Neuchâtel	peu n. -1	Zurich	très n. -3	Nice	beau 9	Londres	très n. 9
Sion	beau 4	Zermatt	beau 1	Berne	beau -3	Locarno	beau 4	Munich	beau -6	Athènes	très n. 5

INSOLITE

Il ne veut pas finir dans l'assiette

Un taureau de 300 kilos a pris la fuite lundi devant l'abattoir d'Ilanz, dans les Grisons. Sautant par-dessus un mur, il a rejoint la route cantonale au triple galop. Le boucher a alerté la police cantonale, laquelle a dépêché trois fonctionnaires, qui ont rattrapé l'animal et l'ont abattu avant de le transporter à l'abattoir. (ats)

Vieux trésor

Trois adolescents britanniques qui jouaient sur la berge d'un canal ont découvert lundi un trésor. Evalué à 50 000 livres (plus de 97 000 francs), celui-ci se compose de bijoux, montres, et argent. Selon la police, il s'agit du butin d'un casse datant d'il y a plus de vingt ans. Les trois adolescents étaient en train de creuser une «cachette» sur la berge du canal Leeds-Liverpool à Halsall, près de Southport (nord). Ils ont alors déterré une boîte en fer. En l'ouvrant, ils sont tombés sur des bijoux (colliers, montres, bagues), des pièces de monnaies anciennes et des timbres rares. «On s'est dit qu'on était tout d'un coup devenus riches», a raconté l'un des compères qui ont tout de même alerté la police. Dans la boîte, les trois jeunes ont aussi découvert le passeport, datant d'il y a vingt ans, d'un homme âgé alors d'une quarantaine d'années. (ats/afp)

HUMEUR

«Limiter la vitesse sur autoroute à 120 km/h, alors que la moitié des voitures dépassent les 150 km/h, voire atteignent les 200 km/h, c'est de la perversité», assène mon interlocuteur. Voire, et la montagne? La plupart des acheteurs de grosses voitures justifient leur dépense du fait qu'ils habitent dans les Alpes. Et de fait, on peut essayer le dépassement court sur certains tronçons des vallées latérales, pour voir. Or puissance et vitesse sont liées.

Perversité

«Ils sont une minorité en Suisse», répond mon vis-à-vis. «Et puis, on ne peut pas dépasser en hiver: trop dangereux.» Ainsi, selon lui, les autorités pousseraient l'automobiliste à la faute, pour mieux le rançonner ensuite. On fabriquerait des voitures exprès pour que la tentation soit trop forte. Car avec une vitesse maximum de 120 ou 140 kilomètres à l'heure, le problème n'existerait plus. Il paraît que, même en Italie, la maréchaussée est devenue d'une sévérité exemplaire. C'est peut-être la raison pour laquelle les possesseurs de grosses cylindrées transgressent allègrement la loi; du moins dans les environs de Turin, ville de grande tradition automobile. Lorsque l'étranger non averti arrive à proximité de la ville de la Fiat, il a l'impression d'en faire beaucoup en roulant à 140 à l'heure (vitesse prescrite: 120 km/h) sur la troisième voie. Il apprend vite que la vitesse admise par ses collègues est de 180 km/h, minimum. S'il n'obtempère pas, le malheureux se fait pousser: «Hors de ma route, petit cube!» L'exception qui confirme la règle? A deux cents à l'heure, on s'estime peut-être au-delà du bien et du mal. Pascal Clavaz

"L'auto MAGRO" City

Inscrivez votre n° de plaque

VS.

et déposez ce coupon dans l'urne de MAGRO CITY. Dès le jour suivant et pendant une semaine, vous pourrez consulter le tableau des nos gagnants à MAGRO CITY.

